№ 7193 =

4. 4. 443

4 R 4

LETTRES DE PIETÉ CHOISIES ET ECRITES A DIFFERENTES PERSONNES,

Par le R. P. Dom ARMAND JEAN BOUTHILLIER DE RANCE', Abbé Regulier & Reformateur du Monaſtere de la Trappe, de l'Etroite Obſervance de Ciſteaux.

A PARIS,

Chez FRANÇOIS MUGUET, Premier Imprimeur du Roy, du Clergé de France, & de ſon Eminence M. le Cardinal de Noailles, Archeveſque de Paris.

MDCCII.

Avec Approbation & Privilege.

PREFACE.

CE ſecond Volume eſt des Lettres choiſies de Monſieur l'Abbé de la Trappe. On s'acquitte aujourd'hui de la promeſſe qu'on avoit faite au Public, de lui donner dans un meilleur ordre celles qui paroiſtroient dans la ſuite. La haute reputation que l'Auteur s'eſt acquiſe par la ſainteté de ſa Vie, ſuffit pour en perſuader l'utilité. On ajoûtera ſeulement que bien que la plus grande partie

des Lettres qui ſont répanduës dans ce Volume, ſoient adreſſées à une Illuſtre Princeſſe, qui pour vivre ſelon l'Eſprit de Dieu, regla ſes actions ſur les avis de ce Solitaire ; les perſonnes d'un moindre rang ne laiſſeront pas d'y trouver pluſieurs maximes ſur qui elles pourront regler leur conduite.

Approbation de Monſieur de Blampignon, Chefcier & Curé de Saint Merry.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit qui a pour titre, *Lettres ſpirituelles de feu Monſieur l'Abbé de la Trappe.* Plus cet illuſtre Solitaire a travaillé à cacher ſon merite, plus Dieu a pris plaiſir à faire éclater ſa vertu. Une infinité de perſonnes de toutes conditions lui demandoient conſeil ſur ce qu'ils avoient à faire, ou pour le choix de leur eſtat, ou pour le reglement de leur vie, ou pour pluſieurs autres motifs concernans leur ſalut & la gloire de Dieu. Son humilité s'oppoſa long-temps à leurs deſirs, mais ſa charité le força enfin d'y répondre. On ne trouvera rien dans ces réponſes que de tres-conforme à la foi ortodoxe & aux

bonnes mœurs ; tout y eſt auſſi ſolide que prudent, auſſi plein de lumiere que d'onction ; & l'on y reconnoiſtra que Dieu avoit choiſi ce ſaint Abbé pour eſtre non ſeulement le modele achevé d'une infinité de Religieux, qui ſe ſont perfectionnez par la ſainteté de ſes exemples ; mais encore le guide fidele d'une infinité de Chrétiens, qui vivans dans ce Siecle, n'ont pas laiſſé de ſe ſantifier par la ſageſſe de ſes conſeils. A Paris ce 22. Avril 1701.

BLAMPIGNON,
Chefcier & Curé de
ſaint Merry.

Aprobation de Dom Claude Quinquet, Docteur de Sorbonne, Proviſeur du College de Saint Bernard de Paris, Prieur Titulaire de Noſtre-Dame de S. Lazare de l'Ordre de Ciſteaux.

QUoique feu Monſieur l'Abbé de la Trappe fût un des plus éloquens hommes de ce Siecle, il avoit cependant reſolu en mourant au monde, de faire, pour ainſi dire, mourir ſa langue & ſa plume, & de leur impoſer un ſilence perpetuel. Sa vie retirée, & ce parfait détachement du monde dans lequel il a vécu, en feront une preuve, qui fermera éternellement la bouche à ceux qui, envieux de ſa gloire & jaloux de ſon merite, ont tâché inutilement de noircir

ſa reputation, en le faiſant paſſer pour un homme qui avoit une grande demangeaiſon de parler & d'écrire. Mais quelque envie qu'il euſt de garder le ſilence, ſa charité l'a ſouvent obligé de le rompre, & de donner au Public tant de beaux Ouvrages qui le feront vivre à jamais dans la memoire des perſonnes de pieté. Ces Lettres que ſa modeſtie nous a cachées pendant ſa vie, ſont de ce nombre. Ceux qui les liront auront l'avantage d'y trouver de la conſolation dans leurs déplaiſirs, des conſeils dans leurs doutes, des éclairciſſemens dans leurs difficultez, & generalement toutes les inſtructions neceſſaires. &

capables de former un homme parfait, dans quelque ſituation ou dans quelque eſtat qu'il ſoit. Je les ai lûës exactement par ordre de Monſieur le Reverendiſſime Abbé General de Ciſteaux, & je n'y ai rien vû que de conforme aux principes de la Foy & aux maximes de la plus pure Morale de JESUS-CHRIST. C'eſt noſtre ſentiment. Donné à Paris dans nôtre College de Saint Bernard ce 29. Novembre 1700.

F. Cl. QUINQUET.
Proviſeur.

Permiſſion de Monſieur le Reverendiſſime Abbé General de Ciſteaux.

NOus Frere Nicolas Larcher, Abbé de Ciſteaux Docteur de Sorbonne, Premier Conſeiller né au Parlement de Bourgogne, Chef & Superieur General de tout l'Ordre de Ciſteaux, aïant l'entier pouvoir du Chapitre General d'icelui, permettons de faire imprimer *des Lettres de pieté addreſſées à differentes perſonnes*, & compoſées par feu noſtre tres-Reverend Confrere & Coabbé de la Trappe; toutes leſquelles Lettres ont eſté vûës, examinées & approuvées par noſtre vene-

rable & tres-cher Confrere Dom Claude Quinquet Docteur de Sorbonne, Prieur Titulaire de Saint Lazare, & Proviseur de nostre College de saint Bernard de Paris. Donné en nôtredit College le neuviéme Decembre mil sept cens, sous nôtre seing manuel, celui de nôtre Secretaire, & l'impression de nostre Cachet.

F. NICOLAS, Abbé General de Cisteaux.

F. PIERRE HENRIOT, Secretaire.

TABLE
DES LETTRES
Contenuës en ce ſecond Volume.

PREMIERE LETTRE.

A une Dame affligée.

IL lui parle de la conformité que l'on doit avoir aux volontez de Dieu. page 1

Seconde Lettre. A un Maréchal de France.

Il lui parle des conduites de Dieu ſur lui, & des moïens de le trouver & de le ſervir au milieu des embarras & du tumulte, inſeparables du commandement d'une Armée. p. 5

Troiſiéme Lettre. A une Dame de qualité.

Il lui parle des avantages de la Retraite. Qu'il faut pour entreprendre un bien, que Dieu le demande de nous. De la ma-

niere de paſſer ſaintement le Carême. p. 5

Quatriéme Lettre. A un Prelat.

Il lui dit les raiſons qui l'empeſchent d'aller à Paris, pour les affaires de l'étroite Obſervance. p. 14

Cinquiéme Lettre. A une Dame.

Sur le neant de cette vie, & la vanité de tout ce qui n'eſt point éternel. p. 18

Sixiéme Lettre. A une Princeſſe.

Sur la mort de Madame l'Abbeſſe de.... &c. Il lui parle de la ſoûmiſſion qu'on doit avoir aux ordres de Dieu. p. 21

Septiéme Lettre. A une Abbeſſe.

Il lui conſeille d'eſſaïer d'entrer dans la pratique exacte de ſa Regle, & de ne point écouter les conſeils des perſonnes relâchées. p. 24

Huitiéme Lettre. A une de ſes Nieces.

Il continuë de l'exhorter à ne ſe point rendre aux inſtances qu'on lui faiſoit de changer d'obſervance. p. 32

Neuviéme Lettre. A une Dame de qualité.

Il luy dit que Dieu ſe ſert des afflictions pour retrancher en nous ce qui lui peut déplaire. P. 35

Dixiéme Lettre. A un Eveſque.

Qu'à l'exemple des Apoſtres, il doit ſe rejoüir des perſecutions qu'on lui ſuſcite; que c'eſt le caractere auquel Dieu marque ſes œuvres. P. 38

Onziéme Lettre. A un Cardinal.

Que les biens éternels ſont ſeuls dignes d'occuper un Chrétien. P. 47

Douziéme Lettre. A une Dame.

Qu'il ne faut point ſe laiſſer abbattre par la vûë de ſes miſeres; mais regarder avec confiance la miſericorde de Dieu. page 51

Treiziéme Lettre. A une Religieuſe.

Qui le conſultoit pour changer d'Obſervance. P. 54

Quatorziéme Lettre. A une Dame de qualité.

On doit vouloir d'une volonté effective ce que noſtre mauvaiſe ſanté nous empeſche de pratiquer ; & reparer par des diſpoſitions interieures, ce qui ſe trouve de défectueux dans nos œuvres. p. 58

Quinziéme Lettre. A un Eveſque.

L'Epiſcopat dans ſon origine eſt un état de ſouffrances & de croix ; Que celles qui nous viennent de Dieu nous ſont dautant plus utiles, que nous ne nous les ſerions jamais choiſies. p. 61

Seiziéme Lettre. A un Mareſchal de France.

Sur ſa diſgrace. Qu'il ne peut avoir de douleur de le voir éloigné d'un endroit où Dieu n'eſt ni connu ni ſervi. Que les diſgraces ne ſont point des coups de malheur, mais des conduites de la miſericorde de Dieu. p. 64

Dix-ſeptiéme Lettre. A un Prelat.

Il l'exhorte à perſeverer dans la vie penitente qu'il mene, & l'aſſure qu'elle eſt toute de Dieu. Des graces dont Dieu a

accompagné le paſſage d'un de ſes Religieux. p. 68

Dix-huitiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guiſe.

Il lui marque l'idée qu'Elle doit ſe former des biens & des grandeurs de la terre, & l'uſage qu'Elle eſt obligée de faire des avantages que Dieu lui a donnez en cette vie. Que le monde n'a rien qui puiſſe plaire. Avis qu'il lui donne pour mener une vie chrétienne. p. 75

Dix-neuviéme Lettre. A la meſme.

Sur la reconnoiſſance qu'Elle doit à Dieu, touchant les ſentimens qu'Elle a ſur les choſes de ce monde. Que la voïe des contradictions & des croix eſt le chemin qui conduit au Ciel. p. 80

Vingtiéme Lettre. A un Abbé de l'Ordre.

Que l'oppoſition qu'on trouve dans l'établiſſement du bien, eſt une preuve ſenſible que Dieu en eſt l'auteur. De la confiance que les Religieux doivent avoir en leur Superieur. Quelle diſcretion on doit avoir dans ſes auſteritez. p. 86

Vingt-

Vingt-uniéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guiſe.

Que le temps qu'on paſſe dans la retraite paroit court à une ame qui ne cherche que Dieu. Conduite differente qu'il faut tenir à l'égard des biens & des maux de ce monde. Eſtat où il faut eſtre pour joüir de Dieu avec plenitude. p. 95

Vingt-deuxiéme Lettre. A la meſme.

Negliger les dons de Dieu, c'eſt l'obliger à les retirer. Portrait de ce monde ; & la conduite qu'il y faut tenir. Motif pour aimer la Retraite. p. 100

Vingt-troiſiéme Lettre. A un Abbé de ſes Amis.

Il lui donne avis de la protection que le Roy a donnée à la Reforme, & le prie de l'appuïer de ſon credit. p. 103

Vingt-quatriéme Lettre. A un Curé de ſes Amis.

Il benit Dieu de la protection qu'il a donnée à un Saint Eveſque. p. 108

Vingt-cinquiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guiſe.

Bons effets des gemiſſemens & des ſouffran-

ces. *Soin que Dieu prend des Elûs.* p. 111

Vingt-ſixiéme Lettre. A la meſme.

Il l'aſſure qu'il aura ſoin de recommander à Dieu, le jour de ſa naiſſance. Caractere de la ſainte Enfance. En quoy conſiſte la Religion. p. 114

Vingt-ſeptiéme Lettre. A un Archeveſque.

Il lui témoigne la part qu'il prend à la perte qu'il vient de faire d'un de ſes Neveux, & lui parle de l'heureux paſſage d'un de ſes Religieux. p. 118

Vingt-huitiéme Lettre. A un Eveſque.

Que ce qui ſe paſſe dans le monde doit porter un Chrétien à s'en ſeparer pour jamais. Que pour mourir dans l'amour des choſes éternelles, il faut avoir vécu dans le mépris & la haine de celles du temps. p. 122

Vingt-neuviéme Lettre. A un Eccleſiaſtique.

Que les perſonnes qui s'engagent au ſervice de JESUS-CHRIST *ne doivent point ſe rebuter des obſtacles qu'ils trouvent en leur chemin, ni abandonner leur deſſein ſous pretexte d'une plus grande perfection.* p. 125

Trentiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guiſe.

Degagement avec lequel il faut regarder les choſes d'ici bas. Moïen de conſerver la paix dans toutes ſortes d'évenemens. p. 130

Trente-uniéme Lettre. A la meſme.

Que les fruits que l'on a fait dans une Retraite, ſe découvrent par les œuvres. Tout eſt utile aux ames qui ſervent Dieu. Moïen pour conſerver une paix conſtante & inalterable. p. 133

Trente-deuxiéme Lettre. A Madame.....

Il la conſole ſur la peine qu'elle a, de voir des gens de bien oppoſez en ſentimens. Il lui fait connoiſtre, que les moïens de vivre en paix conſiſtent à eſtre ſans deſirs, & à ſe ſoûmettre à Dieu en toutes choſes. p. 136

Trente-troiſiéme Lettre. A Monſieur....

Sur la gratitude que nous devons à Dieu pour toutes les bontez qu'il a pour nous. p. 141

Trente-quatriéme Lettre. A un illuſtre Prelat.

Il lui marque l'empreſſement qu'il a d'apprendre de ſes nouvelles, & en meſme temps la conduite qu'il doit tenir pour ſe ſauver, en travaillant à ſauver les autres. page 145

Trente-cinquiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui fait connoiſtre que Dieu permet ſouvent, que les intentions les plus juſtes ſoient renverſées; & qu'il n'y a que les diſpoſitions interieures qui lui ſoient agreables. p. 148

Treme-ſixiéme Lettre. A la meſme.

Il lui repreſente de quelle maniere Elle doit travailler à ſe procurer la paix. Que l'Eſprit de Dieu doit eſtre la ſeule regle de ſa conduite; & que la charité peut ſe perdre en un inſtant ſans qu'on y penſe. page 151

Trente-ſeptiéme Lettre. A Monſieur...

Un Eccleſiaſtique pourvû de pluſieurs Benefices, aïant pris la reſolution de s'en défaire, & de n'agir en cela par aucun

motif humain ; Monſieur l'Abbé de la Trappe s'excuſe envers une perſonne qui l'avoit prié de lui rendre ſervice en cette occaſion, de ne le pouvoir faire, ſans intereſſer ſa conſcience. p. 155

Trente-huitiéme Lettre. A Mademoiſelle....

Il la conſole ſur ſon entrée en Religion malgré l'oppoſition de ſes pere & mere, & la ſollicite d'y perſeverer : Il lui explique comment l'obeïſſance qu'elle leur doit, ne peut eſtre bleſſée par cette démarche, & lui donne pluſieurs avis pour affermir ſa vocation. p. 159

Trente-neuviéme Lettre. A Madame....

Il l'aſſure qu'il emploïera ſes prieres & celles de ſes Freres pour obtenir de Dieu le retour & la reconciliation d'une ame ingrate & infidelle. p. 162

Quarantiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui marque la conduite qu'Elle doit tenir en une affaire épineuſe. Qu'il faut ſouffrir les maux auſquels on ne peut remedier. p. 164

Quarante-troiſiéme Lettre. A la meſme.

En lui faiſant voir que le monde ne vaut pas la peine qu'on s'y attache, il ſouhaite que rien ne puiſſe la diſtraire du deſir qu'Elle a d'eſtre à Dieu & de le ſervir; & lui enſeigne les moïens de joüir interieurement d'une paix ſolide, en lui propoſant l'exemple d'une ſainte Solitaire. page 167

Quarante-quatriéme Lettre. A une Demoiſelle qui avoit perdu ſon Pere.

Aprés lui avoir témoigné combien il eſt ſenſible à la perte qu'elle vient de faire; il lui marque les puiſſans motifs qu'elle a de ſe ſeparer du monde, en embraſſant le parti du Cloiſtre, & ce qu'elle doit faire pour cela. Ce que c'eſt que le Noviciat, & quelles qualitez ſont requiſes pour faire des vœux. p. 170

Quarante-cinquiéme Lettre. A un Religieux, ſur un Bref de tranſlation qu'il avoit obtenu.

Comment les Superieurs devroient examiner la vocation de ceux de leurs Religieux, qui auroient envie de quitter leurs obſervances. Religieux de differens Ordres,

reçûs à la Trappe, & qui y ſont morts avec édification. Caractere de la plûpart des Superieurs. p. 176

Quarante-ſixiéme Lettre. A une Religieuſe.

Il lui fait voir que les meilleurs deſſeins ſont d'ordinaire combattus, & qu'en ce cas-là le témoignage ſeul de noſtre conſcience doit faire noſtre repos. p. 180

Quarante-ſeptiéme Lettre. A Monſieur....

Il lui conſeille de ſonder ſes forces & ſon cœur, avant que de rentrer dans le Cloiſtre une ſeconde fois. p. 183

Quarante-huitiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui rend compte du prompt départ d'un Gentilhomme, qui avoit eu le deſir de ſe faire Religieux : De là il prend occaſion de lui parler de la legereté de la volonté humaine, & de l'obligation de ſe détacher des choſes exterieures. p. 186

Quarante-neuviéme Lettre. A la meſme.

Il lui fait voir qu'il eſt dangereux de differer juſqu'aux derniers momens de la vie à ſonger au ſalut ; & qu'il eſt rare de

trouver des amis assez sinceres pour donner, en ces temps-là, des avis salutaires. page 190

Cinquantiéme Lettre. A un Superieur.

Il lui dit son sentiment sur la sortie d'une Religieuse hors de son Monastere, pour aller prendre les Eaux de Vichy. p. 194

Cinquante-uniéme Lettre. A un Superieur.

Il luy rend raison du motif qui l'a porté à recevoir dans son Monastere un Religieux de sa Congregation. p. 197

Cinquante-deuxiéme Lettre. A Monsieur....

Eloge d'un saint Prestre. Vertus qu'il a pratiquées pendant sa vie, & merveilles qu'il a faites aprés sa mort. p. 199

Cinquante-troisiéme Lettre. A son Alteſſe Royale Madame de Guise.

Aprés lui avoir marqué qu'il ne doute point que la mort de Mademoiselle de Guise ne lui soit sensible, il prend de là occasion de lui representer cette mort comme une peinture de l'inconstance des choses creées: Ensuite il lui marque que les reflexions

que

que nous faiſons ſur de ſemblable evenemens, ne font pas d'aſſez profondes impreſſions ſur noſtre eſprit. p. 202

Cinquante-quatriéme Lettre. A la meſme.

Il la prie d'aſſurer la Reine d'Eſpagne que lui & ſa Communauté ne manqueront pas de demander à Dieu, l'effet des vœux de ſa Majeſté. p. 206

Cinquante-cinquiéme Lettre. A Mademoiſelle....

Il l'exhorte à la patience, comme eſtant la diſpoſition la plus utile à une perſonne malade, & un moien ſeur de ſe rendre inſurmontable aux tentations; & lui repreſente que ſa vie aprés avoir eſté remplie de peines & d'accidens faſcheux, eſt ſur le point d'eſtre terminée par une fin de benediction. p. 208

Cinquante-ſixiéme Lettre. A une Superieure.

Il donne à une perſonne chargée d'une Communauté de Femmes & de Filles pluſieurs avis ſalutaires pour ſe conduire; & ſur tout il lui inſinuë que la charité doit eſtre au fond de ſon cœur. p. 213

Cinquante-ſeptiéme Lettre. A une Superieure.

Il lui conſeille de prendre garde à ne pas quitter legerement la place qu'elle occupe, & de choiſir une perſonne ſur qui elle puiſſe ſe décharger d'une partie de ſes ſoins, & il lui donne quelque avis en cas qu'elle reconnoiſſe viſiblement que Dieu l'appelle à la retraite. p. 218

Cinquante-huitiéme Lettre. A Monſieur...

Sur la mort d'un Eccleſiaſtique d'un grand merite. Que Dieu ſeul eſt l'auteur de la converſion des Pecheurs. Pourquoi le nombre de ceux qui ſe ſauvent eſt tres-petit. p. 224

Cinquante-neuviéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui parle de ſon grand deſintereſſement comme un effet de la Grace; & de la reconnoiſſance qu'Elle en doit à Dieu; Il tâche de l'affermir dans la reſolution qu'Elle a priſe de ne ſe mêler de rien, & lui fait voir les avantages de la Retraite. p. 228

Soixantiéme Lettre. A la meſme.

Il lui preſcrit les moïens de rendre ſa conduite irreprehenſible devant Dieu & devant les hommes. p. 232

Soixante-quatriéme Lettre. A un Religieux.

Aprés lui avoir fait réponſe ſur ſix doutes ou difficultez qui lui a propoſées, il l'exhorte à aimer la ſainteté de ſon état, & à en remplir les devoirs. p. 235

Soixante-uniéme Lettre. A un Superieur.

Il lui repreſente ce qui lui paroiſt le plus expedient dans ce qui regarde un de ſes Religieux, qui avoit le deſſein de ſe retirer à la Trappe. p. 240

Soixante-deuxiéme Lettre. A Monſieur....

Il le prie de faciliter à un Religieux qui vouloit changer d'Ordre, les moïens d'embraſſer la vie qu'on mene à la Trappe. page 243

Soixante-troiſiéme Lettre. A Monſieur...

Il lui mande que ſon Frere le Religieux, eſtant venu à la Trappe, lui avoit té-

moigné en ce temps-là le deſſein qu'il avoit de s'y retirer un jour ; qu'il y eſt arrivé ; qu'il lui a donné l'habit ; mais qu'il l'examinera ſerieuſement avant que de l'admettre à la Profeſſion. p. 246

Soixante-quatriéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui fait voir l'obligation où Elle eſt de s'appliquer à ſe ſurmonter, & d'en demander à Dieu la force. Que les Grands ſont aſſujettis aux meſmes regles de l'Evangile, que le commun des hommes : Conduite qu'ils doivent tenir à l'égard du prochain. Que pour eſtre ſaint il faut n'avoir point de paſſions, ſi ce n'eſt pour les combattre & pour les vaincre. p. 249

Soixante-cinquiéme Lettre. A la meſme.

Il lui repreſente que la vie eſt toute pleine de rencontres deſagreables. Neceſſité des reflexions. Conſolation qu'il y a à voir nos actions expliquées contre nos intentions. p. 254

Soixante-ſixiéme Lettre. A un Eccleſiaſtique de ſes Amis.

Il lui témoigne ſa joïe de voir des marques obligeantes de ſon ſouvenir. Il lui parle

du voïage d'Italie qu'ils ont fait enſemble, & il lui marque la conſolation qu'il auroit, ſi jamais il alloit le voir en ſon deſert. p. 257

Soixante-ſeptiéme Lettre. A un Inconnu.

Il preſcrit à un Preſtre chargé de la conduite des Ames, & qui avoit eu le malheur de tomber en de grands égaremens, ce qu'il doit faire pour revenir de ſes excés. p. 259

Soixante-huitiéme Lettre. A un Capucin.

Il lui mande que pour eſtre reçû dans le Monaſtere de la Trappe, il faut qu'il obtienne un Bref de Rome. p. 263

Soixante-neuviéme Lettre. A un Abbé.

Il lui témoigne la joïe qu'il a d'apprendre le progrés qu'a fait, malgré les contradictions, la Reforme qu'il a introduite dans ſon Monaſtere. p. 265

Soixante-dixiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui fait voir les motifs preſſans que nous avons de recourir à Dieu dans les conjonctures fâcheuſes; & lui preſcrit en même-

temps les moïens de joüir d'une paix conſtante. Uſage que l'on doit faire de ce monde & de ce qui s'y paſſe. p. 270.

Soixante-onziéme Lettre. A un Religieux de l'Ordre.

Qu'un Religieux ne doit point ſe tirer de ſoi-meſme du lieu où la Providence de Dieu l'a conduit, à moins qu'elle ne lui en donne des ouvertures. Qu'on doit deſirer une vie plus interieure, lors qu'on ſe trouve expoſé dans les occupations exterieures, meſme neceſſaires. p. 275

Soixante-douziéme Lettre. A un Religieux.

A l'occaſion de la mort d'un homme du monde, il dit qu'il faut adorer les conduites de Dieu toutes rigoureuſes qu'elles nous paroiſſent. Qu'il ſert fort peu de ſolliciter les hommes pour ſes affaires, ſi on n'a ſoin en meſme-temps de ſolliciter Dieu, & d'en attendre le ſuccés de ſa main. p. 278

Soixante-treiziéme Lettre. A un Eveſque.

Il lui témoigne la joïe qu'il a des benedictions que Dieu répand ſur ſa vigilance paſtorale. Il le prie de ne le pas oublier au pied des Autels. p. 282.

Soixante-quatorziéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui parle de l'état deplorable où ſe trouve le Roy d'Angleterre, & par là il lui fait connoiſtre l'incertitude des choſes d'ici bas, & les vains efforts que font les gens du monde ponr ſe procurer la paix. De quel œil il faut regarder ce monde. p. 286

Soixante-quinziéme Lettre. A la meſme.

Il continuë à lui faire connoiſtre qu'il n'y a de conſiſtance aſſurée qu'en Dieu ſeul. page 291

Soixante-ſeiziéme Lettre. A une Religieuſe.

Ceux qui reviennent à Dieu d'une vie mondaine, trouvent des diſtances preſque infinies entre leurs dettes, & ce qu'ils font pour les acquiter. De la maniere que le monde eſt fait, & à la corruption qui y regne, on ne trouve gueres de raiſons pour oppoſer aux deſſeins de ceux qui veulent s'en retirer. p. 295

Soixante-dix-ſeptiéme Lettre. A un Eveſque.

Qu'il faut adorer les ordres de Dieu & s'y

ſoumettre avec joïe dans quelque ſituation qu'on ſe trouve. p. 299.

Soixante-dix-huitiéme Lettre. A un Abbé de ſes Amis.

Sur la pauvreté religieuſe, & l'éloignement qu'on doit avoir des procés. p. 302.

Soixante-dix-neuviéme Lettre. A une perſonne de qualité.

Que la paix dans les diſgraces eſt une marque ſenſible qu'on eſt dans l'ordre de Dieu. Il lui donne avis de l'heureuſe fin d'un de ſes Religieux. De l'obligation indiſpenſable de regler ſa maiſon. p. 306.

Quatre-vingtiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Précautions qu'il faut prendre malgré ſoi, lors qu'on eſt obligé d'avoir quelque commerce avec les gens du monde. Bonheur de la Retraite. Moïen de paſſer ſes jours dans le repos & dans la paix. p. 316

Quatre-vingt-uniéme Lettre. A la meſme.

Il lui inſinuë que de tous les moïens de ſe ſantifier, celui des humiliations eſt le plus puiſſant. Que ceux qui ſont à Dieu,

doivent marcher & ſe conduire par cette voïe, qui eſt meſme plus pour les Grands que pour les autres. Conduite que doivent tenir les Grands. p. 321

Quatre-vingt-deuxiéme Lettre. A un Superieur.

Il lui dit qu'un Religieux ne peut retenir ni beaucoup ni peu d'argent ſans violer le vœu de pauvreté, quoi qu'avec la permiſſion de ſon Superieur, qui peche lui-meſme en la lui donnant. p. 325

Quatre-vingt-troiſiéme Lettre. A une Religieuſe.

Que les diſgraces ſont pour un Chrétien un nouveau ſujet de s'unir plus intimement à Dieu, dont l'eſprit ne ſe peut trouver avec celui qui aime le monde. p. 329

Quatre-vingt-quatriéme Lettre. A un de ſes Amis.

Qu'un veritable Chrêtien doit ſe conſoler de la diſſolution prochaine de ſon corps, dans l'eſperance que Dieu le lui rendra un jour incorruptible. p. 333

Quatre-vingt-cinquiéme Lettre. A une perſonne de qualité.

Que lorſque Dieu nous a éloignez du mon-

de, on ne doit s'y rengager que par un ordre visible de sa Providence. p. 336.

Quatre-vingt-sixiéme Lettre.
Au mesme.

Il lui parle d'une personne de qualité qui ne trouvoit aucun repos dans son élevation. Il plaint le malheur d'un homme qui venoit de mourir dans le tumulte & l'embarras du monde. p. 341

Quatre-vingt-septiéme Lettre. A son Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui fait voir que les conduites de Dieu sont admirables. Que les vûës des hommes sont courtes, & que pour estre delivré des inquietudes continuelles, il faut estre dans une grande indifference. p. 347.

Quatre-vingt-huitiéme Lettre.
A la mesme.

Il lui marque l'usage qu'Elle doit faire des connoissances & des lumieres que Dieu lui a données. Que vouloir estre grand dans la maison de Dieu, c'est une sainte ambition. p. 350

Quatre-vingt-neuviéme Lettre.
A un Religieux.

Il lui dit qu'un Moine est obligé dans quel-

que lieu qu'il ſe trouve, d'eſtre fidele à ſes obligations. p. 353

Quatre-vingt-dixiéme Lettre. A une Dame de qualité.

Qu'on doit prendre les ſoins neceſſaires des choſes temporelles, ſans neanmoins s'y attacher. Qu'il faut répondre aux graces que Dieu nous fait, avec une fidelité qui leur ſoit proportionnée. p. 356

Quatre-vingt-onziéme Lettre. A un Eveſque.

Il lui rend compte des raiſons qui l'ont porté à renvoïer un Novice qui lui étoit venu de ſa part. Que plus Dieu exerce une perſonne, plus il lui fait miſericorde. page 359

Quatre-vingt-douziéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui repreſente que pour ſe conſerver une paix conſtante, il faut ſe tenir purement dans la dépendance de Dieu: Qu'en qualité de Chrétien on doit tendre à cette diſpoſition. p. 364

Quatre-vingt-treiziéme Lettre. A la meſme.

Il lui parle de ſon Zele pour la Religion, pour le bien de l'Eſtat, & pour la perſonne du Roy : & il l'aſſure qu'il prie Dieu continuellement pour détourner les maux dont nous ſommes menacez, & que les gens de bien doivent s'unir pour en obtenir toute la protection dont on a beſoin. p. 367

Quatre-vingt-quatorziéme Lettre. A un Abbé Regulier.

De l'Ordre de Citeaux, qui travailloit à reformer ſa maiſon. Il lui donne pluſieurs avis pour reüſſir dans cette ſainte entrepriſe. p. 370

Quatre-vingt-quinziéme Lettre. A une Dame de qualité.

Que les peines & les croix que Dieu nous envoïe nous ſont plus ſalutaires, que celles que nous nous choiſiſſons nous-meſmes. p. 379

Quatre-vingt-ſeiziéme Lettre. A un Abbé Regulier.

Il lui fait connoiſtre les raiſons qui l'empeſchent d'aller à Paris pour les affaires

de l'Ordre. Il ſoûtient qu'un Superieur ne peut permettre à un Religieux d'aller aux Eaux. p. 384

Quatre-vingt-dix-ſeptiéme Lettre. A une Religieuſe.

Il lui témoigne le deſir ardent qu'il a de ſe voir déchargé de la Superiorité, dans la vûë du compte terrible que Dieu lui en demandera un jour. Qu'un Eccleſiaſtique qui a paſſé ſa vie dans la diſſipation, a beſoin de retraite. p. 388

Quatre-vingt-dix-ſeptiéme Lettre. A la meſme.

Que l'unique moïen d'eſtre heureux en cette vie & en l'autre, eſt de recevoir avec une ſoumiſſion égale les ordres de la divine Providence. p. 392

Quatre-vingt-dix-huitiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui marque ſon ſentiment touchant la guerre d'Irlande. Pouvoir de l'aumône, & maniere de la bien faire. p. 396

Quatre-vingt-dix-neuviéme Lettre. A la meſme.

Il lui inſinuë que Dieu veut qu'Elle ait

des peines en ce monde, & qu'il lui eſt avantageux de marcher par les contradictions. Qu'Elle doit avoir une charité veritable & ſincere pour ceux qui ne lui ſont pas agreables. p. 399

Centiéme Lettre. A un Abbé de l'Ordre.

Qu'un Superieur répondra au jugement de Dieu, des Religieux qu'il aura preſenté aux Ordres. Il lui parle de l'état où ſe trouvent les affaires de la Reforme. p. 402

Cent uniéme Lettre. A une Religieuſe.

Qu'on ne peut eſtre parfaitement uni à Dieu, ſi on ne fait divorce avec le monde. p. 406

Cent deuxiéme Lettre. A un Religieux.

Il lui dit, que plus on a reçû de graces de Dieu, plus on eſt dans l'obligation de lui en témoigner ſa reconnoiſſance. p. 410

Cent troiſiéme Lettre. A une Abbeſſe.

Il lui conſeille de ſe mettre ſous la Juriſdiction de ſon Eveſque, vû les oppoſitions qu'elle trouve dans ſes Superieurs à l'établiſſement de la Regularité dans ſon Monaſtere. p. 412

Cent quatriéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Aprés l'avoir entretenuë de pluſieurs particularitez, entre autres de l'élection du Pape, il lui marque ce qu'Elle doit faire pour ſe preparer à communier à la Feſte de tous les Saints, & qu'eſtant Chrétienne, Elle doit tolerer les foibles. p. 419

Cent cinquiéme Lettre. A la meſme.

Il lui mande que ſes incommoditez n'ont point d'autre cauſe que la ſituation du païs qu'il habite. Sentiment qu'il a de l'Opera. p. 425

Cent ſixiéme Lettre. A un Superieur.

Il le prie de l'excuſer de ce qu'il ne peut faire ce qu'il deſire de lui, attendu la la miſere du païs, & le grand nombre de pauvres qui y ſont. p. 428

Cent ſeptiéme Lettre. A un Religieux

D'une autre Obſervance, qui eſtoit venu à la Trappe, qui y prit l'habit, & qui s'en retourna dans le monde pour s'adonner à l'étude. p. 430

TABLE DES LETTRES.
Cent huitiéme Lettre. A une Dame de qualité.
Il la conſole ſur la perte qu'elle a faite de ſa fille. Il lui fait voir que Dieu eſt le maiſtre abſolu de nos vies. Qu'il prive les parens de leurs enfans, quand & comme il le juge à propos. Qu'elle doit faire de cette privation un acte de Religion; & de-là il prend occaſion de lui parler de la mort. p. 437
Cent neuviéme Lettre. A un Preſtre.
Il lui marque combien il a eſté ſenſible à la douleur qu'une perſonne de grande qualité a reſſentie de la perte de ſa fille, & en meſme-temps il l'aſſure de ſa reconnoiſſance pour toutes ſes bontez. p. 441
Cent dixiéme Lettre. A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.
Que la mort de nos amis doit nous inſtruire. page 444
Cent onziéme Lettre. A la meſme.
Sur le bonheur de ceux qui ſavent profiter de la naiſſance de Noſtre-Seigneur, & ſur l'illuſion preſque generale qui regne dans le monde. p. 447
Fin de la Table.

LETTRES

LETTRES
CHOISIES
DU TRES R. P. ANCIEN ABBE' DE LA TRAPPE, ECRITES A DIFFERENTES PERSONNES.

PREMIERE LETTRE
A une Dame affligée.

Il lui parle de la conformité que l'on doit avoir aux volontez de Dieu.

IL n'y a que deux jours que j'eus l'honneur de vous écrire, & je n'ai rien à répondre à voſtre derniere Lettre,

ſinon qu'il n'y a qu'une ſeule choſe en ce monde qui doive nous cauſer de la douleur ; c'eſt le peché ; & quand noſtre vie en eſt exempte, quoi qu'il arrive, il faut conſerver la paix. Pourvû que Dieu ſoit content, nous le devons eſtre, puiſque ſa volonté ſeule doit eſtre la regle de la noſtre, & quand meſme vous vous ſeriez mécomptée dans l'affaire dont vous me parlez, il ſuffiroit de reconnoiſtre voſtre faute devant lui, de vous en humilier, & de la reparer en tout ce qui vous ſeroit poſſible, ſans vous laiſſer ſurprendre par le trouble, qui ſuit preſque toûjours le mauvais ſuccés des affaires, qui augmente les maux, & qui ne les diminuë jamais. Quoique vous ſoïez obligée de faire ce qui peut eſtre en voſtre pouvoir pour calmer l'eſprit des perſonnes auſquelles Dieu vous a ſoûmiſe, cependant ſi vous n'en venez pas à bout,

vous devez porter avec beaucoup de douceur & de patience toutes les humiliations, qui vous viendront de leur part ; & à le bien prendre, les mauvais traitemens qui nous viennent du coſté des hommes, ſont des graces que Dieu nous fait, qui punit en nous, par une conduite de miſericorde, les fautes que nous connoiſſons. & celles que nous ne connoiſſons pas. Il me paroiſt que vous eſtes ſur cela dans une diſpoſition ſi chrétienne, qu'il n'y a rien autre choſe à faire, qu'à prier Dieu qu'il vous la conſerve. Non ſeulement cette rencontre-ci ne vous eſt point une raiſon d'augmenter vos pénitences, au contraire elle vous en eſt une de ne rien faire au delà des meſures que vous aviez priſes ; de crainte que ſi vous alliez plus loin, il ne s'y mêlât des motifs & des conſiderations humaines, qui en détruiroient tout le merite, & qui empeſcheroient que voſtre

ſacrifice n'euſt l'agrément, & ne fuſt reçû avec la benediction, que vous en aviez eſperée : La victime doit eſtre toute pure, & il n'y doit rien entrer qui puiſſe en alterer l'integrité. Ne prenez aucun parti ni aucune reſolution, qui ne ſoit dans l'ordre de Dieu, & conforme à vos devoirs. Regardez-le, Madame, en tous les états qu'il lui plaira de vous mettre : conduiſez-vous uniquement dans ſa vûë, & remettez-lui toute voſtre deſtinée entre les mains ; il ſait ce qui nous eſt de plus avantageux, & vous recevrez de ſa bonté ſelon vos beſoins tous les ſecours & toute la protection qui vous ſera neceſſaire. Enfin voſtre conſolation doit eſtre de ſavoir que vous ne pouvez le perdre, tant que vous le voudrez conſerver. Je ſuis avec beaucoup de vérité & de reſpect, &c.

II. LETTRE

A un Maréchal de France.

Il lui parle des conduites de Dieu ſur lui, & des moïens de le trouver & de le ſervir au milieu des embarras & du tumulte, inſeparables du commandement d'une Armée.

J'Admire, Monſeigneur, la conduite de Dieu, qui vous engage plus que jamais dans les emplois du monde, lorſqu'il vous inſpire plus de deſir d'eſtre à lui & de vous attacher à ſon ſervice. Comme vous n'avez fait aucun pas, ni aucune diligence pour vous les procurer, & que c'eſt un pur effet du choix & de la bonté du Maiſtre, il y a tout ſujet de croire que Dieu ne vous refuſera pas la protection qu'il donne pour l'ordinaire à ceux, qui ſuivent les inclinations de ſa pro-

vidence, & qui regardent les choſes avec des veuës chrétiennes, & comme venant de ſa main, bien qu'elles paſſent par celles des hommes. Quoique l'eſtat auquel vous vous trouvez, Monſeigneur, paroiſſe peu propre pour conſerver les ſentimens & les volontez, que vous recevez depuis quelque temps de la miſericorde de Dieu; cependant il n'y eſt pas ſi contraire que l'on croiroit, & il eſt mal-aiſé que vous penſiez ſouvent, qu'il n'y a point de qualité, que Dieu s'attribuë davantage que celle de *Seigneur* & de *Dieu des Armées*; que dans la verité il en regle tous les mouvemens, que les batailles ne ſe donnent & ne ſe gagnent que par ſon ordre, & que vous ne trouviez de perpetuels ſujets de vous occuper de lui, de vous y élever, & meſme de vous y unir parmi toutes les occaſions, qu'un homme moins Chrêtien que vous, auroit de s'en

éloigner & de s'en diſtraire : Rien, Monſeigneur, comme vous le ſavez, ne vous ſauroit eſtre plus utile pour vous donner des diſpoſitions ſi neceſſaires, & pour vous y maintenir, que de vous mettre, autant que vous le pourrez, devant les yeux le compte exact que vous rendrez quelque jour à Dieu, de la charge qui vous a eſté impoſée, & des moïens que vous aurez pris pour vous acquitter avec tout le merite & la dignité que vous devez, d'une fonction auſſi grande & auſſi difficile, & de croire qu'entre tous ces moïens il n'y en a point de plus efficace que de le regarder en toutes choſes, de n'entreprendre jamais rien ſans l'avoir conſulté, & d'attendre beaucoup plus de ſon ſecours, que de toutes les forces & les puiſſances humaines. Pour nous, Monſeigneur, nous ne ceſſerons point d'élever nos mains & nos cœurs

au Ciel pour lui recommander tout ce qui vous touche. Il y a long-temps que c'eſt-là la principale de nos obligations, de laquelle nous nous acquitterons preſentement avec d'autant plus de ſoin & d'application, que nous ſavons, que vos beſoins ſont plus grands & voſtre perſonne plus expoſée. Faites-moi l'honneur de croire, que je ſuis avec toute ſorte de reſpect & de fidélité, &c.

III. LETTRE

A une Dame de qualité.

Il lui parle des avantages de la Retraite.

Qu'il faut pour entreprendre un bien, qu'il ſoit evident que Dieu le demande de nous.

De la maniere de paſſer ſaintement le Carême.

VOus avez, Madame, de grandes obligations à Nôtre Seigneur, de ce qu'il vous donne de l'amour pour la Retraite, & qu'au lieu qu'elle accable les perſonnes qui ſont du monde, vous y trouvez toute la douceur & tout l'attrait que vous me mandez. Vous ne ſauriez trop le prier, qu'il vous conſerve des diſpoſitions ſi chrétiennes, & ſi contraires à l'air du

païs dans lequel vous vivez. La reconnoiſſance que vous en avez, eſt une marque du cas que vous en faites, & il n'y a rien par où nous puiſſions engager Dieu davantage à ne nous point retirer les graces dont il a commencé de nous favoriſer, que par le ſoin que nous avons d'en faire un bon uſage; c'eſt à quoi je ne doute point que vous ne penſiez, & que vous ne mettiez voſtre principale étude.

Je vous dirai touchant l'affaire dont vous vous eſtes mêlée depuis peu, que vous devez tenir une maxime generale, qui eſt de n'entrer en aucune, qu'il ne vous ſoit évident que Dieu vous y appelle; car il arrive ſouvent que nous nous laiſſons aller à de certaines lueurs des biens qui ſe preſentent, & que ſuivant nos inclinations & non pas l'ordre de Dieu, les choſes n'ont ni l'effet ni le ſuccés, que nous avions eu en vûë, & ne nous pro-

duiſent rien, que le repentir de nous y eſtre engagez. Il faut que ceux qui font leur principal d'eſtre à Dieu, & de lui plaire, le conſultent en tout, & ne ſe trouvent en rien, s'il eſt poſſible, qui ne ſoit entierement conforme à ſes volontez : Comme elles doivent eſtre les regles conſtantes de noſtre conduite, il faut eſſaïer de les connoiſtre, & de ne s'y pas tromper.

Pour ce qui eſt de la rencontre du temps où nous ſommes preſts d'entrer ; ma penſée eſt, Madame, que vous devez paſſer le Carême avec toute l'exactitude que voſtre ſanté vous pourra permettre, ſans vous flatter, garder tous les jeûnes, & faire le ſoir une collation ſi ſimple & ſi frugale, que vous donniez à la coûtume ce que vous ne pourriez lui refuſer. Cependant ne faites rien qui puiſſe alterer voſtre ſanté, car ma crainte eſt, & ce doit eſtre la voſtre, que ſi vous entreprenez

quelque choſe de trop fort, vous ne vous mettiez en état de faire le moins, & qu'à la premiere incommodité qui vous arriveroit, toute voſtre famille ne vous tombaſt ſur les bras, pour vous obliger à des temperamens, qui ſeroient également contre les meſures que vous auriez priſes, & contre voſtre devoir. Il y a une mortification à pratiquer, qui ne laiſſe pas d'avoir ſes peines, & par conſequent ſon merite; c'eſt de ne manger que des choſes communes, & de s'abſtenir de celles, qui vont plus au gouſt & au plaiſir, qu'à la neceſſité. Quand vous vous preſcrirez en cela des loix, & que vous y joindrez la pieté interieure, les converſations édifiantes, les aſſiſtances aux Predications & aux Offices de l'Egliſe; je ſuis perſuadé que Dieu ſera content de voſtre conduite, & qu'il n'en exigera pas davantage d'une perſonne, qui ſe trouve dans les

engagemens où vous eſtes. Le principal eſt, que vous veilliez ſur vous-meſme & ſur vos humeurs, & que vous travailliez avec application à moderer ce qui s'y peut rencontrer de trop humain, de trop naturel & de trop vif ; c'eſt le veritable ſacrifice que Dieu demande de ceux qui le ſervent, & duquel on peut s'acquitter dans tous les temps. Je vous dis cela, Madame, parce que j'ai toûjours remarqué, que l'abſtinence des ſens coûte beaucoup moins que celle de l'eſprit. Voilà, M^e^, tout ce que je puis vous dire, le commerce des lettres, eſtant auſſi incertain qu'il eſt, fait qu'on retient beaucoup de choſes que l'on ne doit pas commettre au hazard. Nous ne manquerons point de recommander à Dieu toutes vos intentions ; je vous ſupplie d'en eſtre aſſurée, auſſi bien que de la ſincerité & du reſpect avec lequel je ſuis, &c.

IV. LETTRE

A un Prelat.

Il lui dit les raiſons qui l'empeſchent d'aller à Paris, pour les affaires de l'étroite Obſervance.

IL n'y a perſonne, Monſeigneur, aux ordres & aux ſentimens de qui je rende jamais une obeïſſance plus prompte & plus ponctuelle qu'aux voſtres; mais permettez-moi de vous dire, que quoique Dieu m'ait donné juſques ici aſſez de force pour ne manquer à aucune des regularitez auſquelles je ſuis obligé, je ne laiſſe point d'eſtre incommodé d'une chaleur qui ne me quitte point, & qui dans les moindres mouvemens extraordinaires devient une fiévre toute formée. Outre cela il y a un de nos Freres, qui depuis deux mois

eſt aux portes de la mort : bien que Dieu lui ait donné toutes les diſpoſitions que je lui pouvois ſouhaiter dans cét état, l'inſtant de la mort eſt aſſurément celui des plus grandes tentations, & je vous avoüe que pour le quitter dans cette extremité là, il faudroit me faire une violence, que j'aurois peine à ſupporter ; Dieu qui me l'a confié & qui l'a mis dans nos mains, veut, ce me ſemble, que je le remette dans les ſiennes, & à moins que d'en recevoir les derniers ſoupirs, & de lui fermer les yeux, je ne croirois pas pouvoir rendre à Dieu le compte qu'il m'en demandera. Je ſai que je dois tout à noſtre Obſervance, que rien ne m'importe davantage, que l'affaire qui ſe traite preſentement ; mais je n'en ſuis qu'une partie & la moins conſiderable, & Dieu m'a chargé en chef, de la conduite de cette Maiſon, & l'obligation que j'ai de

veiller ſur les ames qu'il a daigné commettre à nos ſoins, me paroiſt preferable à toutes les autres.

J'ai une troiſiéme difficulté, Monſeigneur, qu'il faut encore que je vous diſe ; c'eſt que ma ſanté qui n'eſt pas maintenant ſi vigoureuſe qu'elle a eſté, m'empêche de pouvoir faire à pied les viſites & les ſollicitations qui ſeroient neceſſaires. D'uſer d'une maniere d'aller plus commode, cela ne conviendroit point à la ſimplicité de mon état, & il n'y a point d'apparence, que j'approuvaſſe par mon exemple, ce que j'ai toûjours eſtimé condamnable dans les perſonnes de ma profeſſion. Quand un Religieux ne peut plus aller par le monde ſelon cette pauvreté qui lui eſt ſi eſſentielle, Dieu ne veut de lui autre choſe, ſinon qu'il demeure enfermé dans ſon Cloiſtre ; qu'il y prie ſans ceſſe ; qu'il y pleure ſes pechez, & qu'il y attende la mort. Il y a d'autres

tres raiſons particulieres que je ne puis écrire, mais que je vous dirois, ſi j'avois l'honneur de vous voir. Cependant ſi aprés cela vous m'ordonnez de partir ; je croirai que Dieu me parle par voſtre bouche ; je ne differerai pas un moment à vous obeïr, ſi ce n'eſt qu'il ſe trouve quelque impuiſſance réelle, qui m'en empeſche.

Au reſte, Monſeigneur, je ne ſaurois aſſez admirer voſtre bonté, ni vous témoigner à quel point je ſuis penetré des marques que vous m'en donnez. Faites-moi l'honneur & la juſtice de croire, que je n'uſe d'aucune exageration, quand je vous proteſte, que rien n'eſt plus avant dans mon cœur, que le reſpect & la reconnoiſſance, avec laquelle je ſuis voſtre, &c.

V. LETTRE

A une Dame,

Sur le neant de cette vie, & la vanité de tout ce qui n'eſt point éternel.

J'Avois bien ſû que vous aviez eſté incommodée, mais je n'avois pas crû que voſtre mal fuſt tel, que vous me le mandez. Je loüe Dieu de ce qu'il vous a conſervée ; c'eſt à dire, que vous n'eſtes pas aſſez preparée à ſes yeux, & que vous n'avez pas encore toutes les diſpoſitions neceſſaires pour ce grand voïage, auquel on ne ſauroit trop penſer, parce que ſi les meſures que l'on prend en cela, ne ſe trouvoient pas juſtes, c'eſt un défaut qui ne ſe repare que difficilement : Il faut commencer par haïr & mépriſer le monde, ſi on veut faire autant de cas de l'éternité qu'elle le

merite ; car il eſt certain qu'à proportion que le monde diminuë dans noſtre cœur, l'éternité y augmente, & qu'elle prend & remplit tous les vuides & les places qu'il y laiſſe. On ne peut, comme vous ſavez, aimer l'un & l'autre tout enſemble ; ce ſont deux amours qui ſe combattent, & il eſt tres-raiſonnable que celui que l'on conçoit pour un bien qui eſt infini, & dont la durée doit eſtre immortelle, l'emporte par deſſus celui qui n'a qu'une lueur, dont toute la conſiſtance n'eſt que d'un moment. Tout eſt vanité ; plus vous vivrez, & moins vous trouverez de ſolidité dans les hommes ; ils n'ont rien que de creux & de faux, & je ne puis mieux les figurer, que comme ces concavitez des rochers, dont il ſort des voix & des paroles, quoiqu'elles n'aïent ni eſtomac ni bouche pour les former, c'eſt à dire, qu'ils paroiſſent tout ce qu'ils

ne ſont point, & que le meilleur & le plus habile eſt celui qui joüe mieux ſon perſonnage. Quel plaiſir de vivre avec de telles creatures, & quel moïen d'eſtre ſincere parmi ceux qui ne le ſont pas; de ne le pas eſtre auſſi, ce n'eſt pas un moindre inconvenient; & ſi l'on dit qu'il faut reſſembler à ceux avec leſquels on vit & on converſe, cela ſe doit entendre, pourvû qu'ils aïent des qualitez qui ſoient dignes d'eſtre imitées. Adieu, Madame, je ſuis, &c.

VI. LETTRE

A une Princeſſe,

Sur la mort de Madame l'Abbeſſe de .... &c.

Il lui parle de la ſoûmiſſion qu'on doit avoir aux ordres de Dieu.

MADAME,

J'ai appris avec une extrême douleur, que Dieu avoit appellé à lui Madame l'Abbeſſe de ... & je ne conſiderai pas ſeulement la perte que faiſoit le Public d'une Princeſſe qui donnoit une ſi grande édification au monde par ſa vertu & par ſa Religion; mais la verité eſt que V. A. R. me vint d'abord devant les yeux, & que je ne doutai point, qu'Elle ne fuſt ſenſi-

blement touchée d'un accident, auquel Elle ne s'attendoit pas. Vous m'aviez fait l'honneur de me témoigner bien des fois la confiance & l'eſtime que vous aviez pour Elle. C'eſt un bonheur que Madame ... lui ait ſuccedé, parce qu'il y a grande apparence, qu'aïant eſté élevée de ſa main, elle ſe conduira par ſon exemple & par ſes inſtructions ; mais ce ne vous eſt pas une conſolation, & je vois bien de la maniere dont V. A. R. m'en parle, que les creatures ne ſont point capables de lui en donner, & que c'eſt de Dieu ſeul qu'Elle la doit attendre. V. A. R. eſt trop appliquée à ſa conduite pour ne pas profiter d'une telle rencontre ; & je ſuis aſſuré, qu'Elle y voit plus qu'en aucune autre, l'incertitude des choſes d'ici-bas, & que cela a reveillé en elle le ſentiment dans lequel Elle eſtoit, qu'il n'y a que Dieu qui ſoit immuable ; qu'il eſt

toûjours le meſme ; qu'on ne le peut perdre, pourvû qu'on veüille le conſerver ; & qu'il merite ſeul d'eſtre l'objet de l'attachement de nos cœurs. S'il n'y a rien de plus fâcheux & de plus dur, que d'eſtre toûjours ſur le point de perdre les perſonnes que l'on aime, & de ne pouvoir s'en promettre la durée d'un moment ; Dieu que vous voulez ſervir, & à qui vous eſſaïez de plaire depuis ſi long-temps, tiendra lieu de tout à V. A. R. & lui rendra au centuple, & dés ce monde, tout ce qu'Elle abandonnera pour l'amour de lui. Je ſouhaite plus que je ne puis lui dire, qu'il la comble de toutes ſortes de proſperitez & de benedictions. Je la ſupplie de croire qu'on ne peut rien ajoûter à la ſoûmiſſion, à la fidelité, & au profond reſpect que j'ai pour Elle, &c.

VII. LETTRE

A une Abbeſſe.

Il lui conſeille d'eſſaïer d'entrer dans la pratique exacte de ſa Regle, & de ne point écouter les conſeils des perſonnes relâchées.

MA TRES-REVERENDE MERE,

Ma penſée n'a point eſté, lorſque je vous ai mandé, que j'eſtimois que vous deviez embraſſer l'étroite Obſervance de noſtre Regle, que ce fût par-là que vous commençaſſiez la reformation de voſtre Maiſon. Le premier pas que j'ai crû que vous eſtiez obligée de faire, eſt de porter vos Filles à l'obſervation du dernier Bref [a], de leur

[a] *Bref d'Alexandre VII.*

faire

faire connoiſtre, que ne voulant pas s'engager dans une Reforme plus exacte, elles ne peuvent en conſcience ſe diſpenſer de pratiquer ce nouveau Reglement, & que tout autre genre de vie ne peut plus eſtre regardé, que comme un abus, un relâchement & une corruption.

Pour ce qui eſt de voſtre perſonne, Ma tres-Reverende Mere, comme il n'y a nulle apparence que vous entrepreniez ce qui ſurpaſſe vos forces; il eſt auſſi, ce me ſemble, dans l'ordre de Dieu, & digne du zele qu'il vous donne, de faire, & de n'oublier rien de ce qui dependra de vous, pour le retabliſſement de ſon ſervice dans vôtre Monaſtere; & comme il y auroit de l'imprudence de vouloir ſoûtenir avec opiniatreté un genre de vie, qui n'auroit aucune proportion avec voſtre temperament, il n'y a auſſi perſonne, qui puiſſe juſte-

ment condamner, que vous eſſaïez de pratiquer ce que vous trouvez établi dans voſtre Regle, juſques à ce que vous aïez des marques certaines de voſtre impuiſſance; & au cas que vous ne puſſiez pas garder l'abſtinence, qui eſt un des principaux points, aprés vous eſtre miſe en eſtat de l'obſerver; la meſme Regle, qui eſt pleine de diſcretion & de charité, vous en diſpenſe en qualité d'infirme; ſans qu'il ſoit beſoin, pour cela, de recourir aux exemptions de la commune Obſervance; mais vous ne laiſſeriez pas de ſuivre la Regle dans le reſte de ſa diſcipline, & dans ſes autres regularitez, comme dans les veilles, dans les couches dures, dans le travail des mains & dans le ſilence. Les hommes regardent ſouvent des pratiques communes comme des excés, & veulent qu'on ne puiſſe faire ſans miracle, ce qui ne demande, dans la

verité, que des diſpoſitions fort ordinaires. La plus grande partie de ceux qui ſe mêlent de donner des avis, les cherchent, & les prennent beaucoup plus dans les inclinations de la nature, que dans la lumiere de la grace & dans les mouvemens du ſaint-Eſprit; & ſi leur foi eſtoit plus vive, & qu'ils fuſſent autant perſuadez, qu'ils le doivent eſtre, que la Providence regle & gouverne les moindres circonſtances de nos vies, ils ne douteroient pas qu'elle ne s'étendît ſur les plus importantes, & ne conſidereroient point comme des paroles échapées, & dites en l'air, ce que les Saints nous ont enſeigné par plenitude de ſageſſe, lors qu'ils nous ont aſſuré, que nous recevrions de la protection & de la toute-puiſſance de Dieu, ce que nous ne pouvons attendre de la foibleſſe & de l'impuiſſance de la nature.

Enfin, ma tres-Reverende Mere,

je ne pretens rien en cela, ſinon que vous faſſiez les premiers efforts, & que l'experience vous aïant fait connoiſtre ce que vous ne pouvez, vous uſiez de l'indulgence que la Regle ne refuſe point aux perſonnes foibles. Il ſe peut meſme faire, que Dieu, qui verra la bonté de voſtre cœur, la grandeur de voſtre zele, & la pureté de vos intentions, vous donnera ce qui paroiſt aux yeux des hommes, ſi peu proportionné à voſtre conſtitution naturelle. Il n'y a rien de plus vrai, ma tres-Reverende Mere, & vous le dites tres-bien, les Moines dereglez ſont incapables de donner un bon avis. On ne les conſulte point qu'avec beaucoup de danger; car un homme relâché n'a garde de propoſer aux autres, ce qu'il ne fait pas lui-meſme, & de conſeiller au deſſus de ſes œuvres.

Aprés tout, c'eſt un grand

malheur d'eſtre dans une Obſervance relâchée ; on n'y voit rien qui ne s'oppoſe au bon ordre, & qui n'inſpire la licence & le dereglement : La conſolation de ceux qui s'y trouvent, qui ſont engagez dans la conduite, & à qui Dieu donne des connoiſſances & des intentions plus pures qu'à cette multitude de Moines, qui vivent ſans ſentiment & ſans lumiere, eſt qu'il ne demande que leurs ſoins, & qu'il ne leur imputera pas les mauvais ſuccés, ſi la diſpenſation a eſté fidelle.

Au reſte, ma tres-Reverende Mere, je prens toute la part poſſible à la viſite que Dieu vous a renduë ; il a voulu ſans doute vous mettre dans la neceſſité de faire ce que peut-eſtre vous euſſiez eu de la peine de gagner ſur vos propres inclinations, & vous reduire à cette ſimplicité, qui eſt goûtée de ſi peu de perſonnes.

Nous ne manquerons pas de le prier inſtamment, qu'en vous appauvriſſant des biens periſſables, il vous rempliſſe de ſes veritables richeſſes, qui ne ſont point ſujettes aux viciſſitudes des temps, ni aux accidens de la fortune. Ce ſont celles-là qui doivent nous occuper uniquement & dans tous les momens de noſtre vie; les autres ne ſont pas dignes d'en avoir un ſeul inſtant. Faites-moi l'honneur de croire, que l'on ne peut eſtre avec plus de reſpect & de verité, que je ſuis en Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST, Ma tres-Reverende Mere, &c.

J'oubliois à vous dire, que de donner la paix avant la Communion, c'eſt un ancien uſage de noſtre Ordre, & qui eſt expreſſément preſcrit par les Uz de Citeaux, quoiqu'il ait eſté interrompu. Nous l'avons repris dans noſtre Monaſtere, comme diverſes autres pratiques

de l'Ordre, dont ce me ſemble, on devroit faire beaucoup de cas, puis qu'elles ont eſté inſtituées par des Saints.

VIII. LETTRE

A une de ſes Nieces.

Il continuë de l'exhorter à ne ſe point rendre aux inſtances qu'on lui faiſoit de changer d'Obſervance.

QUoique je ne vous écrive pas ſouvent, ma chere Niece, je vous ſupplie de croire que vous ne m'en eſtes, ni moins chere, ni moins preſente; qu'il ne ſe paſſe point de jour que je ne vous offre à Noſtre-Seigneur, & que je ne lui demande, qu'il vous donne une protection particuliere dans tous vos beſoins. J'ai appris par voſtre Lettre avec une joïe tout-à-fait ſenſible, avec combien de fidelité vous continuez de le ſervir, & la fermeté que vous avez euë, à ne vous point rendre

aux volontez de ceux qui vouloient vous obliger à un changement, qui n'étoit point ſelon les regles. Je vous ai mandé, il y a long-temps, que le lieu de voſtre profeſſion eſtoit voſtre tombeau, & que vous n'en deviez ſortir, que pour paroiſtre au jugement de celui, par l'ordre & par la providence duquel vous y eſtiez engagée: C'eſt là où vous devez attendre les benedictions & les graces qui vous ſont neceſſaires, & par toutes les raiſons que vous ſavez, & ſur leſquelles je me ſuis déja expliqué avec vous, c'eſt le lieu où il faut qu'il vous faſſe miſericorde. N'aïez plus d'autre penſée, ma chere Niece, que d'y vivre & d'y mourir en paix, ſans vous arrêter aux mauvaiſes raiſons de ceux qui voudroient vous perſuader le contraire. Nous ne manquerons pas de demander à Noſtre-Seigneur, qu'il acheve en vous ce qu'il y a com-

mencé, & qu'il vous rende de plus en plus digne de la ſainteté d'un état, dont la perfection n'a point de bornes, puiſque la ſienne en eſt le modele & la meſure. C'eſt avec toute la tendreſſe & le ſentiment poſſible que je ſuis, &c.

IX. LETTRE

A une Dame de qualité.

Il lui dit que Dieu ſe ſert des afflictions pour retrancher en nous ce qui lui peut déplaire.

J'Ai bien de la douleur, Madame, de la continuation de voſtre maladie. Dieu vous viſite, & je ne doute point, que vous n'apportiez tout le ſoin & la fidelité neceſſaire pour profiter d'un temps, qui vous doit eſtre tres-cher, puiſque les afflictions qui nous viennent de ſa part, ſont les moïens les plus ordinaires & les plus certains, dont il ſe ſert pour retrancher en nous ce qui lui peut déplaire, & nous rendre tout-à-fait ſelon ſon cœur. Je vous dis, Madame, ce que vous ſavez beaucoup mieux que moi,

puiſque vous l'avez appris par une longue experience. Les ſentimens que vous avez de vous-meſme, & que vous ne craignez point de découvrir, ſont une des plus évidentes marques que vous puiſſiez avoir, de la protection de Dieu ſur vous. Il ſeroit peu utile, dans la verité, de connoiſtre ſes maux, ſi on ne travailloit à y apporter des remedes ; mais il eſt bien difficile d'en avoir une connoiſſance auſſi vive ; que celle qu'il paroiſt que vous avez, & d'en eſtre touchée au point que vous l'eſtes, & d'en negliger la gueriſon. Je ſuis aſſeuré que vous n'eſtes pas contente des diligences que vous faites pour cela; mais cela ne dit point, que Dieu ne le puiſſe eſtre ; c'eſt une conduite qui lui eſt fort ordinaire, de nous cacher, par ſa miſericorde, ce que ſa grace opere en nous de plus effectif pour noſtre ſantification. Nous faiſons, Madame, ce que

vous desirez de nous, avec toute la ferveur qui nous est possible ; je m'y sens obligé par tant de considerations, qu'il n'y a rien á quoi je sois moins capable de manquer. Je prie Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST, qu'il augmente vostre foi de plus en plus, & la volonté que vous avez de lui plaire. Je suis en lui avec toute la reconnoissance & le respect possible, &c.

X. LETTRE

A un Eveſque.

Qu'à l'exemple des Apoſtres, il doit ſe rejoüir des perſecutions qu'on lui ſuſcite; que c'eſt le caractere auquel Dieu marque ſes œuvres.

DAns le moment, Monſeigneur, que je vous ſouhaite une heureuſe année, ma penſée eſt que vous n'en pouvez avoir qui ne le ſoit pas, puiſqu'eſtant auſſi ſoumis que je ſuis aſſeuré que vous l'eſtes, aux volontez de Dieu, vous recevrez de ſa main & d'une maniere égale tous les évenemens; & qu'en faiſant l'uſage qu'il veut que vous en faſſiez, vous trouverez les moïens de vous ſantifier dans les maux qu'il vous enverra, comme dans les biens.

J'apprens preſentement, qu'on vient de vous ſuſciter la tempeſte du monde la plus violente & la plus injuſte, & je vous avoüerai, Monſeigneur, que cette nouvelle a fait ſur moi des impreſſions fort mêlées, & fort differentes; car d'un coſté toutes vos peines me ſont ſenſibles au-delà de ce que je puis vous l'exprimer; & de l'autre il eſt malaiſé que l'on n'ait de la conſolation de voir dans la conduite que Dieu tient ſur vous, des témoignages palpables, & qui ne laiſſent aucun lieu de douter qu'il n'approuve ce que vous faites pour ſa gloire & pour la ſantification de voſtre peuple. Vous ſavez mieux que moi, que le caractere auquel il marque les œuvres qui ſont de lui, eſt l'oppoſition des hommes, & vous eſtes preciſement dans le cas auquel il nous a dit par la bouche de ſon Fils, que ceux qui ſouffrent perſecution, ſont heu-

reux ; puiſque c'eſt pour la gloire de ſon Nom, & pour l'établiſſement & la conſervation de ſa verité, que voſtre autorité & voſtre perſonne eſt attaquée. Le moïen, Monſeigneur, que l'on puiſſe, ſans d'extrêmes contradictions, établir les maximes veritables dans un païs, qui les ignore depuis ſi long-temps, & deſabuſer des gens prevenus des mauvaiſes opinions que de méchans Directeurs leur ont données, accoûtumez à vivre dans le libertinage & dans l'erreur ? L'enfer ne quitte pas ſi aiſément une proie qu'il tient comme aſſurée ; pretendre détruire ſon royaume, & vaincre le fort armé de l'Ecriture ſans combat, c'eſt ſe tromper. Vous avez dû conſiderer voſtre Dioceſe comme une terre abandonnée ; Dieu vous a choiſi pour la cultiver pour travailler avec toute l'application & le ſoin d'un ouvrier laborieux & vigilant, & pour la rendre fertile

fertile. Vous y avez eſté envoié, *tanquam ovis in medio luporum.* Vous peut-il arriver quelque choſe qui vous ſurprenne, & à quoi vous n'aïez dû vous attendre ? Les hommes s'élevent contre vous, à ce que l'on me mande ; on vous contredit avec inſolence ; on fait toutes ſortes d'efforts pour ruïner ce que vous édifiez : Ceux qui devroient ſe joindre à vous & entrer dans tous vos deſſeins, ſont ceux-là meſme, en qui vous rencontrez plus de reſiſtance : C'eſt ainſi que les Apoſtres, dont vous eſtes le ſucceſſeur, ont eſté traitez ; ils n'ont trouvé dans leur chemin, que des perſecutions, auſquelles tout ce qui vous arrivera de plus facheux, n'aura rien de comparable ; vous aſpirez à leur couronne, il eſt juſte que vous eſſuïez une partie de leurs travaux. Penſez, Monſeigneur, permettez-moi de vous le dire, que la premiere & la plus impor-

tante diſpoſition que Dieu demande de ceux qui tiennent dans ſon Egliſe le rang qu'il vous y a donné, eſt la fermeté ; c'eſt ce qui a paru avec plus d'éminence en tous ceux qu'il a pris pour eſtre les Predicateurs de ſon Evangile & les Témoins de la Foi. Il a choiſi des hommes qu'il a rendus intrepides au milieu des dangers ; leur conſtance eſt demeurée victorieuſe de l'opiniâtreté de leurs perſecuteurs ; & il ſe peut dire, que ç'a eſté ſur elle, comme ſur un fondement inébranlable, qu'il a établi le ſalut du monde. Au nom de Dieu, ne donnez nulle entrée dans voſtre cœur à aucun de ces ſentimens qui ſe preſentent d'ordinaire aux perſonnes qui ont les intentions les plus droites, lors qu'elles rencontrent des injuſtices ſignalées, & ne ſouffrez-point que le demon ruïne, par un double artifice, le deſſein de Dieu, & empêche le fruit, que voſtre fidelité &

voſtre perſeverance produira dans ſon temps, en inſpirant de l'audace à vos ennemis, qui ſont les ſiens; & à vous, du dégouſt pour un Miniſtere auquel vous vous figurerez aiſément qu'il ne donne aucune benediction. Plus les oppoſitions ſeront grandes & generales, plus voſtre peuple eſt expoſé; plus ſes neceſſitez ſont preſſantes, & moins il vous ſeroit pardonnable de manquer à aucune des aſſiſtances que vous eſtes obligé de lui rendre, pour le garentir des maux dont vous voïez qu'il eſt menacé.

C'eſt dans la tentation, Monſeigneur, que Dieu éprouve la fidelité de ceux qui le ſervent; & jamais le zele qu'ils ont pour ſon ſervice ne doit eſtre plus animé, que lorſque les hommes ſe portent avec plus de chaleur à la diſſipation de ſa Loi. Enfin, il faut que la vigueur d'un veritable Paſteur prenne comme de nouvelles forces

dans la malignité de ceux qui s'oppoſent à l'avantage & à la ſureté de ſon Troupeau ; que leur conſpiration augmente ſa vigilance & ſon courage, & que toutes les fois que ſa patience ſe trouve ébranlée, & qu'il eſt tenté de ceder à leur violence, il ſe remette devant les yeux, que Dieu lui demandera un rigoureux compte, & recherchera dans ſes mains le ſang de la moindre des oüailles dont il lui aura confié la conduite : Il n'y aura que les vainqueurs qui ſeront couronnez ; mais ce qui nous doit conſoler, eſt, que pour vaincre, il ſuffit de ne conſentir & de ne ceder jamais à l'injuſtice.

Le Miniſtre de JESUS-CHRIST, qui demeure ferme dans la défenſe de la verité, comme l'a dit autrefois un grand Eveſque & Martyr tout enſemble, eſt invincible ; on peut le priver de la vie, mais jamais de la victoire : *Occidi poteſt, vinci non poteſt.*

J'eſpere que vous trouverez dans la bonté de Dieu, les forces qui vous ſont neceſſaires ; que la confiance que vous y avez, vous en obtiendra une protection puiſſante, qui couvrira vos ennemis de honte & de confuſion, qui les amenera à vos pieds, comme il le promet dans ſes Ecritures à ceux qui auront gardé la patience ſi recommandée par ſa parole ; & que malgré l'envie, vous acheverez la carriere dans laquelle vous eſtes engagé par ſon ordre, avec tant de fidelité, que vous pourrez dire à la fin de la courſe comme le ſaint Apoſtre, *curſum conſummavi, fidem ſervavi.*

La grace de croire en JESUS-CHRIST eſt commune ; mais celle de ſouffrir ſaintement & pour l'amour de lui, eſt tres-rare, & n'eſt donnée qu'à peu de perſonnes. Je le prie de tout mon cœur, que vous ſoïez de ce petit nombre ; C'eſt,

Monſeigneur, ce que nous lui demanderons avec un ſoin & une application continuelle. Je vous conjure de n'en point douter ; je vous ai écrit avec liberté, & n'ai rien retenu de tout ce que le zele que j'ai pour voſtre ſervice a mis au bout de ma plume, dans la confiance que j'ai, qu'il ne ſe peut que vous ne trouviez bon, tout ce qui vient de la part d'une perſonne, qui n'a pour qui que ce ſoit au monde, plus de tendreſſe & de reſpect, qu'elle en a pour Vous.

XI. LETTRE

A un Cardinal.

Que les biens éternels ſont ſeuls dignes d'occuper un Chrétien.

JE ne dis rien à voſtre Eminence, Monſeigneur, de ce qu'il y a ſi long-temps que je n'ai eu l'honneur de lui écrire ; je n'en ai point trouvé d'occaſion ; il ne ſe paſſe rien dans noſtre Deſert, qui merite de lui eſtre mandé ; & puis, je la crois tellement perſuadée de l'attachement que j'ai à ſon ſervice, que je ne penſe pas avoir beſoin de lui en donner de nouvelles aſſurances. Je me contente donc, Monſeigneur, d'offrir à Dieu voſtre Perſonne jour & nuit, avec tout le ſoin & l'application dont je ſuis capable ; & quoiqu'il ſoit écrit, que Dieu n'écoute point les pecheurs ;

je ne laiſſerai pas de continuer à lui demander par d'inſtantes prieres, qu'il la comble de toute ſorte de benedictions & de proſperitez ; j'entens de celles qui ne ſont point ſujettes à l'envie des hommes, à la revolution des temps, & à l'inconſtance de la fortune : car pour les autres, Monſeigneur, elles ne meritent pas d'occuper un ſeul inſtant un veritable Chrétien, qui doit vivre dans la foi, dans l'attente & dans la vûë des choſes éternelles ; & comme par la miſericorde de Dieu je n'en fais aucun cas, je n'ai garde de les deſirer à voſtre Eminence. Je ne puis lui expliquer dans une Lettre tout ce que je penſe ſur ce ſujet ; mais au nom de Dieu, je vous conjure, Monſeigneur, de rappeller dans voſtre memoire, ce que vous euſtes la bonté de me dire la derniere fois que j'eus l'honneur de vous voir à Commercy : Il s'eſt paſſé pluſieurs années, & l'affaire

l'affaire, pour laquelle il me parut que vous aviez tant de paſſion, toute importante qu'elle eſt, n'eſt pas plus avancée qu'elle eſtoit pour lors ; cependant tout fuit avec une viteſſe effroïable, & l'éternité de Dieu s'approche, dans laquelle, comme dans une Mer d'une étenduë & d'une profondeur infinie, il faut que les vies des hommes les plus illuſtres & les plus éclatantes ſe perdent & ſe confondent. Je m'aſſure que voſtre Eminence ne condamnera point la liberté que je prens ; Elle ſait quel en eſt le principe, & Elle connoiſt trop le fond de mon cœur : je la ſupplie tres-humblement de croire que rien n'y peut eſtre plus avant, ni d'une maniere plus vive & plus inviolable, que le reſpect & la fidelité que j'ai pour Elle.

Je m'imagine, Monſeigneur, que voſtre Eminence a entendu parler de l'état preſent, auquel

noſtre Obſervance ſe trouve ; ne doutant point que nos Abbez, qui ſont à Paris, n'aïent eu l'honneur de la voir, & de l'entretenir. Il ſemble que la face en ait changé par la bonté que le Roi a eu, de nous accorder des Commiſſaires, & que cela doive arreſter le cours des mauvais traitemens que nous recevons de Rome depuis tant de temps : Il nous ſeroit tout-à-fait utile, que voſtre Eminence nous fiſt la grace d'en écrire fortement à Monſeigneur le Cardinal d'Etrées, & qu'Elle voulût bien auſſi ſe donner la peine d'en parler à Monſieur le Doïen de Paris, & de lui dire, ce qu'Elle ſait du peu de juſtice, que Rome nous a rendu dans cette affaire. Je ſupplie tres-humblement voſtre Eminence, de nous donner encore cette marque de ſa protection.

XII. LETTRE

A une Dame.

Qu'il ne faut point ſe laiſſer abbatre par la vûë de ſes miſeres ; mais regarder avec confiance la miſericorde de Dieu.

MADAME,

Le profond ſentiment que vous avez de vos miſeres, eſt une voïe fort courte & fort aſſurée, pour obtenir de Dieu de grandes miſericordes ; mais il ne faut pas qu'il aille trop avant ; & quelquefois il n'y a pas moins d'inconvenient à s'en ſouvenir trop, qu'à les oublier tout-à-fait. Il n'eſt utile de nous ſouvenir que nous ſommes miſerables, qu'autant que cela nous approche de lui, & nous oblige

de recourir à ſa bonté ; mais quand cette diſpoſition nous en éloigne par l'abbattement qu'elle nous cauſe , il faut avec ſoin l'oter de devant nos yeux. Enfin, Madame, la conſolation de ceux qui ont peché, eſt, que rien ne convient davantage à Dieu, que d'exercer ſes bontez ſur les grands pecheurs ; & ce n'eſt pas une des moindres raiſons que l'on ait pour exciter ſa compaſſion , que de l'avoir beaucoup offenſé. Dieu ſe plaiſt à faire de grandes converſions, comme un habile Medecin à faire de grandes cures, & à guerir des maladies deſeſperées ; & quelquefois un regard de confiance ſuffit pour s'attirer une grande miſericorde. Les ſechereſſes que vous reſſentez, bien loin de vous donner de la peine, doivent eſtre conſiderées, comme une partie de la penitence que Dieu vous impoſe ; & ſi vous ſavez bien les ménager , je veux

dire, les accepter avec toute la reſignation, que Dieu demande de vous, vous en tirerez d'extrêmes utilitez. Il n'eſt pas beſoin de vous dire avec combien d'application nous continuërons de vous offrir à Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST, &c.

XIII. LETTRE

A une Religieuſe,

Qui le conſultoit pour changer d'Obſervance.

MA REVERENDE MERE,

Quoique je ne doute point que vous n'euſſiez trouvé fort aiſément des perſonnes qui vous auroient repondu beaucoup mieux que je ne puis faire, ſur la difficulté que vous me propoſez ; je ne laiſſerai pas de vous dire ce que j'en penſe, puiſque vous le voulez. La premiere choſe que vous devez conſiderer, eſt, qu'il n'y a rien de plus ordinaire aux perſonnes qui ſont engagées par les vœux, que le deſir de changer de lieu ou d'Obſer-

vance. L'inconſtance eſt ſi naturelle, qu'on ne demeure jamais ſans quelque peine dans un meſme état ; on s'ennuïe des perſonnes avec leſquelles on a accoûtumé de vivre ; on ſe laſſe des pratiques ordinaires ; ce que l'on eſt obligé de faire tous les jours de ſa vie, devient à charge ; une meſme maniere d'aſſujettiſſement eſt un poids, dont on ne s'accommode point dans la ſuite. Tous ces degouſts enſemble forment un gros de tentations, qui nous portent à chercher ailleurs la conſolation que nous ne trouvons pas dans noſtre propre Monaſtere ; & quand il arrive qu'on a aſſez de pieté & de religion, pour ſe perſuader que ces ſortes de tranſlations ne ſe peuvent faire avec conſcience ; que les raiſons que l'on a, ne ſont pas legitimes, & que ce n'eſt pas Dieu qui les a inſpirées, on ne manque point de ſe former des motifs, &

des conſiderations plauſibles, & d'attribuer à un mouvement du Saint-Eſprit, & à une Providence particuliere, ce qui n'eſt qu'un pur effet de l'immortification, & de l'inſtabilité du cœur; c'eſt à dire, qu'on ſe mécompte, & qu'on ſuit le dereglement de ſon eſprit; au lieu de prendre, comme on ſe le figure, la volonté de Dieu, pour la regle de ſa propre conduite. Ainſi, ma Reverende Mere, il n'y a rien, qu'on doive peſer davantage, ni qui ait beſoin de reflexions plus ſerieuſes & plus ſolides, que de ſemblables deſſeins; rien qu'on doive plus difficilement écouter; puiſque la maxime generale & la plus aſſurée eſt que chacun perſevere, ſelon la parole du S. Eſprit, dans ſon engagement, dans ſa vocation, & dans l'eſtat auquel il a eſté appellé. Dieu donne ſi peu de benediction à ces ſortes de mouvemens; & il eſt ſi rare, qu'on

rencontre dans une nouvelle Observance, plus de repos & de consolation, qu'on n'en avoit pas dans la premiere ; qu'on ne sauroit trop se défier de soi-mesme, ni se tenir trop en garde contre les premieres pensées, lors qu'on les apperçoit, & qu'on les ressent. Je suis, &c.

XIV. LETTRE

A une Dame de qualité.

On doit vouloir d'une volonté effective ce que noſtre mauvaiſe ſanté nous empeſche de pratiquer ; & reparer par des diſpoſitions interieures, ce qui ſe trouve de défectueux dans nos œuvres.

APrés vous avoir aſſuré, Madame, que nous ne manquerions point d'offrir voſtre perſonne à Noſtre-Seigneur, & de lui demander, avec toute l'application qui nous ſera poſſible, qu'il vous donne toute la protection, dont vous avez beſoin ; je ne crois pas que l'on puiſſe vous dire autre choſe, vos infirmitez eſtant telles que vous me faites l'honneur de me le mander ; ſinon, Madame, que vous devez vouloir d'une vo-

lonté réelle, & par une préparation de cœur, qui ſoit veritable & ſincere, tout ce que voſtre mauvaiſe ſanté vous empeſche de pratiquer; & reparer ainſi, par des diſpoſitions interieures, tout ce qui peut eſtre defectueux dans vos œuvres.

Dieu, qui, par une Providence particuliere, permet que vous ſoïez dans l'impuiſſance de faire tout ce qu'il demanderoit de vous, ſi voſtre ſanté eſtoit meilleure, & plus forte qu'elle n'eſt pas, ſe contentera ſans doute de vos volontez; pourvû qu'elles ſoient effectives, & que vous deſiriez avec plenitude de cœur, tout ce que vos indiſpoſitions vous rendent impoſſible. Vous le cherchez, Madame, & la peine dans laquelle vous eſtes de ne le pas ſentir d'une maniere conforme à vos obligations, eſt un effet tout ſenſible de ſa miſericorde. Et comme ce ſeroit à vous une infidelité de manquer à ſuivre les mouvemens

de ſon eſprit, par des pratiques de penitence exterieure, ſi vous en eſtiez capable; ce ſeroit auſſi une ingratitude tres-condamnable, ſi vous vous abandonniez à l'inquietude & à la defiance; au lieu d'adorer ſes ordres, & de conſerver la paix, dans laquelle il veut que vous ſoïez.

Je vous ſupplie, Madame, de croire, qu'il n'y a rien, que je ne vouluſſe pour voſtre conſolation; & que ce m'en ſeroit une infiniment ſenſible, de pouvoir vous témoigner, que l'on ne ſauroit prendre plus de part que je fais, dans tout ce qui vous touche, ni eſtre avec plus de verité & de reſpect, &c.

XV. LETTRE

A un Eveſque.

L'Epiſcopat dans ſon origine eſt un état de ſouffrances & de croix; Que celles qui nous viennent de Dieu nous ſont d'autant plus utiles, que nous ne nous les ſerions jamais choiſies.

JE me ſers, Monſeigneur, de l'occaſion de M. l'Abbé N. qui eſt de mes plus intimes amis, pour me remettre dans l'honneur de voſtre ſouvenir, & vous témoigner l'inquiétude où je ſuis, d'apprendre ſi vous n'avez trouvé nulle facilité & nulle ouverture pour ſortir des affaires & des embarras, dans leſquels vous me fiſtes l'honneur de me dire que vous eſtiez. Comme je ſai, Monſeigneur, ce que de telles peines peuvent faire d'impreſſion ſur les ames les plus

deſintereſſées & les plus conſtantes ; & qu'il m'eſt meſme revenu de quelques endroits, qu'elles vous donnoient de differentes penſées ; trouvez bon, que je vous conjure de ne vous point abbatre. Repreſentez-vous, Monſeigneur, que Dieu retrace en quelque maniere dans voſtre vie, celle des Eveſques des premiers temps ; que cet état, dans ſon origine, eſt un état de ſouffrances & de croix ; & que celles dont il lui plaiſt de vous charger, vous ſeront enfin d'autant plus utiles, qu'elles ſont plus de lui, & que ſans doute par vous-meſme, vous ne vous les ſeriez jamais choiſies. Je vous ſupplie treshumblement de croire que je reſſens vos maux, plus que je ne ferois les miens propres ; qu'ils m'occupent, qu'ils m'affligent ; & que je vous preſente inceſſamment à Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST, en lui demandant avec toute l'in-

ſtance poſſible, qu'il ſoit voſtre appui & voſtre force ; qu'il vous donne toute la protection qu'il connoît vous eſtre la plus avantageuſe ; & ſur tout, qu'il ne permette pas, que vous formiez une ſeule penſée, qui ne ſoit ſelon les ſiennes. Je ſuis en lui, Monſeigneur, avec trop de ſentiment de tendreſſe & de reſpect, pour vous le pouvoir exprimer, Voſtre, &c.

XVI. LETTRE

A un Mareſchal de France,

Sur ſa diſgrace. Qu'il ne peut avoir de douleur, de le voir éloigné d'un endroit où Dieu n'eſt ni connu ni ſervi. Que les diſgraces ne ſont point des coups de malheur, mais des conduites de la miſericorde de Dieu.

JE viens d'apprendre, Monſeigneur, que vous vous eſtes retiré de la Cour ; & l'on m'a mandé cette nouvelle, ſans aucune circonſtance ; je puis vous aſſurer, que perſonne, ſans exception, ne ſauroit eſtre plus ſenſible que moi, à tout ce qui vous touche ; mais je ne vous parlerois pas avec ſincerité, ſi je vous diſois, que j'en ai de la douleur ; eſtant auſſi perſuadé que je ſuis, que Dieu n'eſt ni connu, ni

ni ſervi dans le monde que vous quittez ; & que ſes occupations & ſes emplois ne forment pas moins d'obſtacles & d'empeſchemens à noſtre ſalut, que la vie retirée donne de moïens & de facilitez pour le faire. Ceux meſme, Monſeigneur, qui vivent avec plus de regle, ſont ſouvent autant expoſez que ceux qui font profeſſion de n'en garder aucune : car comme il eſt preſque impoſſible, qu'ils ne ſe conſiderent auprés de leurs déreglemens & de leurs excés ; ils ne manquent gueres de quoi ſe juſtifier dans leurs œuvres ; & il arrive preſque toûjours, qu'ils ſe contentent ſans ſcrupule, d'une vie qui n'a rien moins, que ce qu'il faudroit qu'elle euſt, pour eſtre regardée de Dieu, & pour porter à ſes yeux le caractere d'une vie chrétienne.

Ainſi, Monſeigneur, ces accidens que les gens du monde appel-

lent des diſgraces, n'en ſont point en effet ; il faudroit n'avoir que leurs principes & leurs connoiſſances, ou plûtoſt eſtre auſſi-bien qu'eux, ſans maximes & ſans diſcernement, pour en juger en la maniere qu'ils en jugent : car dans la verité, ce ne ſont point des coups de malheur ; mais des deſſeins & des conduites de la miſericorde de Dieu, qui ſe ſert d'evenemens imprévûs, pour tirer ceux qu'il couvre d'une protection particuliere, du milieu de la Cour, comme du milieu du naufrage. Je ne doute point, Monſeigneur, que ce ne ſoient-là vos penſées & vos ſentimens dans la conjoncture preſente ; & j'oſe vous dire, que vous ne repondriez pas aux graces que Dieu vous a faites, ſi vous ne reconnoiſſiez ſa main au travers de tout ce qui pourroit vous la cacher, ſi vous en aviez receu moins de lumieres. Nous lui demanderons de toute

l'étenduë de nos cœurs, qu'en meſme-temps qu'il vous parle, il vous donne l'intelligence de ſa parole; & la fidelité neceſſaire pour l'executer dans tous ſes points. Dieu ne parle pas toûjours aux hommes d'une meſme force; & d'ordinaire il demeure à leur égard dans le ſilence, lorſque s'eſtant expliqué par quelques rencontres importantes, ſa parole n'a pas eu tout le ſuccés, & tout l'effet qu'elle devoit avoir. Les temps de Dieu ſont à obſerver plus qu'on ne penſe; & l'étude principale d'un veritable Chrétien eſt d'en ménager tous les momens. Nous vous offrons, Monſeigneur, nos perſonnes, noſtre maiſon & nos prieres; c'eſt tout ce que nous pouvons dans noſtre impuiſſance: Nous ſommes à vous par tant de liens, d'inclination, de reconnoiſſance & de reſpect, qu'il ne nous eſt pas poſſible de vous l'exprimer.

XVII. LETTRE

A un Prelat.

Il l'exhorte à perſeverer dans la vie penitente qu'il mene, & l'aſſure qu'elle eſt toute de Dieu.

Des graces dont Dieu a accompagné le paſſage d'un de ſes Religieux.

IL ne me ſuffit pas, Monſeigneur, d'eſtre informé de vos nouvelles par les relations de ceux qui en ſavent; mais vous voulez bien, que je vous en demande à vous-meſme. Je ſai avec combien de fidelité & de travaux vous continuez l'exercice de voſtre Miniſtere, & avec quel exemple vous perſeverez, & vous joignez la ſollicitude de l'Epiſcopat, avec l'auſterité de la vie ſolitaire. Je ne vous dis point quelle eſt ma joïe d'entendre des choſes

ſi extraordinaires, & qui, ce me ſemble, eſtoient comme neceſſaires pour la converſion de ceux, deſquels la divine Providence vous a chargez. Dans la verité, elle ne peut pas eſtre plus grande, aïant toûjours eſté dans ce ſentiment, que cette conduite-là eſtoit celle que vous deviez ſuivre; & qu'il faloit une vie qui ne fuſt pas commune, pour oppoſer à une licence ſi generale, & reprimer la dureté d'un peuple, qui ſelon les connoiſſances qui nous en viennent, eſt extraordinaire. Il n'y a rien qui le ſoit davantage dans la penſée du monde, que ce que vous prenez ſur voſtre perſonne; & j'avoüe, que, comme je conçois tres-bien que l'on puiſſe vivre dans une penitence exacte, & audeſſus de celle qui ſe pratique dans les Cloiſtres les plus reglez, eſtant actuellement dans la retraite & dans la ſolitude; auſſi j'ai peine à comprendre, que vous faſſiez ce

que vous faites, dans les occupations que vous avez, quand je meſure les choſes à vos diſpoſitions naturelles ; Mais quand je conſidere la main de Dieu, qui n'eſt point racourcie, & qui eſt la meſme qu'elle eſtoit autrefois ; je ne ſuis point ſurpris, qu'il ſuſcite des perſonnes ſelon ſon cœur, pour l'édification de l'Egliſe ; & qu'il faſſe en eux ce qui ſemble ſi diſproportionné aux manieres & aux forces ordinaires des autres hommes. Je ne vous dis point cela, Monſeigneur, par une eſpece de flatterie ; & je ſuis aſſuré, que comme vous ne pouvez pas vous empeſcher de vous appercevoir de certaines differences ; vous ne manquez pas auſſi de rendre à Dieu ce que vous reconnoiſſez eſtre purement de lui, & que vous n'avez garde de lui ravir la gloire de ſes œuvres.

C'eſt une ingratitude, ſelon ſaint Auguſtin, de ne pas remarquer ce

que Dieu fait en nous, comme de nous l'attribuer; & c'eſt une diſpoſition digne d'un veritable Chrétien, de reconnoiſtre par un aveu ſincere, & dans un humble ſentiment de ſoi-meſme, les graces que nous recevons de ſa miſericorde. Vous ſavez, ſans doute, Monſeigneur, que bien des gens vouloient, que vous apportaſſiez de l'adouciſſement à voſtre vie; mais pour moi, je ſuis perſuadé, que vous avez fait la volonté de Dieu; que la voix des hommes n'eſtoit pas la ſienne; & que vous vous eſtes laiſſé conduire à ſon eſprit. Vous verrez, Monſeigneur, au moment de la mort, la conſolation que vous aurez, d'avoir pû mettre enſemble deux choſes auſſi differentes & auſſi éloignées, que la vigilance d'un Paſteur, & la penitence d'un Solitaire; & vous comprendrez encore mieux, que vous ne faites pas, ce qui ne peut

entrer dans la penſée de la plûpart des hommes : Jamais ils ne furent ſi aveugles qu'ils le ſont preſentement ; & jamais les voïes de Dieu n'ont eſté ſi ignorées ; le bien eſt combattu de ceux meſme qui font profeſſion d'eſtre à lui, & on n'eſt plus capable de goûter ce qui ſe tire un peu du chemin ordinaire.

On m'a dit, Monſeigneur, que l'on vous preſſe d'eſtre de l'Aſſemblée ; gardez-vous-en bien, il y a tout à perdre & rien à gagner ; il faudroit, par neceſſité, déplaire ou à Dieu ou aux hommes ; & quoique l'on ne doive pas balancer un ſeul inſtant, quand l'ordre de Dieu nous met dans l'obligation de nous determiner à l'un ou à l'autre de ces deux partis ; il me ſemble, que l'on doit éviter de ſe trouver dans cet embarras, quand il n'en peut revenir d'utilité pour l'Egliſe. Vous eſtes bien où vous eſtes ; c'eſt le lieu où Dieu vous veut ; vous y

ſauvez

ſauvez des ames, en vous y ſanti-fiant vous-meſme.

Au reſte, Monſeigneur, nous avons perdu depuis quelques jours un de nos Freres, qui eſtoit connu de vous; c'eſt le pauvre Frere N. Il eſt mort aprés quatre années de maladie; & quoiqu'il ait reſſenti des douleurs tres-aiguës, il n'a jamais temoigné dans tout le cours de ſon mal; ni d'impatience de ſouffrir, ni de deſir de guerir. Il eſt mort avec des marques ſi ſenſibles de la miſericorde de Dieu, & des circonſtances ſi heureuſes, que vous en aurez de la conſolation, ſi jamais vous les ſavez; vous nous aimez aſſez, pour vouloir bien, que nous le recommandions à vos prieres. Tout eſt ici à l'ordinaire. L'Obſervance par la miſericorde de Noſtre-Seigneur n'y eſt point diminuée; & je vous proteſte, que tous mes Freres, auſſi bien que moi, ſont tellement perſuadez,

que leur vie n'eſt pas une ombre de celle de nos Peres, que nous vivons dans une confuſion perpetuelle, & dans un deſir ſincere d'en faire davantage. Enfin, nous commençons en toute maniere, le nombre s'augmente peu à peu; mais nous ne ſommes pas dignes, que Dieu nous regarde dans cette miſericorde abondante des Siecles paſſez. Je ne vous dis point, Monſeigneur, combien je vous honore. Je vous ſupplie de croire, qu'il n'y a point de jour, que je ne penſe à vous devant Noſtre-Seigneur, & pluſieurs fois; que voſtre perſonne, & tout ce qui vous touche, m'eſt cher, au point qu'il me le doit eſtre; & qu'il n'y en a point dans le monde, ſans exception, que je reſpecte plus tendrement, ni à qui je ſois, avec plus de fidelité, qu'à Vous, &c.

XVIII. LETTRE.

A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guiſe.

Il lui marque l'idée qu'Elle doit ſe former des biens & des grandeurs de la terre, & l'uſage qu'Elle eſt obligée de faire des avantages que Dieu lui a donnez en cette vie. Que le monde n'a rien qui puiſſe plaire. Avis qu'il lui donne pour mener une vie chrétienne.

J'Envoïe, Madame, à V. A. R. un preſent, qui eſt digne de la Trappe : C'eſt une cuilliere & une fourchette de buis, & ſix croix de noſtre façon. Il y en a quatre du bois de Sainte Lucie. V. A. R. ne l'aura pas déſagreable, ſi elle ſait, ou, ſi elle ſe ſouvient, qu'un ſaint Eveſque envoïa à une grande Imperatrice, une aſſiette de bois, & un pain

d'orge ; lui voulant faire connoiſtre par la ſimplicité du preſent, que peu de choſes ſuffiſoient à une perſonne, quelque rang qu'elle tinſt dans le monde, puis qu'elle n'y étoit qu'en paſſant. Vous pouvez faire, MADAME, ſur le noſtre quantité de reflexions toutes ſemblables. Et dans la verité, le moment qui rendra V. A. R. Reine du Royaume de JESUS-CHRIST, & qui la comblera de biens & de grandeurs éternelles, lui donnera un grand mépris pour toutes celles qui finiſſent. Si l'on avoit les premiers devant les yeux, autant que l'on devroit, on ne ſe ſerviroit des autres que pour en faire un ſacrifice perpetuel à celui duquel on les tient, & on n'auroit garde ni de s'y attacher, ni de les placer dans ſon cœur. Il faut, MADAME, que tout ce que vous avez reçû d'avantages dans le monde au deſſus du reſte des hommes, vous rehauſſe au

deſſus d'eux dans l'éternité ; & vous devez croire que Dieu vous élevera & vous diſtinguera dans le Ciel, à proportion de la diſtinction, qu'il vous a donnée ſur la terre, pourvû que vous en faſſiez l'uſage que vous en devez faire.

Vous avez grande raiſon, MADAME, de ne rien trouver dans le monde qui puiſſe vous plaire. Il eſt certain qu'il n'a rien, qui merite que V. A. R. le conſidere. L'iniquité y regne ; Dieu n'y eſt point connû ; la multitude ſe conduit comme s'il n'y avoit que le preſent, & que l'avenir fût un conte, ou une imagination toute pure. Ceux qui portent leur vûë plus loin, dont les ſentimens ſont plus reglez, & qui prétendent qu'ils penſent à Dieu, le font & s'en acquittent avec tant de ménagement, de reſerve, de mélange, qu'il ſe peut dire que leurs œuvres ſont toutes vuides, & qu'elles n'ont

rien de cette ſolidité, & de cette plenitude, ſans laquelle elles ne peuvent leur être utiles. Pour ceux dont la pieté eſt ſincere, le nombre en eſt ſi petit, que l'on ne ſauroit aſſez s'étonner de ce que Dieu qui aime les hommes, & qui ne ceſſe point de les appeller & de leur parler, en trouve ſi peu qui l'écoutent, & qui ſe laiſſent toucher de ſa Parole, toute ſainte & toute puiſſante qu'elle eſt.

Le mieux que puiſſe faire V. A. R. MADAME, eſt de ſe tenir à l'abri de la confuſion & du tumulte, & de continuer ſes actions de charité, & ſes exercices accoutumez de pieté & de Religion, de s'occuper de Dieu, de mediter, de gouſter ſes veritez, & de les prendre de plus en plus pour les ſeules Regles de ſa conduite, & d'attendre dans le repos & dans la paix, l'accompliſſement de ſes promeſſes. Vous étes heureuſe, MADAME, de

connoiſtre que c'eſt l'état qui convient aux perſonnes qui préferent l'amour de JESUS-CHRIST à celui du monde. V. A. R. ſait combien la fidelité, l'attachement & le reſpect que l'on a pour Elle, eſt profond & inviolable, ſans que l'on ait beſoin de lui dire.

XIX. LETTRE

A la meſme.

Sur la reconnoiſſance qu'Elle doit à Dieu, touchant les ſentimens qu'Elle a ſur les choſes de ce monde. Que la voïe des contradictions & des croix eſt le chemin qui conduit au Ciel.

APrés avoir offert à Dieu V. A. R. ce premier jour de l'Année, la premiere penſée qui m'eſt venuë, a eſté de lui écrire, & de lui dire ce qu'elle ſait bien ſans doute, qui eſt, qu'Elle eſt bien redevable à la bonté de Dieu, des ſentimens qu'il lui donne ſur les choſes de ce monde, & de ce que non ſeulement il lui fait connoiſtre, mais qu'il met dans le fond de ſon cœur, que les meilleures & les plus avantageuſes ſont celles qui ſont les plus contraires à nos inclina-

tions : c'eſt ce que la nature ne nous enſeigne point, & que JESUS-CHRIST tout ſeul nous peut apprendre.

Quoiqu'il n'y ait point de verité ni plus utile, ni plus conſtante, il n'y en a point de moins goûtée, & le rang que V. A. R. tient dans le monde, la lui cache tellement par lui-meſme, & parce qu'il lui eſt dû de déference & de ſoumiſſion de la part du reſte des hommes, qu'elle n'en auroit pas la moindre vûë ni la moindre idée, ſi Dieu ne l'avoit prévenuë de benedictions toutes particulieres.

Dans le fond, MADAME, JESUS-CHRIST n'a ouvert qu'une voïe pour conduire tous les hommes au bonheur qu'il leur deſtine ; c'eſt celle des contradictions & de la croix ; elle eſt pour les Princes, comme pour les Bergers, & la Foi nous apprend qu'il n'en exempte perſonne ; & s'il y

avoit quelqu'un ici bas, qui y vécût dans une proſperité ſi entiere, qu'elle ne fût jamais ni interrompuë ni troublée, ſon état feroit peur ; car on n'y verroit point ce caractere qui diſtingue les Elus de ceux qui ne le ſont pas ; & je ne puis ne pas regarder comme un effet palpable de la miſericorde de Dieu ſur V. A. R. la reſolution dans laquelle Elle me fait l'honneur de me mander qu'Elle eſt, comme je ſuis aſſuré qu'elle s'y confirmera dans la ſuite ; je le ſuis auſſi, qu'elle y joüira d'une paix profonde, & que Dieu qui ne manque jamais aux ames qui lui ſont fidelles, & qui prennent ſes volontez pour la regle unique de leur conduite, lui fera trouver des conſolations qui lui tiendront lieu de tout ce qu'elle lui aura ſacrifié. Toutes les reflexions que j'ai faites ſur voſtre derniere Lettre, MADAME, ne me diſent autre choſe, ſinon que les injuſtices des

hommes ſont les Juſtices de Dieu; qu'il s'en ſert contre leur intention pour noſtre avantage, & que depuis qu'on eſt convaincu, comme il me paroît que l'eſt V. A. R. on les ſouffre ſans peine, ſans impatience & meſme avec plaiſir.

Au reſte, MADAME, comme Dieu ouvre ſes mains ſur V. A. R. il ne ſeroit pas juſte que les voſtres fuſſent reſſerrées; il vous donne beaucoup, vous devez lui rendre beaucoup, ſi vous voulez qu'il y ait quelque proportion entre vôtre reconnoiſſance & ſes largeſſes. Penſez, MADAME, que ſouvent ce qui pourroit vous eſtre permis, ne vous l'eſt pas, par rapport à la pieté qu'il demande de vous, & à l'édification, qu'il veut que vous donniez au monde. Son Saint-Eſprit nous apprend qu'il y a des rencontres, où il faut s'abſtenir par des conſiderations ſaintes, de ce qui eſt bon de ſoi meſme; c'eſt un

principe duquel V. A. R. doit faire l'application dans les affaires qui lui naiſſent ; & il y en a bien qui paſſent pour juſtes au ſentiment des hommes, & qui le peuvent eſtre en effet, qu'elle n'entreprendra pas neanmoins, ſi elle conſulte le fond de ſa conſcience, l'obligation & l'envie qu'elle a de plaire à Dieu, & par deſſus tout, ſi elle ſe remet devant les yeux l'état auquel Elle voudroit eſtre, lorſque Dieu l'appellera pour lui rendre un compte exact de la conduite de toute ſa vie. Les gens dont elle prendra l'avis, ne lui parleront que ſelon la nature & la qualité des affaires, & non point ſelon ce que Dieu exige d'Elle, en conſequence de toutes les graces qu'il lui a faites & qu'il lui fait tous les jours. V. A. R. ne trouvera point à redire à ma liberté, puis qu'Elle m'a ordonné bien des fois, de lui dire les penſées qui me viendroient ſur ſon ſujet, & que je

n'en crois point qui ſoit plus dans l'ordre de Dieu, ni plus conforme aux deſſeins qu'il a ſur Elle. Je le prie, MADAME, qu'il multiplie vos jours, & qu'il vous accorde une protection ſi puiſſante, que, pour me ſervir des termes de l'Ecriture, vous alliez de vertu en vertu, comme d'années en années.

Je ſupplie V. A. R. de croire, qu'on ne peut avoir plus d'attachement que j'en ai à tout ce qui regarde ſa perſonne & ſon ſervice, ni eſtre à elle avec un reſpect plus profond, & une fidelité plus inviolable, que je ſuis, &c.

XX. LETTRE

A un Abbé de l'Ordre.

Que l'oppoſition qu'on trouve dans l'établiſſement du bien, eſt une preuve ſenſible que Dieu en eſt l'auteur. De la confiance que les Religieux doivent avoir en leur Superieur. Quelle diſcretion on doit avoir dans ſes auſteritez.

MON REVEREND PERE,

Dans la douleur que j'ai de l'état & de l'accablement dans lequel vous vous trouvez, ce m'a eſté une conſolation tout-à-fait ſenſible, d'apprendre les graces & les miſericordes que vous recevez de la part de Dieu, pendant que vous eſtes ſi maltraité du coſté des hommes; & je ne ſaurois me laſſer

d'admirer ſa bonté, de vous avoir enfin donné la force & la reſolution d'executer ce que vous deſiriez avec tant d'ardeur depuis ſi long-temps. L'œuvre que vous avez entrepris, Mon tres-cher Pere, a tous les caracteres de benediction poſſibles. Il eſt formé dans l'oppoſition du monde ; il eſt condamné par les hommes, vous en ſouffrez une perſecution violente ; peut-on douter aprés toutes ces marques ſi évidentes & ſi ſenſibles, qu'il ne ſoit de Dieu, que vous ne l'aïez entrepris par le mouvement de ſon Eſprit, & qu'il n'ait dans la ſuite tout le ſuccés que vous en pouvez attendre ? Je ne doute point, mon Reverend Pere, que vous n'aïez commencé par donner à vos Religieux toutes les inſtructions neceſſaires, pour leur faire bien comprendre, que la Religion eſt toute dans l'eſprit ; & que quoique les reglemens & les

pratiques exterieures ſoient neceſſaires, neanmoins elles ne ſont que des moïens pour acquerir ce détachement & cette pureté de cœur, qui fait toute l'eſſence de la vie de la Religion. Je ſuis meſme perſuadé, que vous leur avez fait comprendre, que leur perfection & leur perſeverance dans le bien qu'ils ont embraſſé, dépend uniquement de la confiance qu'ils auront en vous, de la ſoûmiſſion qu'ils rendront à tous vos ordres, & de la parfaite conformité de leur volonté à la voſtre. Vous eſtes leur Paſteur, leur Superieur & leur Pere; tant qu'ils vous regarderont comme tel, ils ſe conſidereront à voſtre égard comme de veritables enfans, & ils auront pour vous cette ouverture de cœur preſcrite dans noſtre ſainte Regle. Enfin, rien ne ſera capable de les ſeparer de voſtre perſonne, de vos inclinations, & de vos ſentimens; rien ne

pourra

pourra les tirer de leur devoir ; ils ſeront inébranlables dans le bien qu'ils ont embraſſé, & la conſpiration des hommes & des demons tout enſemble n'aura pas aſſez de puiſſance pour les ſouſtraire de la main de Dieu, tant qu'ils s'eſtimeront heureux que la voſtre les gouverne, & que preferablement à toute autre perſonne, ils demeureront fermes ſous voſtre conduite. Je vous dis cela, Mon tres-cher Pere, parce que le premier pas que font les Religieux, lors qu'ils commencent à s'écarter de leur devoir, c'eſt de perdre la croïance qu'ils doivent avoir dans celui que Dieu leur a donné pour Superieur. Je vous écrirois avec plus d'étenduë ſi j'en avois le temps ; mais comme voſtre bon Frere nous preſſe pour s'en retourner, je vous dirai ſeulement la penſée qui m'eſt venuë ſur l'auſterité de vos jeûnes, à laquelle je vous ſupplie de faire reflexion ; qui

eſt, que je crains que vous n'aïez peine à les ſoûtenir dans la ſuite, à moins que vos prieres & voſtre fidelité ne vous obtienne de Dieu des forces tout-à-fait extraordinaires. Nous avions pris les meſmes jeûnes, nous les avons gardez pendant deux ans avec exactitude, & de cinquante Religieux qui me les avoient demandez avec toute l'inſtance poſſible, & qui n'avoient ſur ce point-là qu'un cœur, qu'un eſprit & qu'une meſme volonté, comme ſur tous les autres; il ne s'en trouva que dix ou douze, qui fuſſent capables, & qui euſſent la ſanté aſſez vigoureuſe pour les continuer; le reſte eſtoit dans la langueur; & quoique l'eſprit, par la miſericorde de Dieu, en fût tres-vif & tres-animé, le corps eſtoit infirme & dans l'impuiſſance d'en ſuivre les mouvemens. Nous avons eſté contraints de nous reduire à moins, & d'y apporter de la moderation; enſorte

qu'à preſent nous mangeons à midi aux jeûnes de l'Ordre, & une demie heure plus tard aux jeûnes de l'Egliſe, & on ſe contente pour le ſoir d'une ou de deux onces de pain pour le plus. Cette auſterité qui par rapport à la lâcheté de noſtre temps eſt quelque choſe de conſiderable, eſt ſupportable preſque à toutes ſortes de perſonnes, & c'eſt maintenant la vie commune de noſtre Monaſtere.

Je prie Dieu, Mon tres-cher Pere, qu'il beniſſe ce que vous avez commencé, & qui me paroiſt ſi avantageux pour ſa gloire : nous lui demanderons jour & nuit, je vous ſupplie de le croire, & qu'il vous rempliſſe, vous, & vos Freres, de cet eſprit principal, pour reſiſter aux tentations dans leſquelles vous pouvez vous trouver. Vos intereſts ſont les noſtres ; nous ſommes vivement touchez de tout ce qui vous regarde, & nous ne

ſommes pas moins ſenſibles à vos biens & à vos maux, qu'aux noſtres propres. J'ai écrit à mes amis pour vos affaires ; je ſouhaite plus que je ne puis vous le dire, que les choſes ſoient en tel état, que ma recommandation vous puiſſe eſtre de quelque utilité.

Plus je fais reflexion ſur la grandeur de vos jeûnes, plus je crains qu'il ne vous arrive ce que ſans doute nous fuſt arrivé, ſi nous n'y euſſions donné ordre de bonne heure ; je veux dire, que la ſanté de vos Religieux venant à s'affoiblir, ils n'en aïent pas meſme aſſez pour ſupporter une vie plus moderée, & que les perſonnes de dehors, qui auroient aſſez de force pour une moindre auſterité, & les autres qualitez neceſſaires pour ſervir Dieu, & pour édifier dans voſtre Maiſon, n'oſent y penſer, dans la crainte de ne pouvoir reſiſter à une penitence ſi extraordi-

naire ; & puis, ſi les forces de quelques-uns de vos Freres venoient à manquer, ce ſeroit un accident conſiderable ; car vous devez croire que tous les inconveniens, quelque legers qu'ils paroiſſent, ſont grands dans les commencemens, & au petit nombre que vous eſtes. Quand il n'y aura de difference entre la vie de nos Peres & la voſtre, que celle des jeûnes ; & que vous ne differerez d'eux en ce point, que parce que la neceſſité toute pure vous oblige d'accorder quelque choſe aux veritables beſoins de vos Freres, Dieu, Mon tres-cher Pere, ne vous regardera pas moins favorablement. La diſcretion, quand elle eſt exempte de tout relâchement, & de toute condeſcendance charnelle, eſt une vertu plus grande que la penitence ; il peut meſme y avoir de l'humilité à laiſſer quelque diſtance entre vos pratiques exterieures & celles de nos Peres, qui

eſtoient des Saints, & animez d'un eſprit qui ne ſe trouve plus dans la meſme meſure, & dans la meſme plenitude en ceux qui les ont ſuivis. Je vous dis cela, Mon tres-cher Pere, ſans préjudicier aux deſſeins de Dieu, qui n'eſt pas aſſujetti à nos infirmitez, ni dépendant de nos foibleſſes, & qui porte & éleve juſques où il lui plaiſt, & les cœurs & les corps des hommes. Je ne vous marque point ici combien je vous honore; il n'y a que Dieu qui le ſache, & qui puiſſe vous le faire connoiſtre : priez-le pour moi, je vous en conjure; & ſoïez tres-perſuadé, qu'on ne peut rien ajoûter à l'eſtime & à la ſincerité avec laquelle je ſuis, &c.

XXI. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guyſe.

Que le temps qu'on paſſe dans la retraite paroiſt court à une ame qui ne cherche que Dieu. Conduite differente qu'il faut tenir à l'égard des biens & des maux de ce monde. Eſtat où il faut d'eſtre, pour joüir de Dieu avec plenitude.

JE ne doute point, MADAME, que V. A. R. ne trouve dans le païs où Elle va, tout ce qu'Elle y cherche, & que Dieu qui ſe cache d'ordinaire dans le monde, ne ſe decouvre à Elle dans la retraite, avec toute la conſolation qu'Elle en eſpere. Je ſuis aſſuré, que le temps que vous y paſſerez vous y paroiſtra court, & que vous

voudriez bien que voſtre ſolitude fuſt d'une plus longue durée. Elle ne vous eſt pas neceſſaire pour vous fortifier dans le mépris du monde ; car V. A. R. le connoiſt trop pour s'y laiſſer ſurprendre ; & les endroits par leſquels il impoſe aux gens qui ne penſent pas comme Elle, ſont ceux-là meſme par leſquels elle lui rend juſtice, & n'en fait aucun cas.

C'eſt un grand pas, MADAME, pour ceux qui veulent eſtre à Dieu, que de negliger ce que l'on appelle les *biens du monde* ; mais ce ne ſeroit pas aſſez, ſi on n'en negligeoit auſſi les maux. Il faut eſtre à l'épreuve des uns & des autres, & traiter d'une indifference égale ſes douceurs & ſes rudeſſes. Il y a cette difference cependant, qu'il faut en tout temps rejetter ſes agrémens, au moins par la diſpoſition interieure, parce qu'ils ſont toûjours capables de nous nuire.

Pour

Pour ſes duretez, il n'en eſt pas de meſme ; elles nous ſont utiles, & elles fortifient noſtre pieté. Il n'y a rien par où nous puiſſions avancer davantage nos affaires auprés de Dieu, pourvû que nous les ménagions, & que nous en faiſions un ſaint uſage. V. A. R. connoiſt ſi parfaitement ſes devoirs ; elle eſt ſi portée à s'en acquiter, & à faire en cela ce que Dieu veut d'Elle, qu'il n'eſt pas beſoin, ni qu'on l'éclaire, ni qu'on l'excite ; neanmoins elle ne doit pas croire qu'il ne lui ſerve de rien qu'on lui en parle ; car le cœur ne manque jamais de ſe rechauffer, en entendant parler de ce qu'il aime. Quelques ſentimens qu'en puiſſe avoir preſentement V. A. R. Elle doit ſe perſuader, qu'ils ſeront tout autres, quand Elle ſera plus libre, & qu'Elle ſe trouvera plus degagée des affaires qui demandent encore quel-

que ſorte de ſoins. Il faut eſtre dans une déſoccupation entiere de tout ce qui ſe paſſe, pour joüir de Dieu avec plenitude ; & il ne ſe donne à nous, qu'à proportion que nous nous donnons à lui. Dans le fond, ce que l'on quitte, quelque grand qu'il ſoit, quand ce ſeroit la domination de tout le monde, n'eſt rien de comparable à ce que l'on reçoit en échange. Le principal eſt de demeurer ferme dans ſes reſolutions, & de ne rien écouter, ni de bon ni de mauvais, de ce qui leur peut donner la moindre atteinte. Je dis de bon, parce qu'il y a des pretextes d'une bonté apparente, qui empeſchent des biens effectifs que l'on s'eſtoit propoſez, & que ſouvent, ſi on n'y prend garde, on quitte les inſpirations de Dieu, pour ſuivre les ſuggeſtions des hommes. Nous continuërons à prier Dieu pour voſtre Alteſſe

Royale, & à lui demander qu'il lui donne toûjours des marques toutes nouvelles de ſa protection.

XXII. LETTRE.

A la meſme.

Negliger les dons de Dieu, c'eſt l'obliger à les retirer. Portrait de ce monde ; & la conduite qu'il y faut tenir. Motifs pour aimer la Retraite.

IL faut demander à Dieu, MADAME, qu'il confirme les ſentimens qu'il a donnez à V. A. R. & qu'il lui faſſe la grace de les mettre en œuvre. Ce ſont de ces richeſſes qui ne doivent pas eſtre renfermées, mais dont on doit faire uſage, ſi on veut ne les pas perdre ; car Dieu ne manque point de retirer ſes dons, & de ſe repentir de les avoir faits, lorſqu'il voit qu'on les neglige. Le principal, MADAME, eſt que voſtre per-

ſuaſion ſoit telle que vous me faites l'honneur de me le mander, & que vous ne trouviez rien en voſtre chemin qui ſoit capable de lui donner aucune atteinte. Dans la verité, le monde n'eſt ni beau ni agréable par lui-même, & il n'y a qu'à le regarder ſans préoccupation, pour ne s'y pas laiſſer ſurprendre, particulierement quand on a eu le bonheur de goûter d'une autre vie que celle que l'on y mene. Tout y eſt exterieur, & la pieté meſme y a ſi peu ce caractere de ſincerité & ſimplicité qui lui eſt eſſentielle, qu'il n'y a ni avantage ni conſolation dans le commerce qu'on pourroit avoir avec ceux qui en font profeſſion. Ainſi le meilleur parti que l'on puiſſe prendre, & pour ſoi, & pour les autres, c'eſt de faire bande à part, de crainte ou de s'affoiblir avec les foibles, ou de ſe diſtinguer par une conduite ſinguliere; ou enfin de

perdre avec eux un tems qui doit eſtre emploïé à quelque choſe de mieux. Il ſuffit, MADAME, qu'on ne trouve point Dieu dans la multitude, pour la fuïr & pour chercher la Retraite. Vous y eſtes d'autant plus obligée, que Dieu a donné à V. A. R. l'eſprit & de l'aimer & de s'y plaire ; ce qui eſt un talent rare aux perſonnes de ſon rang, & dont Elle doit croire qu'il lui demandera un tres grand compte. Nous ne ceſſerons point de prier Dieu pour V. A. R. & de lui demander, qu'il fortifie ſon cœur contre tout ce qui pourroit l'empeſcher d'eſtre à lui autant qu'elle le deſire.

XXIII. LETTRE

A un Abbé de ſes Amis.

Il lui donne avis de la protection que le Roy a donnée à la Reforme, & le prie de l'appuïer de ſon credit.

QUoique je fuſſe tout-à-fait perſuadé, Monſieur, d'avoir autant de part que jamais en voſtre amitié, je n'ai pas laiſſé d'eſtre touché audelà de ce que je puis vous expliquer, des nouvelles aſſurances que vous m'en avez données dans la Lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Je vous avoüe, Monſieur que j'y ai vû des reproches que je me ſerois fait cent fois à moi-meſme, ſi j'avois eu un moment de liberté pendant les deux jours que je paſſai derniérement à Paris ; mais je m'y trouvai tellement accablé d'affaires, que

je n'y fis rien moins que ce qui eſtoit le plus dans mes inclinations, & je fus contraint d'en repartir ſans avoir la conſolation d'y embraſſer ce peu de perſonnes, au nombre deſquelles vous voulez bien que je vous mette ; qui nonobſtant la diſcontinuation de tout commerce, ſont encore pour moi ce que vous ſavez qu'elles eſtoient avant que je me retiraſſe du monde.

Pour ce qui eſt de la Requeſte que j'ai preſentée au Roy, je ne l'ai pas trouvée telle que vous me mandez qu'elle vous a paru ; je l'ai écrite ſimplement, ſans beaucoup de recherche ni des penſées, ni des expreſſions ; je me ſuis plûtoſt étudié à dire la verité qu'à la bien dire ; & s'il y a quelques endroits qui ne ſe reſſentent pas de la ſimplicité du Deſert, il faut l'attribuer uniquement à Dieu, qui ne s'eſt pas contenté de m'en inſpirer

le deſſein, mais qui a voulu prendre un ſoin particulier de ſon execution. Juſques ici l'affaire a eu tout le ſuccés que nous avions eſperé ; puiſque la pieté du Roy a ſecondé les deſſeins de Dieu, & que les choſes ont eſté miſes entre les mains de perſonnes, dont on peut ſe promettre toute ſorte de juſtice. Cependant, Monſieur, aprés avoir fait tout ce que je n'ai pû refuſer à mon devoir ; quand mes eſperances ſeroient confonduës, & que l'évenement ſe trouveroit entierement contraire à toutes mes attentes, c'eſt-à-dire à la gloire de Dieu & au bien de noſtre Ordre, & qu'il faudroit ſuccomber ſous la violence de ceux qui nous veulent opprimer, je conſerverai, s'il plaiſt à Dieu, la paix & le repos ; c'eſt ce que les hommes ne me pourront oſter. Un inſtant qui ne peut eſtre éloigné, nous découvrira un nouveau païs & une nouvelle terre,

novos cœlos & novam terram ; & pour lors ce que nous aurons crû de plus important dans celle-ci, ne nous paroiſtra qu'une vapeur, *Vapor ad modicum parens.* Pour peu que cette penſée nous ſoit preſente, il n'y a rien de ſi déſagreable en ce monde, dont on ne puiſſe ſe conſoler ſans peine.

Au reſte, Monſieur, je reçois de tout mon cœur les offres que vous nous faites touchant nos affaires ; je ne ſaurois vous dire preciſément ce qu'il faut que vous y faſſiez ; mais je ſai, que vous vous trouvez dans des circonſtances & dans des lieux, où le ſentiment d'une perſonne de voſtre ſorte peut eſtre d'un grand poids. J'écris au Pere Abbé de Chatillon de vous aller voir dans les rencontres. Il faut que vous aïez la bonté de l'écouter, & de ſouffrir qu'il vous importune, & que vous donniez cela non ſeulement à l'amitié que vous

avez pour moi, mais au ſervice de Dieu auquel vous le devez ; car je vous proteſte, qu'à moins que le Roy ne protege noſtre Obſervance, & qu'il ne lui donne les moïens de ſe maintenir, avant qu'il ſoit dix ans, on vivra dans plus de cinquante Monaſteres reformez, comme dans N. Je vous parle comme ſi j'étois preſt de paroiſtre devant Dieu ; j'aimerois mieux mourir que d'impoſer à perſonne ; car je ſai qu'il ne punira pas les calomniateurs avec moins de ſeverité, que les blaſphemateurs & les homicides. Aimez-moi toûjours, je vous en conjure ; faites-moi la juſtice de croire que c'eſt de toute l'étenduë & de tout le ſentiment de mon cœur que je vous honore, & que l'on ne peut pas eſtre plus à vous, que j'y ſuis.

XXIV. LETTRE

A un Curé de ſes Amis.

Il benit Dieu de la protection qu'il a donnée à un ſaint Eveſque.

CE que vous m'avez mandé, Monſieur, ſur le ſujet de Monſieur de N. m'a rempli de conſolation, mais il ne m'a point ſurpris; car j'avois bien crû que la tempeſte ne dureroit pas, & que ſa fermeté toute apoſtolique ſeroit protegée. C'eſt un évenement fort remarquable dans ſa vie, qui ſelon les apparences ne ſera pas ſeul. Dieu l'a mis dans une place difficile, & ſans doute la main qui l'y a établi, le ſoûtiendra. Ma prédiction ſur lui a eſté, que ſon Epiſcopat ſeroit penible, mais qu'il ſeroit glorieux; & pour peu que la ſuite des choſes réponde aux commencemens, je

ne me ſerai pas mécompté.

Pour ce qui eſt de l'avis que vous me donnez touchant N. je vous en ai d'extrêmes obligations ; le pauvre homme a eſté ſoupçonné ſans fondement ; & je vous aſſure, qu'il a dit & fait ici tout le contraire de ce que l'on m'avoit mandé. *Mendaces filii hominum in ſtateris.* Il n'y a rien de moins juſte que les penſées des hommes ; ils ne rencontrent que par hazard, & leurs jugemens ſont toûjours ou faux ou incertains.

Nos affaires n'ont pas encore fort avancé ; on nous prépare des traverſes ; Ce n'eſt pas comme vous ſavez, Monſieur, un mauvais caractere, puiſque l'on peut dire que c'eſt celui auquel Dieu marque toutes ſes œuvres. Depuis que l'on baſtit ſur ce fondement-là, il eſt rare que l'on ſe trouble, quand il ſurvient des oppoſitions, & que le bien que l'on entreprend pour la

gloire de Dieu, ſe trouve combattu par les hommes.

Il eſt inutile, Monſieur, de vous demander le ſecours de vos prieres, ne doutant point que voſtre charité ne me les ait accordées il y a déja du temps. Je vous ſupplierai auſſi en échange d'eſtre aſſuré que l'on ne ſauroit pas nous eſtre plus preſent devant Dieu que vous nous l'eſtes ; c'eſt une maniere de commerce auquel nous gagnons beaucoup. Je ſuis plus que je ne puis vous l'exprimer, &c.

XXV. LETTRE.

A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guiſe.

Bons effets des gemiſſemens & des ſouffrances. Soin que Dieu prend des Elûs.

TOus les ſentimens qu'a V. A.R. MADAME, ſur le ſujet ſur lequel elleme fait l'honneur de m'écrire, ſont ſi chrétiens, ſi raiſonnables & ſi juſtes, qu'on ne ſauroit n'y pas entrer; cependant Elle ne doit pas ſe ſurprendre de rien, car elle connoiſt parfaitement ce que les hommes ſont capables de faire & de dire; il faut les plaindre, & demander á Dieu qu'il conſerve, & qu'il maintienne ce que les gens eſſaïent de détruire avec tant de ſoin & d'application. On auroit

peine à croire les choſes comme elles ſont, ſi on ne ſavoit que voſtre Alteſſe Royale ne dit rien, qu'aprés en eſtre parfaitement informée. Il y a des temps auſquels ceux qui ſont à Dieu, le ſervent & ſe ſauvent, non par leurs actions, mais par leurs gemiſſemens & par leurs ſouffrances; & en verité, il y a beaucoup plus de merite à ſouffrir les maux qu'on ne peut empêcher, qu'à faire ce que l'on croit & ce qui paroiſt de grandes œuvres. Le principal eſt que Dieu ſait fort bien diſtinguer les Elûs, de ceux qui ne le ſont pas, & les préſerver de tout ce qui ſeroit capable de les retirer de ſon ordre & de ſa main. V. A. R. n'a qu'à ſe ſervir des connoiſſances que Dieu lui a données; elles ſont tres pures & tres ſaintes, & elle eſt bien-heureuſe d'eſtre incapable, comme Elle eſt, de goûter celles qui leur ſont contraires. On

ne

ne ſauroit comprendre, qu'on fait ſi peu de cas d'un deſordre, tel qu'eſt celui qu'on laiſſe ſans châtiment, nonobſtant le ſcandale qu'il peut donner dans un lieu qui a un ſi grand beſoin de bons exemples; c'eſt à dire, que l'on juge des choſes, non parce qu'elles ſont en effet, mais par les intereſts & les paſſions. Je n'ai garde d'oublier ce que V. A. R. m'a commandé, & je la ſupplie tres-humblement de croire qu'on eſt à elle avec un reſpect, un attachement & une fidelité inviolable.

XXVI. LETTRE.

A la meſme.

Il l'aſſure qu'il aura ſoin de recommander à Dieu, le jour de ſa naiſſance. Caracteres de la ſainte Enfance. En quoi conſiſte la Religion.

CE que V. A R. m'a fait l'honneur de me mander par la derniere Lettre, me raſſure tout-à-fait, & je vois bien que les choſes ſe diſpoſent à une entiere gueriſon; il en faut loüer Dieu, & nous ne manquerons pas d'emploïer, pour cela de nouvelles inſtances & de nouvelles prieres. Nous aurons ſoin, MADAME, de recommander particulierement à Dieu voſtre A. R. le jour qu'Elle nous marque: c'eſt un bonheur que Dieu lui ait donné la naiſſance dans le tems, où toute l'Egliſe eſt occupée de

celle de JESUS-CHRIST ; mais cette conjoncture ne lui ſerviroit de rien, toute avantageuſe qu'elle eſt, ſi Elle ne ſe mettoit en eſtat d'en recevoir les graces qui y ſont attachées.

Il faut que vous demandiez à Dieu cette ſainte Enfance qui rend ceux auſquels il la communique, incapables de penſer le mal, de le dire, ou de le faire. Il faut que vous lui demandiez cette innocence & cette ſimplicité qui eſt le caractere de ceux qui lui appartiennent, qui ſont à lui, & qui les diſtingue de ceux qui n'y ſont pas. Le monde ne peut s'accommoder de ces diſpoſitions, parce qu'elles condamnent ſon orgueil & ſa vanité ; mais pour vous, MADAME, à qui Dieu a donné les vûës, les ſentimens & les connoiſſances veritables, il faut que vous en faſſiez le cas que vous en devez faire ; & il ſuffit pour que vous

en aïez une forte envie, de ſavoir que JESUS-CHRIST, quoi qu'il fût ſage d'une ſageſſe infinie, a eu l'une & l'autre dans un ſouverain degré. L'amour de l'innocence fera, que vous éviterez, avec toute l'application poſſible ce qui pourroit lui déplaire, & alterer le moins du monde cette pureté dans laquelle il veut que vous viviez; & la ſimplicité fera que vous marcherez dans ſes voïes, & que vous irez d'un pas égal à la fin à laquelle vous devez tendre, ſans écouter rien qui vous arreſte, ni qui vous en détourne.

Comme vous aurez encore, ſans doute, devant les yeux la naiſſance de JESUS-CHRIST, & que ces deux qualitez s'y ſont remarquer avec beaucoup d'éclat, ce vous ſera un grand motif pour vous exciter à le preſſer de vous les accorder.

V. A. R. ſait que c'eſt une obligation indiſpenſable de l'imiter,

& que toute la Religion conſiſte à rendre, autant que nous pourrons, noſtre vie conforme à la ſienne: le diſcernement doit nous obliger à ſéparer les choſes, que nous voïons, qui ne nous conviennent pas; mais pour celles qui nous ſont propres, on doit les deſirer, & faire toutes ſortes d'efforts pour les avoir, juſqu'à ce qu'on les ait obtenuës: cela exige un peu de violence; mais les biens & les utilitez qui en naiſſent, ſont ſi grandes, que les peines ne meritent pas d'eſtre comptées.

Je m'aſſure, que V. A. R. aura bien fait des reflexions ſur la mort de Monſieur le Prince. Enfin tout finit; & il n'y a rien qui ne cede à la neceſſité que Dieu a impoſée à tous les hommes. Heureux celui qui l'a meditée, & qui s'eſt préparé aux extremitez, avant qu'elles arrivent. Je prie Noſtre-Seigneur de remplir V. A. R. de toutes ſortes de benedictions.

XXVII. LETTRE

A un Archeveſque.

Il lui témoigne la part qu'il prend à la perte qu'il vient de faire d'un de ſes Neveux, & lui parle de l'heureux paſſage d'un de ſes Religieux.

JE viens d'apprendre, Monſeigneur, avec un déplaiſir que je ne puis vous exprimer, la mort de Monſieur le Marquis de N. voſtre neveu ; & je vous parle ſans exageration, Monſeigneur, quand je vous dis que je reſſens & que je porte la douleur de toute voſtre Maiſon. Car dans la verité, je ſuis lié à voſtre Perſonne & à tous ſes intereſts, par tant de devoirs & de conſiderations preſſantes, que je puis vous aſſurer, que mon cœur eſt entierement dans l'amertume, quand je penſe à la perte qu'elle a

faite, & à la profondeur de la plaïe qu'elle a receüe.

Comme il n'y a que Dieu qui ſoit capable de conſoler dans un accident ſi extraordinaire, & dans un coup ſi violent, nous n'avons pas manqué de lui demander avec toute l'application qui nous a eſté poſſible, qu'il vous donnaſt cette parfaite ſoûmiſſion que vous ſavez que l'on doit à toutes les diſpoſitions de ſa Providence. Enfin, il eſt le Maiſtre, il decide de nos vies ſans nous appeller dans ſes conſeils; & quelque ſeverité qui paroiſſe dans ſes jugemens, ils ſont toûjours juſtes. Il uſe du droit qui lui appartient, & perſonne n'a celui de ſe plaindre.

A quoi penſent les hommes, Monſeigneur; tout échape dans ce monde avec une rapidité prodigieuſe; nous ſommes preſts de perdre dans tous les inſtans, ce que nous y aimons davantage; cepen-

dant on traite l'éternité comme le temps ; & le temps, par un renverſement deplorable, tient dans nos cœurs la place que l'éternité toute ſeule y devroit occuper.

Je viens de fermer les yeux à un de nos Freres, qui à l'age de trente ans eſt allé ſe repoſer dans le ſein de Dieu, aprés en avoir paſſé ſept dans ce Monaſtere dans une penitence tres exacte. Il eſt mort dans la crainte de Dieu, comme il y avoit vécu : Sa vie avoit eſté ſi religieuſe, que je n'avois remarqué en lui une ſeule action, ni interieure, ni exterieure que je puſſe reprendre ; & neanmoins il ne voïoit rien qui le puſt mettre à couvert de la rigueur de la Juſtice de Dieu, ſelon ce ſentiment de Saint Auguſtin, *Væ etiam laudabilis vitæ hominum, ſi non admota miſericordiæ ipſam diſcutias.* Je vous avoüe, Monſeigneur, que cette penſée-la me penetre de telle ſorte, que je prens

de

de nouvelles reſolutions, de me cacher pour jamais dans cette ſolitude, & d'y attendre le moment de l'éternité, comme les morts dans le ſepulcre celui de leur reſurrection. Si je ſuis fidele dans cette reſolution, vous vous en appercevrez, Monſeigneur; car je vous proteſte, qu'une de mes plus ordinaires occupations devant Dieu ſera celle de le prier pour vous, & de lui demander, qu'il vous faſſe miſericorde, au milieu de toute cette grandeur qui vous environne.

XXVIII. LETTRE.

A un Eveſque.

Que ce qui ſe paſſe dans le monde doit porter un Chrétien à s'en ſeparer pour jamais. Que pour mourir dans l'amour des choſes éternelles, il faut avoir vécu dans le mépris & la haine de celles du temps.

JE puis vous proteſter, Monſeigneur, que je ſuis ſi vivement touché de vos embarras & de vos peines, qu'il n'y a point de paroles qui ſoient capables de vous l'exprimer; mais tout ce que nous pouvons, eſt de recommander vos affaires & voſtre perſonne à Noſtre-Seigneur, & c'eſt ce que je vous ſupplie de croire que nous faiſons jour & nuit, & que nous conſiderons comme le principal de nos devoirs.

Vous avez grande raiſon, Mon-

ſeigneur, de me dire, que ſi je voïois le monde de prés, ſa vûë me fortifieroit dans l'affection & l'amour de la retraite. Par la grace de Dieu, je ne ſai gueres ce qui s'y paſſe; mais dans la verité, je n'en apprens rien, qui ne me faſſe trouver de nouveaux gouſts, & de nouveaux avantages dans ma condition, & former tout enſemble de nouvelles reſolutions de vivre éloigné des hommes & plus caché que jamais; & je ne ſaurois me laſſer d'admirer qu'avec toutes les raiſons qu'on a de le quitter, on s'y plaiſe, on l'aime, ou au moins on s'y attache comme ſi on l'aimoit; & que parmi toutes les amertumes & les épines dont il eſt plein, on voïe ſi peu de veritables retraites.

Il nous eſt mort depuis quelques jours un de nos Freres, avec des circonſtances ſi heureuſes, & des marques ſi ſenſibles de la miſericorde que Dieu lui a faite, qu'il

nous a remplis de conſolation ; & je vous avoüe, que nous avons bien connu par ſon exemple, qu'une vie retirée eſt le veritable chemin d'une mort paiſible ; & que pour mourir dans l'amour & dans la joïe des choſes éternelles, il faut avoir vécu dans le mépris & dans la haine de celles du temps.

Je vous ai des obligations infinies des bontez avec leſquelles vous nous faites l'honneur de vous ſouvenir & de parler de nous. Le reſſentiment que j'en ai, Monſeigneur, ne ſauroit eſtre plus grand qu'il eſt ; je vous conjure de n'en point douter, non plus que du reſpect, & de la fidelité avec laquelle je ſuis, &c.

XXIX. LETTRE

A un Eccleſiaſtique.

Que les perſonnes qui s'engagent au ſervice de JESUS-CHRIST *ne doivent point ſe rebuter des obſtacles qu'ils trouvent en leur chemin, ni abandonner leur deſſein ſous pretexte d'une plus grande perfection.*

MONSIEUR,

Je n'ai point encore répondu à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & je m'étois contenté de prendre part devant Dieu à la fidelité que vous avez euë pour executer le deſſein, & pour embraſſer le genre de retraite qu'il vous avoit inſpiré ; car je ne doute point, Monſieur, que vous n'aïez fait ſa volonté, & que

la ſoûmiſſion avec laquelle vous vous eſtes laiſſé conduire juſques ici, ne vous obtienne dans la ſuite toute la protection qui vous ſera neceſſaire pour marcher ſaintement dans la voïe que ſa miſericorde vous a ouverte. Je vous ſupplie de croire, que ce m'a eſté une conſolation tout-á-fait ſenſible, que Dieu vous ait donné aſſez bonne opinion de nous, pour y vouloir prendre quelque ſorte de confiance; mais je n'ai garde de m'imaginer ce que vous voulez me perſuader; je me connois trop bien, pour qu'il puiſſe m'entrer dans la penſée, que je ſois capable de vous rien dire qui vous ſoit utile; particulierement eſtant comme vous eſtes au milieu de ceux qui ont toutes les lumieres & toutes les connoiſſances que je n'ai point. Cependant, Monſieur, puiſque vous le voulez abſolument, le ſeul avis que je vous donnerai, eſt, que vous

ne ſoïez point ſurpris, s'il vous arrive des tentations contre l'état dans lequel vous avez fait les premiers pas; & s'il ſe preſente à vous des choſes qui vous paroiſtroient meilleures & plus avantageuſes pour voſtre ſalut. Il faut que vous vous y prepariez, car le demon ne manque jamais d'attaquer ceux qui s'engagent dans le ſervice de JESUS-CHRIST, & qui le cherchent avec des intentions pures & ſinceres, en leur propoſant des biens incertains, pour leur faire quitter ceux qui leur ſont comme aſſurez & dont ils joüiſſent en effet, & en eſſaïant de leur donner du dégouſt de leur condition preſente, ſur ce qu'ils n'y font pas tout le bien qu'ils devroient, & qu'au lieu de s'avancer comme à pas de geant, ainſi qu'ils ſe l'eſtoient imaginé, ils ſe trouvent retardez par une peſanteur naturelle, qui ſe rencontre d'ordinaire dans ceux qui

commencent, & qui ne ſe détruit que dans la ſuite, & par la fidelité de leur perſeverance. Sur-tout, Monſieur, demandez inceſſamment à Dieu cette humilité ſi rare & ſi eſſentielle à ceux qu'il ſemble deſtiner aux fonctions eccleſiaſtiques. Perdez toutes les vûës que vous pourriez avoir ſur vous-meſme, & n'y voïez qu'une ſeule choſe, qui eſt la qualité de pecheur & d'ennemi de Dieu, que vous avez eu le malheur de porter ſi long-temps, & dont ſa bonté vous a tiré. Saint Paul l'avoit toûjours devant les yeux, & elle lui eſtoit ſi preſente, lors meſme que Noſtre-Seigneur le combloit de graces & de benedictions, qu'elle lui ſervoit d'un contrepoids & d'un ſujet continuel de s'humilier & de ſe confondre. Je prie Dieu, Monſieur, qu'il vous la donne ſi conſtante & ſi entiere, que rien ne lui puiſſe jamais donner la moindre atteinte,

non plus qu'au fond de voſtre reſolution, dont je ſuis aſſuré, qu'il eſt non ſeulement la fin, mais le principe ; & qu'il vous faſſe bien connoiſtre, qu'il n'y a point d'état par rapport aux diſpoſitions de grace & de nature, dans leſquelles il nous a paru que vous eſtiez, qui vous convienne davantage, ni où vous puiſſiez travailler à voſtre ſalut avec plus de certitude & de ſuccés, que celui que vous avez embraſſé. Je ne ſaurois aſſez vous dire, combien je ſuis touché de toutes les bontez que vous nous témoignez ; faites-moi la grace de croire, que j'en ai toute la reconnoiſſance poſſible, & que c'eſt de tout le ſentiment de mon cœur, que je ſuis, &c.

XXX. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guiſe.

Degagement avec lequel il faut regarder les choſes d'ici bas. Moïen de conſerver la paix dans toutes ſortes d'évenemens.

C'Eſt une grande joie, MADAME, pour ceux qui ont autant ſouhaité que vous, la gueriſon du Roi, d'apprendre qu'elle eſt entiere, comme V. A. R. nous fait l'honneur de nous le mander; Nous ne ſaurions trop en rendre graces à Dieu, & le prier qu'il la confirme encore pour des ſiecles, s'il eſtoit poſſible. V. A. R. ſait qu'il eſt le ſujet principal de noſtre pieté & de nos prieres; il faut que Dieu s'en ſoit mêlé, pour que la choſe ſoit allée auſſi viſte qu'elle a eſté.

Voſtre Alteſſe Royale eſt ſi diſpoſée à profiter de tout ce qui lui parle de Dieu, qu'il ne ſe preſente rien à Elle ſur cela, dont Elle ne faſſe un ſaint uſage. Elle ſait avec quel dégagement il faut regarder les choſes d'ici bas ; & comme Dieu prend plaiſir à contrarier les intentions des hommes les meilleures & les plus ſaintes. Les voſtres n'en auront pas moins de merite à ſes yeux, ou plutoſt elles en auront davantage ; je veux dire, celui de les avoir formées, & de les avoir abandonnées auſſi-toſt qu'elle aura pû croire, qu'il n'en vouloit pas l'accompliſſement. C'eſt le moïen, MADAME, de conſerver la paix dans toutes ſortes d'évenemens ; car on ne la perd que faute d'avoir pour ſes volontez, toute la ſoûmiſſion que l'on doit.

Voſtre Alteſſe Royale a tant de lumieres, qu'on ne peut lui rien

dire, dont Elle ne ſoit parfaitement inſtruite. Je prie Dieu, qu'il ne ceſſe point de verſer ſur Elle ſes graces, & qu'Elle ne ceſſe point d'en ſuivre tous les mouvemens & les inſpirations.

XXXI. LETTRE

A la même.

Que les fruits que l'on a fait dans une Retraite, ſe découvrent par les œuvres. Tout eſt utile aux ames qui ſervent Dieu. Moïen pour conſerver une paix conſtante & inalterable.

JE ne doute point, MADAME, que V. A. R. ne ſoit ſortie de la retraite, comme Elle l'avoit eſperé; je veux dire, plus à Dieu encore qu'Elle n'y eſtoit pas : Il ſeroit bien difficile que vos lectures, vos exercices & vos occupations, jointes aux diſpoſitions que vous y avez portées, n'aïent pas fait ſur vous les impreſſions, que vous avez dû vous en promettre : Le principal eſt, MADAME, de vous en ſouvenir, comme je ſuis aſſuré que vous le ferez, & de les exprimer

dans vos œuvres. Quand Dieu a parlé, il faut en conſerver la memoire, & avoir ſa parole devant les yeux, afin de s'en ſervir pour la regle de ſa conduite.

Je vois bien que V. A. R. ne manquera pas d'occaſions ; la Providence de Dieu qui eſt infinie, ſait bien nous faire trouver dans noſtre chemin, de quoi mettre en pratique les lumieres & les ſentimens qu'il vous donne. Il eſt utile de s'y attendre, afin de s'y preparer de bonne heure ; enſorte que la ſurpriſe dans laquelle on pourroit eſtre, n'empeſche pas d'en faire un veritable uſage. Comme tout nuit aux ames qui ne ſont point à Dieu, auſſi tout eſt utile à celles qui le ſervent. V. A. R. eſt du nombre des dernieres ; & c'eſt dans cette foi qu'Elle doit recevoir toutes ſortes d'évenemens, comme lui venant de la part de Dieu, & dans une reſignation parfaite. Nous le prierons,

MADAME, qu'il vous confirme dans toutes les intentions, qu'il vous a données ; & qu'il ne permette pas, qu'il y ait rien qui puiſſe les affoiblir : Le monde dira tout ce qu'il voudra, mais pourvû que l'on plaiſe à Dieu, il n'en faut pas davantage pour conſerver une paix conſtante, qui ne puiſſe jamais eſtre alterée.

Je reçois dans ce moment meſme, une Lettre de V. A. R. j'eſpere que l'indiſpoſition qui l'a obligée d'abreger le temps de ſa retraite, n'aura pas de ſuite : Dieu lui a fait beaucoup de graces de l'avoir addreſſée à une perſonne qui l'ait contentée, de ſorte qu'Elle puiſſe y retourner une autre fois. Si Elle execute la penſée qu'Elle a de mettre enſemble les Traitez de l'Amour de Dieu, de la Mort, du Jugement & de la Componction, on pourroit y mettre encore celui de la Priere.

XXXII. LETTRE

A Madame .....

Il la conſole ſur la peine qu'elle a, de voir des gens de bien oppoſez en ſentimens. Il lui fait connoiſtre, que les moïens de vivre en paix conſiſtent à eſtre ſans deſirs, & à ſe ſoûmettre à Dieu en toutes choſes.

DIEU ſait, MADAME, la joïe que j'aurois, de pouvoir contribuer quelque choſe pour voſtre conſolation; mais de la maniere que je vois que vous eſtes à Dieu, vous recevez immediatement de lui ce qu'il ne veut point vous donner par l'entremiſe des hommes. Il eſt vrai, que les gens de bien ſe trouvent ſouvent oppoſez de ſentimens. Je n'en ſuis point ſurpris, quand je fais reflexion, que

que ce ſont des hommes, & non pas des Anges; & que les Apoſtres, comme vous le ſavez, ont penſé differamment. Chacun a une meſme vûë, qui eſt le bien; mais comme le milieu au travers duquel on le regarde, n'eſt pas de meſme; c'eſt ce qui fait qu'on ne convient pas, & qu'on ſe trouve avoir des penſées toutes contraires, quoiqu'on tende à une meſme fin.

Vous eſtes parfaitement éclairée ſur cela, & depuis que l'on ne veut dépendre que de Dieu, il ſe peut dire que tout eſt fait, & qu'on s'eſt rendu ſuperieur à tout ce qui pouvoit faire de la peine, & donner de l'inquietude: on n'en a, à proprement parler, que parce qu'on voudroit avoir ce qu'on n'a pas; & ainſi quand on eſt ſans deſir, on eſt toûjours dans la paix, quoi qu'il arrive; parce qu'on ne veut que la volonté de Dieu, & que ſa volonté s'accompliſſe toûjours. Il

ne laiſſe pas de s'élever ſur cela des tentations dans les ames les plus dégagées ; mais ce ſont de ces vapeurs qui ſe diſſipent aiſément, & qui ne tiennent pas contre les ſentimens dans leſquels on eſt, que c'eſt Dieu qu'on doit regarder en toutes choſes, & auquel il faut ſe ſoûmettre. La regle que nous devons garder, Madame, quand nous avons affaire aux perſonnes qui ſervent Dieu ; c'eſt de les ſauver autant que l'on peut, par la bonté de leurs intentions : Pour ceux qui ſont du monde & qui ont ſon eſprit, ils ſont dignes de compaſſion, quand on les voit de prés, & qu'on les examine. Tout eſt faux dans leur voïe ; leurs jugemens n'ont ni ordre, ni meſure, ni équité ; *Deſpumant confuſiones ſuas*, & on trouve dans leur conduite un grand ſujet de rendre graces à Dieu, de ce qu'il nous a ouvert les yeux, & qu'il nous a tirez de cet abîme de

tenebres dans lequel ils paſſent leur vie, mille fois plus miſerable qu'on ne le peut dire.

Vous eſtes heureuſe, Madame, de ce que les journées vous paſſent ſi viſte ; c'eſt une marque qu'elles ſont remplies ; & comme vous reſſentez parfaitement que vous tenez ce bonheur de la pure bonté de Dieu, ne doutez point qu'il ne vous le conſerve, & que vous ne ſoïez à la fin de voſtre courſe, du nombre de ceux dont il eſt dit, *Dies pleni invenientur in eis.*

Tout le monde me dit du bien du P. G. & je vous avoüe, que j'en ai une veritable joïe. Je dois cela aux marques qu'il me donne de ſon amitié en toutes occaſions. De remplacer l'oiſeau que vous avez perdu, il n'y auroit point grand inconvenient ; la perdrix de ſaint Jean vous juſtifie. Croïez, Madame, que vous nous eſtes

tres preſente devant Dieu, & qu'on ne peut pas vous honorer plus que je fais,

XXXIII. LETTRE

A Monſieur....

Sur la gratitude que nous devons à Dieu pour toutes les bontez qu'il a pour nous.

JE ne ſaurois me laſſer, Monſieur, d'admirer voſtre bonté. En verité, elle n'a point de bornes; il ſuffit qu'il ſe preſente à vous une occaſion de plaire à JESUS-CHRIST; vous n'avez garde de la laiſſer échapper; vous tenez cela ſi purement de Dieu, que vous devez lui en rendre de continuelles actions de graces, afin qu'il vous conſerve dans une diſpoſition ſi rare & un déſintereſſement ſi extraordinaire. Le F. Candide eſt enfin arrivé plein de toute l'ardeur que vous lui avez vû. Il a eſté incommodé par les chemins, à

cauſe de la maniere d'aller, qu'il n'avoit point accoûtumée. Je l'ai trouvé tel que vous me l'aviez figuré : il a de l'eſprit, de la ſimplicité & une piété vive ; & je ne doute point, comme vous me le mandez, qu'il n'ait beſoin d'eſtre retenu : ſes Peres ne ſeront pas contens de ſa ſortie ; mais aïant un Bref, ils ne peuvent traverſer ſon deſſein.

L'affaire dont vous me parlez, me paroiſt eſtrange ; & je ne vois gueres de moïen de la terminer par des voïes de douceur : Le fait dont il s'agit, eſt d'une noirceur infinie ; cependant il faut qu'il y ait des coupables. Je ne puis comprendre, que le dereglement aille juſqu'à cet excés de ſoûtenir ſa faute juſqu'à l'extremité ; & qu'on veüille à quel prix que ce ſoit, joüir de l'avantage qu'on peut tirer de ſon crime. Je parle de la ſorte, car on ne peut gueres ſe ſervir d'un autre terme, pour qualifier

l'iniquité qui fait le differend. Il faut prier Dieu, qu'il touche le cœur de celle qui eſt dans ſon tort, & qu'il ne permette pas qu'elle vive, ni qu'elle meure ſans reconnoiſtre ſon peché. Il faut extrêmement prendre garde aux pas qu'on fait, car les premiers engagemens ont de grandes ſuites.

Je vois, Monſieur, que vous avancez tous les jours; & que comme vous ne vous laſſez point d'eſtre à Dieu, & de vous attacher à lui, il ne ſe laſſe point auſſi de vous ſoûtenir. Comme vous ne manquez point de reconnoiſtre à ſes yeux voſtre propre indignité, & la grandeur de ſa miſericorde; il continuëra ſans doute de vous en donner des marques; car rien, comme je crois vous l'avoir déja dit, ne nous concilie avec plus de certitude ſa protection, que le ſoin que nous avons, de lui rendre ce qu'il fait pour nous, par la fidelité de noſtre

reconnoiſſance. Il doit y avoir entre JESUS-CHRIST & les ames qui ſont à lui, un commerce perpetuel ; c'eſt à dire qu'elles ne ceſſent point de leur coſté de lui referer par le ſentiment du cœur, toutes les graces qu'elles en reçoivent. Dans le fond, il n'y a que le défaut de gratitude qui reſſerre ſa main, & il ne rejette que les ingrats. Je ſuis aſſuré, Monſieur, que vous ne ſerez jamais de ceux-là. Il n'y a point de jour, que je ne lui demande qu'il augmente voſtre pieté & le plaiſir que vous avez de le ſervir. Croïez, je vous en conjure, Monſieur, qu'on ne ſauroit vour honorer plus que je fais, ni eſtre avec plus de ſentiment & de reſpect, que je ſuis voſtre tres-humble, &c.

XXXIV.

XXXIV. LETTRE

A un illuſtre Prelat.

Il lui marque l'empreſſement qu'il a d'apprendre de ſes nouvelles, & en meſme temps la conduite qu'il doit tenir pour ſe ſauver, en travaillant à ſauver les autres.

SI on n'a point l'honneur de vous écrire, MONSEIGNEUR, c'eſt qu'on reſpecte voſtre Perſonne & vos occupations, & que l'on n'a rien à vous dire, qui merite un moment de voſtre attention. Je m'informe ſouvent de vos nouvelles à ceux qui peuvent m'en dire; & cela, par le plaiſir que j'ai d'apprendre ce que je ſai déja, qui eſt, que voſtre conduite eſt celle d'un Paſteur qui n'a que Dieu devant les yeux, & qui travaille uniquement pour ſa gloire, & pour la

ſantification des ames qu'il lui a confiées ; c'eſt à quoi ſe reduit tout ce qui m'en revient ; & j'avoüe que prenant autant de part que je fais dans ce qui vous regarde, je ne puis l'entendre, que je n'en aïe une joïe ſenſible.

Vous ſoupirez, à ce que vous dites, MONSEIGNEUR, aprés la vie retirée, & vous avez raiſon ; c'eſt un deſir que Dieu vous donne, comme un antidote contre les diſſipations qui ſe rencontrent dans les fonctions les plus ſaintes ; c'eſt ce qui retient ceux qui y ſont appliquez, qui les avertit ſans ceſſe, qu'il ſeroit inutile de travailler au ſalut des autres, s'ils ne penſoient à ſe ſauver eux-meſmes ; ce qui ne ſe peut qu'en ſe refuſant aux choſes exterieures qui les environnent, & conſervant l'amour de la retraite au milieu des hommes, parmi leſquels l'ordre de la Providence les engage. La ſureté de ceux qui ſont

obligez de communiquer avec le monde, eſt de ne le point aimer, d'y eſtre par une diſpoſition ſuperieure, & non point par ſes propres inclinations.

Dieu vous en donne, MONSEIGNEUR, de ſi juſtes & de ſi ſaintes, que je ne doute point qu'elles ne ſe répandent ſur voſtre Miniſtere, & qu'il ne le favoriſe de benedictions abondantes. Il n'y a point de jour, que je ne lui recommande voſtre Perſonne, autant qu'il eſt en mon pouvoir ; j'ai trop d'intereſt en tout ce qui vous touche, pour y pouvoir manquer. Faites-moi l'honneur de n'en point douter, non plus que de toute la ſincerité & de tout le reſpect avec lequel je ſuis, &c.

XXXV. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui fait connoiſtre que Dieu permet ſouvent, que les intentions les plus juſtes ſoient renverſées; & qu'il n'y a que les diſpoſitions interieures qui lui ſoient agreables.

VOſtre Alteſſe Royale a trop de charité, MADAME, pour n'eſtre pas vivement touchée, de ce qu'Elle me fait l'honneur de me demander, & il eſt vrai qu'aimant le bien, & le voulant autant qu'Elle le veut, il eſt mal aiſé que ce qu'Elle voit de ſes yeux, ne l'afflige; Cependant, comme Elle fait ce qu'Elle doit, & qu'Elle n'a rien negligé de ce qu'Elle a crû qui pouvoit eſtre utile à la gloire de

Dieu & au ſalut des ames ; il faut qu'Elle adore ſa Providence, & ſouffrir en patience ce qu'on ne peut empeſcher. Dieu a des raiſons qui ne nous ſont point connües, & ſouvent il permet que les intentions les plus juſtes ſoient renverſées, & n'aïent rien moins que les ſuites qu'elles devroient avoir. Il ne laiſſera pas de les recompenſer ; car vous ſavez, MADAME, que c'eſt par le cœur qu'on lui plaiſt, & qu'il n'y a que les diſpoſitions interieures qui trouvent grace devant lui : elles lui ſont toutes connües, & il n'y en a pas une ſeule dont il ne nous tienne compte. C'eſt la conſolation de ceux qui le ſervent, lorſque leur application & leur vigilance eſt infructueuſe, & qu'il ſemble que Dieu n'ait aucun égard à tout ce qu'ils font. Nous ne manquons point de lui recommander V. A. R. autant que nous le pouvons, & nous continüerons

de le faire, regardant cela comme un de nos principaux devoirs ; je la ſupplie tres humblement de n'en point douter.

Les froids du matin m'ont un peu incommodé, & m'ont cauſé un commencement de fluxion à la gorge depuis deux jours ; je ne penſe pas que cela ait de la ſuite. Voſtre A. R. a trop de bonté de penſer comme elle fait, à une perſonne qui le merite ſi peu.

XXXVI. LETTRE

A la meſme.

Il lui repreſente de quelle maniere Elle doit travailler à ſe procurer la paix. Que l'Eſprit de Dieu doit eſtre la ſeule regle de ſa conduite ; & que la charité peut ſe perdre en un inſtant ſans qu'on y penſe.

IL ne ſe peut pas, MADAME, que je m'entre autant que je le dois, dans tout ce que V. A. R. me fait l'honneur de me mander : Ce qui eſt de plus facheux, c'eſt que ces peines ne feront que ſe multiplier dans la ſuite, à moins qu'Elle ne ſe donne la paix à Elle-meſme, en ſe mettant audeſſus de ce qui ne s'accommode point à ſes intentions & à ſes penſées, & qu'Elle ne ſe tienne contente, quand Elle a dit ce qu'Elle a crû

devoir dire, ſans faire dépendre ſon repos de l'evenement. Dieu ne lui demandera pas compte de ce qu'Elle n'a pû faire, & de ce qui n'a point eſté dans ſon pouvoir. Si quelque choſe nous marque clairement ſa volonté, c'eſt l'oppoſition que nous trouvons à nos deſſeins; car il ne demande pas de nous ce qui ne nous eſt pas poſſible; & il n'y a rien que l'on doive craindre davantage, que de ſe donner des mouvemens & de ſuivre ſon propre eſprit, au lieu de celui de Dieu. Il doit eſtre, MADAME, la ſeule regle de voſtre conduite, aprés toutes les graces que vous en avez reçûës, & le deſir qu'il vous a donné de lui ſacrifier tout, pour penſer uniquement à voſtre ſalut. Si V. A. R. ne prend ſur cela des reſolutions fermes & conſtantes, & ſi Elle ne ſe refuſe à tout ce qu'Elle connoiſt capable de troubler la tranquillité dans laquelle

Elle veut vivre, Elle ſera toûjours dans l'inquietude & dans l'agitation ; & il eſt bien difficile, dans ces ſortes de rencontres, de garder un temperamment ſi juſte, & de moderer de telle ſorte ſon reſſentiment, que l'on ne commette aucun excés à l'égard des perſonnes dont on croit avoir ſujet de ſe pláindre. La charité ſe peut perdre en un inſtant, ſans qu'on y penſe, & nous priver pour jamais de celle de JESUS-CHRIST.

Il eſt vrai que je ſuis aiſé à tromper ; car comme pendant que j'étois dans le monde, j'avois cette miſerable maxime de croire toûjours le mal afin de croire le vrai, par la mauvaiſe opinion que j'avois de la ſincerité des hommes ; il m'a paru que je ne pouvois mieux reparer le déreglement auquel j'ai eſté ſi ſujet, qu'en prenant une voïe toute contraire. Aprés tout, MADAME, l'unique moïen d'eſtre

parfaitement à Dieu, & de lui eſtre intimement uni, c'eſt de laiſſer le monde pour ce qu'il vaut; il n'eſt pas digne d'un moment de l'attention d'une perſonne qui attend les choſes éternelles. Nous ne manquons point de prier Dieu pour voſtre Alteſſe Royale.

XXXVII. LETTRE

A Monſieur ....

Un Eccleſiaſtique, pourvû de pluſieurs Benefices, aïant pris la reſolution de s'en défaire, & de n'agir en cela par aucun motif humain; Monſieur l'Abbé de la Trappe s'excuſe envers une perſonne qui l'avoit prié de lui rendre ſervice en cette occaſion, de ne le pouvoir faire, ſans intereſſer ſa conſcience.

JE ſouhaite, Monſieur, plus que je ne puis vous dire, que les Livres que j'ai envoïez à Madame voſtre femme, la contentent, & qu'elle puiſſe y trouver quelque choſe qui lui ſoit utile. Je ne merite pas l'honneur qu'elle me fait de penſer à mon indiſpoſition; elle a beaucoup diminué depuis huit ou dix jours. Si cela continuë, j'eſ-

pere que j'en ſerai conſiderablement ſoulagé, ſi je n'en ſuis pas tout-à-fait gueri.

Pour ce qui eſt de Monſieur l'Abbé N. il eſt vrai que la vûë de la Trappe le frappa, & que les reflexions qu'il fit ſur ma retraite lui donnerent les penſées dans leſquelles il a eſté depuis ce temps-là. Il me dit poſitivement qu'il vouloit ſe défaire de ſes benefices, & n'en reſerver qu'un ſeul, agir purement en cela dans la vûë de la gloire de Dieu, & ſans avoir égard à aucunes autres conſiderations, & que les plus dignes ſeroient ceux ſur qui il jetteroit les yeux. Je n'eus garde de ne le pas fortifier dans ce ſentiment, puiſque c'eſt celui que j'ai ſuivi, qui eſt le plus canonique, & le plus conforme aux Regles de l'Egliſe.

Je vous dirai que ſe promenant enſuite avec Monſieur de N. & lui parlant de la diſpoſition dans la-

quelle il eſtoit, il lui témoigna, que s'il ſe fuſt conduit dans cette affaire par quelques motifs & quelques raiſons humaines, il vous auroit conſideré plus que tout autre; mais qu'il avoit reſolu de ne regarder que Dieu ſeul : C'eſt le meſme diſcours qu'il m'avoit tenu. Il s'eſt défait, comme vous ſavez, de ſon Canonicat & de ſon Archidiaconé en faveur de Monſieur de Janſſon. Vous jugez bien, Monſieur, que m'aïant parlé comme il a fait, & moi lui aïant répondu en la maniere que je vous le dis; il ſeroit ſurpris, & avec beaucoup de fondement, ſi je lui faiſois aucune propoſition qui lui marquaſt que j'euſſe changé d'avis; & ce qui lui viendroit le plus naturellement dans l'eſprit, ſeroit de s'étonner que dans une circonſtance de cette nature, je puſſe paſſer le pour & le contre.

J'ai un déplaiſir ſenſible d'eſtre

dans l'impuiſſance de vous rendre aucun ſervice dans cette occaſion, vous eſtes ſi plein d'équité & de juſtice, que je ne doute point que vous ne me la rendiez toute entiere, & que vous ne jugiez bien que c'eſt ma conſcience ſeule qui m'arreſte, & qui s'oppoſe à toutes mes inclinations, qui me portent à faire ce que vous deſirez de moi. Je vous ſupplie tres-humblement de croire, qu'on ne ſauroit vous honorer ni eſtimer avec plus de fidelité que je fais, Monſieur.

XXXVIII. LETTRE

A Mademoiſelle....

Il la conſole ſur ſon entrée en Religion malgré l'oppoſition de ſes pere & mere, & la ſollicite d'y perſeverer: Il lui explique comment l'obeïſſance qu'elle leur doit, ne peut eſtre bleſſée par cette démarche, & lui donne pluſieurs avis pour affermir ſa vocation.

VOus ne devez avoir nulle peine, Mademoiſelle, ſur le pas que vous avez fait, en quittant la maiſon de Monſieur voſtre Pere, pour vous donner à JESUS-CHRIST. Vous avez ſuivi le mouvement de ſon Eſprit; vous avez écouté ſa voix, & vous avez executé le conſeil qu'il donne à ceux qu'il appelle à une vie plus parfaite, qui eſt d'abandonner leurs

Peres, leurs Meres, leurs Proches; enfin toutes choſes, pour s'attacher uniquement à lui, & ſe conſacrer à ſon ſervice.

Demeurez conſtante dans l'état que vous avez choiſi; demandez à Dieu, qu'il vous donne la grace dont vous avez beſoin pour y perſeverer. Pour ce qui eſt de l'obeïſſance que vous devez à Monſieur voſtre Pere, vous ne faites rien qui y ſoit contraire, ni qui lui donne ſujet de ſe plaindre de vous, lors qu'il n'y a que la volonté de Dieu qui vous empeſche de faire ce qu'il deſire, & que vous ne lui reſiſtez, que parce que vous ne pouvez lui obeïr, qu'en déſobeïſſant à Dieu. JESUS-CHRIST nous défend d'aimer qui que ce ſoit au monde plus que lui, & declare expreſſément, que celui qui lui prefere ſon Pere, n'eſt pas digne de lui.

Si Monſieur voſtre Pere vous écrivoit, répondez-lui avec beaucoup

coup de reſpect & de fermeté tout enſemble, & ſur-tout penſez que Dieu vous demandera compte de voſtre vocation, & que vous n'en ſerez point quitte à ſon Jugement, que vous n'aïez fait tout ce qui aura eſté en voſtre pouvoir, pour la faire réuſſir ſelon ſes deſſeins: C'eſt un talent dont vous eſtes chargée, & vous eſtes dans l'obligation de le faire valoir.

Monſieur voſtre Pere eſt trop chrétien, pour vous donner ſa malediction dont il vous menace; mais quand cela ſeroit, Dieu beniroit voſtre fidelité, & ne manqueroit point de vous tenir la promeſſe qu'il a faite à ceux qui n'auront point d'égard à la parole des hommes, quand elle ſe trouvera contraire à la ſienne. Nous ne manquerons point de lui recommander tout ce qui vous regarde avec tout le ſoin qui nous ſera poſſible. Je ſuis, &c.

XXXIX. LETTRE

A Madame....

Il l'aſſure qu'il emploïera ſes prieres & celles de ſes Freres pour obtenir de Dieu le retour & la reconciliation d'une ame ingrate & infidelle.

JE ne manquerai point, Madame, de faire ce que vous m'ordonnez, d'emploïer mes prieres & celles de tous nos Freres, pour obtenir de Dieu le retour & la reconciliation de cette ame, qui aprés avoir eſté attaché à ſon ſervice, a eu le malheur de s'en ſeparer & de le perdre.

Ces ſortes de changemens ſont difficiles, & par conſequent tres rares; & il n'y a rien que Dieu regarde avec plus de ſeverité, que l'ingratitude de ceux qui aïant eu le bonheur & l'avantage de l'aimer,

l'oublient, l'abandonnent & l'effacent, pour ainſi dire, de leur cœur.

Je prie Dieu, Madame, qu'il ſoit de plus en plus le Maiſtre du voſtre ; qu'il y regne tout ſeul & d'une maniere abſoluë, & qu'il ne ceſſe point de répandre ſes graces ſur voſtre perſonne, ſur celle de Monſieur voſtre Mari, & ſur toute voſtre maiſon. C'eſt ce que je lui demande tous les jours de ma vie. Je vous ſupplie tres humblement de n'en point douter, & de croire qu'on ne peut rien ajoûter au profond reſpect, avec lequel je ſuis voſtre tres humble & tres obeïſſant, &c.

XL. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui marque la conduite qu'Elle doit tenir en une affaire épineuſe. Qu'il faut ſouffrir les maux auſquels on ne peut remedier.

CE que voſtre Alteſſe Royale me fait l'honneur de me mander, MADAME, eſt digne de compaſſion; il n'y a qu'à demander à Dieu, qu'il faſſe par lui-meſme ce que tous les hommes enſemble ne ſauroient faire. Il y a des tenebres ſi épaiſſes, qu'il faut que ce ſoit lui qui les diſſipe, & particulierement quand elles ſont volontaires.

Je ne penſe pas, MADAME, que vous deviez conſeiller à celui qui vous a demandé avis de tenir

ferme. La diviſion qui a paru les années precedentes, à cauſe du partage de l'autorité, a produit tant de ſcandales, & a donné au peuple tant de mauvaiſe édification, que les choſes en iront mieux quand l'autorité ſera entre les mains d'un ſeul ; & puis V. A. R. ne doit point, (ce me ſemble) ſe charger devant Dieu, des éyenemens & des ſuites, que le ſentiment qu'Elle aura inſpiré, pourroit avoir.

Je crois, MADAME, qu'il faut tout attendre de la bonté de Dieu ; il eſt le maiſtre des cœurs. J'ai vû depuis peu des changemens ſi grands en deux perſonnes conſtituées en dignité, qu'il n'y a rien qu'on ne puiſſe eſperer ; & quoi qu'il arrive, le parti qui eſt plus ſelon Dieu, comme je crois déja l'avoir dit à V. A. R. eſt de ſouffrir les maux auſquels on ne peut apporter de remede. Il eſt certain, MADAME, qu'il y a des temps,

où il n'y a rien de mieux à faire, que de demeurer dans le repos, ſi on veut conſerver la paix; ce temps-ci le veut plus qu'aucun autre. Voſtre A. R. le voit bien, & puis qu'Elle m'ordonne de lui dire ce que je penſe ; je ſuis perſuadé, qu'Elle ſuivra les diſpoſitions de la Providence ſur Elle, quand Elle ſe tiendra en Elle-meſme, & qu'Elle ſe reſſerrera dans ſa conduite plus qu'Elle n'a pas fait juſqu'à preſent; car en verité, il faut avoir la vertu des Anges pour ſe preſerver de ces émotions naturelles & irregulieres, qui s'élevent preſque toûjours, lorſque l'on trouve des oppoſitions au bien que l'on ſe propoſe, & que les deſirs & les volontez ſont vives & animées.

Dieu écoutera pour beaucoup celles de V. A. R. elles lui ſont connuës, & c'eſt par le cœur qu'il nous juge. Je n'ai pas beſoin d'aſſurer V. A. R. avec combien de ſoin nous prions pour Elle.

XLIII. LETTRE

A la même.

En lui faiſant voir que le monde ne vaut pas la peine qu'on s'y attache, il ſouhaite que rien ne puiſſe la diſtraire du deſir qu'Elle a d'eſtre à Dieu & de le ſervir ; & lui enſeigne les moïens de joüir interieurement d'une paix ſolide, en lui propoſant l'exemple d'une ſainte Solitaire.

J'Ai reçû, MADAME, la Lettre que V. A. R. m'a fait l'honneur de m'écrire par ce Gentilhomme qui a formé le deſſein de ſe donner à Dieu, & de quitter le monde. Il ne vaut pas la peine qu'on s'y attache ; & en quelque état & quelque rang qu'on s'y trouve, il ſe peut dire, qu'on perd tout le temps qu'on lui donne. J'avoüe que je ne

puis comprendre, qu'un ſi grand nombre de gens ignorent une verité ſi claire & ſi conſtante, ou que la connoiſſant, ils vivent comme s'ils ne la ſavoient pas. Je voudrois MADAME, que V. A. R. pût executer ce qui lui paſſe depuis ſi long-temps dans l'eſprit, ou plûtoſt par le cœur; je veux dire, qu'Elle pût ſe dégager de tout ce qui eſt capable de la diſtraire du deſir qu'Elle a d'eſtre à Dieu & de le ſervir. Les moindres choſes traverſeront toutes ſes voïes, & à moins qu'Elle ne prenne le parti de ſe refuſer à beaucoup qui l'ont occupée juſqu'à preſent, Elle ſera toûjours dans l'embarras & dans l'agitation, & Elle ne joüira jamais de cette paix qu'Elle enviſage, & aprés laquelle Elle ſoûpire; Elle ne l'aura que dans l'idée, & point du tout dans l'effet. Je ne ceſſerai point de lui en parler, juſqu'à-ce qu'Elle me le défende; car je ſuis perſuadé

que

que Dieu veut d'Elle davantage, que ce qu'Elle a fait juſqu'ici ; je demanderai à Dieu de toute l'étenduë de mon cœur, qu'il détermine V. A. R. qu'il ne permette pas qu'Elle ſe ſatisfaſſe de ſes volontez ineffectives, & qu'il ne la laiſſe pas, toute ſa vie, incertaine & flottante entre vouloir & ne rien executer.

J'envoïe, MADAME, à V.A.R. l'Image d'une Sainte. Si vous n'eſtes pas obligée de la ſuivre dans le fond de ſa caverne, vous devez au moins l'imiter dans ce repos & cette tranquillité, dans laquelle elle paſſoit les jours, puiſque la paix du Ciel n'eſt que pour ceux qui l'auront conſervée ſur la terre. C'eſt une diſpoſition à laquelle Dieu a attaché tant de graces, qu'il n'y a rien que l'on ne doive faire & quitter en ce monde pour la trouver.

XLIV. LETTRE

A une Demoiſelle qui avoit perdu ſon Pere.

Après lui avoir temoigné combien il eſt ſenſible à la perte qu'elle vient de faire ; il lui marque les puiſſans motifs qu'elle a de ſe ſeparer du monde, en embraſſant le parti du Cloiſtre, & ce qu'elle doit faire pour cela. Ce que c'eſt que le Noviciat, & quelles qualitez ſont requiſes pour faire des vœux.

J'Ai trop aimé Monſieur voſtre Pere pour n'en pas conſerver une memoire tres preſente ; il eſt vrai qu'il m'avoit fait dire par quelqu'un de ſes amis & des miens, qu'il avoit envie de me venir voir ; & je vous avoüe, que j'euſſe eu bien de la joïe, ſi rien ne l'en euſt empeſché. Dieu en a diſpoſé autrement,

& ce que nous pouvons faire pour lui, eſt de le recommander à Noſtre-Seigneur dans nos prieres ; & c'eſt à quoi je vous puis aſſurer que nous ne manquerons point.

Pour vous, ma Sœur, le temps que vous reconnoiſſez avoir donné à la vanité du monde, & le regret que vous en avez, que vous n'auriez pas ſans doute, ſi Dieu ne vous avoit regardé des yeux de ſa miſericorde, vous doivent eſtre de puiſſans motifs pour vous en ſeparer ſans aucun retour, & pour achever l'œuvre que vous avez commencée. Cet eſprit du monde, qui vous ſuit juſques dans le fond du Cloiſtre, ou plutoſt qui vous perſecute avec tant d'opiniatreté, ne doit rien diminuer de la reſolution que vous avez priſe ; au contraire, il faut qu'il l'augmente, & qu'à proportion que le demon voudra s'en ſervir pour empeſcher l'execution de voſtre deſſein, vous

vous addreſſiez à JESUS-CHRIST pour le prier qu'il ſoûtienne voſtre foibleſſe, & qu'il fortifie voſtre cœur contre les tentations dont vous le verrez attaqué : Et je ne fais point de difficulté de vous aſſurer, ma Sœur, que ſi vous vous rendez fidelle à vous acquitter, pendant le temps de vos épreuves, des obligations où vous eſtes entrée en changeant d'habit; Dieu vous fera la grace de changer les inclinations que vous appellez *profanes*, & de leur en ſubſtituer de toutes nouvelles & de toutes ſaintes.

Il ne faut pas, ma Sœur, que vous vous propoſiez moins que d'eſtre à Dieu autant que vous l'avez eſté aux creatures. Il faut vous ſeparer entierement d'elles, afin d'eſtre totalement à lui; & le premier pas que vous devez faire, c'eſt de quitter toutes les habitudes que vous avez avec les perſonnes

du monde ; n'avoir plus avec elles ni commerce, ni communication ; & de vous perſuader qu'elles portent & repandent un air contagieux, duquel il faut vous éloigner, ſi vous voulez recouvrer la ſanté que vous avez perduë.

Les diſpoſitions où vous me mandez que vous eſtes, ſont aſſurément bien contraires à celles que vous devez avoir ; & comme je n'aurois garde de vous conſeiller de vous engager, ni de vous lier par des vœux, ſi elles eſtoient auſſi vivantes & auſſi animées que vous me les marquez, auſſi je n'ai garde de vous dire, que vous les deviez conſiderer comme un défaut de vocation, ni comme des témoignages de la volonté de Dieu, qui ne vous appelleroit pas dans une condition qui demande une ſainteté & une mortification parfaite. Car le Noviciat n'eſt, à proprement parler, qu'un exercice d'actions

ſaintes pour reprimer les cupiditez, pour aſſujettir les paſſions & pour regler les mœurs ; & c'eſt aſſez pour une Novice ; qu'elle haïſſe le mal, qu'elle ait une volonté determinée à fuïr tout ce qui eſt contraire à la Loi de Dieu & à la pureté de la profeſſion qu'elle veut embraſſer ; mais pour une perſonne qui s'engage, il en faut beaucoup plus ; il faut qu'elle ait fait du chemin, & qu'elle ait acquis aſſez de pieté & de religion, pour qu'elle puiſſe croire, qu'elle s'acquittera envers Dieu des promeſſes qu'elle eſt preſte de lui faire. Je ne vous en dirai pas davantage, ma Sœur : je prie Noſtre-Seigneur, qu'il vous donne tous les ſentimens & les diſpoſitions dont vous avez beſoin, pour vous rendre digne de l'état auquel il y a grande apparence qu'il vous deſtine. Je prendrai toûjours beaucoup de part à ce qui vous touche.

Je vous ſupplie de le croire, ma Sœur, & d'eſtre perſuadée, que c'eſt avec une parfaite ſincerité que je ſuis, &c.

XLV. LETTRE

A un Religieux, ſur un Bref de tranſlation qu'il avoit obtenu.

Comment les Superieurs devroient examiner la vocation de ceux de leurs Religieux, qui auroient envie de quitter leurs obſervances. Religieux de differens Ordres, reçûs à la Trappe, & qui y ſont morts avec édification. Caractere de la plûpart des Superieurs.

MOnſieur mon tres-Reverend Pere, je ne formerai point de difficulté ſur le Bref que vous avez obtenu, & je n'ai nulle peine à vous aſſurer, que je m'y ſoumets de tout mon cœur : C'eſt à vos Freres à l'examiner, & à ſe plaindre de ce qu'on les prive, ſans les entendre, d'une liberté qu'on ne leur peut oſter, & que l'Egliſe, comme

une Mere charitable, a toûjours conſervé à ſes enfans.

Vous dites, Monſieur, que la charité m'oblige de croire, que les Superieurs examineront toûjours d'une maniere déſintereſſée la vocation de ceux de leurs Religieux, qui pourroient avoir envie de quitter leurs Obſervances. Je vous réponds, que je le croirois tout comme vous, ſi l'experience ne m'avoit appris le contraire. J'ai reçû quatorze ou quinze Religieux de differens Ordres, qui ſelon toutes les apparences ne pouvoient ſe ſauver dans leur premier engagement : Leurs Superieurs s'oppoſerent, autant qu'ils purent, à leur deſſein ; ils tenterent toutes ſortes de voies pour les ravoir : lors qu'ils l'eurent executé, ils s'adreſſerent à Rome ; ils en obtinrent des Brefs ; mais Dieu voulut, qu'ils demeuraſſent parmi nous, & qu'ils y vécuſſent avec tant de

fidelité, d'exemple, & d'édification, qu'on n'a pas eu lieu de douter, que leur tranſlation ne fuſt ſon œuvre, qu'il ne les euſt inſpirez, & qu'ils n'euſſent ſuivi les mouvemens de ſon Saint-Eſprit; il y en a meſme quelques-uns, qui ſont morts avec des circonſtances, qui ont marqué une benediction toute extraordinaire de la part de Dieu; en un mot, ſi tous les Superieurs, Monſieur, vous reſſembloient, je ſerois de voſtre avis; mais la plûpart n'ont que leur Congregation devant les yeux, & ſont perſuadez, qu'ils doivent tout ſacrifier à ſes intereſts, & quand il eſt queſtion ou de lui éviter quelque dommage ou de lui procurer quelque bien, ils comptent pour rien la perfection, le repos & le ſalut des particuliers. Je ne me ſouviens point d'avoir mandé determinément à aucun de vos Religieux, que Dieu les vouloit dans

noſtre Monaſtere ; il eſt bien vrai que ſur ce qu'ils m'ont écrit de leur état & de leurs diſpoſitions, j'ai pû trouver un fondement legitime de leur écrire, qu'il me paroiſſoit, que la penſée qu'ils avoient de quitter leur Obſervance, eſtoit de Dieu ; & je ne crois pas en cela m'eſtre mécompté : Vous ſavez les raiſons qui ont porté Dom N. à changer, & il ſe peut bien faire, qu'il n'eſt pas le ſeul, & qu'il y en a d'autres parmi vous, qui en ont de ſemblables qui ne vous ſont pas connües, & qui ne pouvant plus trouver de remedes à leurs maux, paſſeront leur vie dans le trouble & la confuſion. Je vous ai d'extrêmes obligations, mon tres-Reverend Pere, des marques que vous me donnez de voſtre bonté & de voſtre eſtime. Je vous en demande inſtamment la continuation, & je vous ſupplie de croire, que c'eſt avec reſpect & ſincerité que je ſuis, &c.

XLVI. LETTRE

A une Religieuſe.

Il lui fait voir que les meilleurs deſſeins ſont d'ordinaire combattus, & qu'en ce cas-là le témoignage ſeul de noſtre conſcience doit faire noſtre repos.

JE n'ai rien à répondre, ma tres Reverende Mere, aux faits que vous m'alleguez dans voſtre derniere Lettre ; mais je ſouhaiterois que la conduite de N. fuſt telle à voſtre égard, que non ſeulement vous n'euſſiez nul ſujet de vous en plaindre, mais meſme qu'elle vous donnaſt lieu de perdre toute memoire des choſes paſſées. Vos intentions pour le bien & pour la regularité de voſtre Monaſtere ſont dans ma penſée tellement juſtes & raiſonnables, que je voudrois qu'il n'y euſt perſonne qui ne les ap-

prouvaſt, & qui ne vous rendiſt juſtice ; mais d'ordinaire les choſes n'arrivent pas ainſi ; Dieu permettant pour nous exercer & pour nous humilier, que nos meilleurs deſſeins ſoient combattus, & que nous trouvions plus d'oppoſitions de la part des hommes, lorſque nous l'avons davantage devant les yeux, & que nous agiſſons le plus pour ſa gloire : En ce cas-là, c'eſt le témoignage de noſtre conſcience, qui doit faire noſtre repos & noſtre conſolation, & je vous dirai que quand nous tenons ferme dans cette diſpoſition, nous ſouffrons les évenemens les plus contraires dans une grande paix, & jamais noſtre conſtance n'eſt ébranlée. Je m'aſſure, ma tres Reverende Mere, que c'eſt la ſituation dans laquelle vous eſtes, à laquelle je n'ai pas tant contribué comme vous penſez, & que vous avez la bonté de me le témoigner : Je ne vous ai rien dit, que des

choſes fort communes, & que vous auriez rencontrées par vos reflexions auſſi bien que moi : d'ailleurs je m'eſtimerois extrêmement heureux, ſi j'avois pû vous eſtre bon à quelque choſe, & dans la verité, je prens tant de part, comme je vous l'ai proteſté bien des fois, à tout ce qui vous regarde, que je ne perdrai jamais aucune occaſion de vous en donner des marques. Faites moi l'honneur de n'en point douter, & de croire que c'eſt avec une eſtime & une ſincerité parfaite que je ſuis, &c.

XLVII. LETTRE

A Monſieur....

Il lui conſeille de ſonder ſes forces & ſon cœur, avant que de rentrer dans le Cloiſtre une ſeconde fois.

MOnſieur, voſtre Lettre m'a ſurpris, & m'a donné tout enſemble bien de la joie ; aſſurément qu'il ne me fuſt pas venu dans l'eſprit, que vous euſſiez dû penſer une ſeconde fois à la Trappe ; mais ſi c'eſt Dieu qui a renouvellé le deſir que vous avez eu de vous y engager, je le prie qu'il vous le conſerve, & qu'il vous donne la grace de l'executer : Cependant, Monſieur, quelque envie que j'aïe que cela arrive, je ne laiſſerai pas de vous dire, que vous devez compter avec vous meſme, ſonder vos forces auſſi bien que voſtre cœur,

& conſiderer devant Dieu, avec beaucoup d'attention, ſi les raiſons qui vous empeſcherent d'y perſeverer, ſont tellement détruites qu'elles ne puiſſent revenir, & vous faire un obſtacle auſſi inſurmontable que le premier. Quoique Dieu ſoit le principe & le maiſtre des vocations, & qu'il donne, quand il lui plaiſt, les facilitez aux perſonnes qui en avoient le moins par elles-meſmes; cependant il ne veut pas qu'on s'abandonne contre toute apparence, & qu'on embraſſe un genre de vie dure & penible, ſans reconnoiſtre en ſoi des diſpoſitions de corps & d'eſprit, qui lui conviennent; autrement ce ſeroit une entrepriſe inconſiderée, & qui n'auroit pas le ſuccés qu'on en pourroit eſperer. Je ne manquerai point de demander à Noſtre-Seigneur, qu'il vous donne toute la lumiere dont vous avez beſoin pour vous aſſurer de ce qu'il veut de vous, & la fidelité

fidelité necessaire pour l'executer. J'aurois la plus grande joïe du monde d'y pouvoir contribuer, & de vous témoigner que je suis avec une sincerité parfaite, vostre, &c.

XLVIII. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui rend compte du prompt départ d'un Gentilhomme, qui avoit eu le deſir de ſe faire Religieux : De là il prend occaſion de lui parler de la legereté de la volonté humaine, & de l'obligation de ſe détacher des choſes exterieures.

LE Gentilhomme qui vint ici pour eſtre Religieux, ne manqua point de me rendre la Lettre que V. A. R. m'a fait l'honneur de m'écrire, & comme j'en reçus une preſqu'en meſme temps, je répondis à toutes les deux par la meſme Lettre que V. A. R. a reçûë.

Le pauvre garçon ne fut que quatre jours, & quoiqu'il ne remarquaſt rien, à ce qu'il nous dit

lui meſme, dans noſtre maniere de vie qui ne lui plût, un gros de tentations auquel il ne put reſiſter, l'emporta ; Il s'en alla, fondant en larmes ſans ſavoir pourquoi : Sa deſtinée, MADAME, eſt digne de compaſſion ; il eſt perſuadé, que la retraite lui eſt neceſſaire ; & je penſe qu'il a raiſon : Il diſpoſe ſes affaires, il vient aprés une mûre deliberation, cependant toutes ſes reſolutions changent, & une bouraſque à laquelle il cede, le renverſe. Voilà de quoi eſt capable la volonté de l'homme, pour peu qu'elle manque de ſuivre ou de s'attacher à celle de Dieu. Si on n'a un ſoin tout particulier de ſe tenir dans ſa main, il n'y a point d'égarement où on ne puiſſe tomber ; & l'inclination que nous avons au mal, eſt ſi forte & ſi violente, qu'il n'y a point de barriere qui l'arreſte, quand Dieu ne s'en meſle point.

J'ai une joïe ſenſible des ſentimens, dans leſquels eſt Voſtre Alteſſe Royale : Elle y trouvera une paix profonde, & Elle ne doit point douter, qu'à proportion que Dieu la verra degagée des choſes exterieures, qui ne font que remplir les ames d'embarras & de nuages, il ſe communiquera à Elle, & s'y fera ſentir d'une maniere qui lui fera éprouver la verité de ſes promeſſes, lors qu'il nous a aſſuré qu'il recompenſeroit dés ce monde meſme, la fidelité de ceux qui ſe retrancheront pour eſtre plus eſtroitement à lui, & lui plaire davantage.

Je rends mille graces à V. A. R. de la bonté qu'Elle a de m'envoïer la Vie de S. Loüis ; l'Ouvrage ſera aſſurément digne de l'Auteur & du ſujet.

Nous continuërons, MADAME, de recommander à Noſtre Seigneur voſtre Perſonne, autant que

nous y sommes engagez. Je supplie vostre Alteſſe Royale de n'en point douter.

XLIX. LETTRE

A la meſme.

Il lui fait voir qu'il eſt dangereux de differer juſqu'aux derniers momens de la vie à ſonger au ſalut ; & qu'il eſt rare de trouver des amis aſſez ſinceres pour donner, en ces temps-là, des avis ſalutaires.

JE croïois, MADAME, que Mademoiſelle de Guiſe ſe portoit beaucoup mieux, & qu'il y avoit ſujet d'eſperer une gueriſon prompte & entiere ; mais je vois par ce que V. A. R. me fait l'honneur de me mander, qu'Elle n'eſt pas dans l'état que je penſois. Il eſt vrai, MADAME, qu'il ne faut pas attendre aux extremitez pour donner ordre à la ſeule affaire que l'on ait en ce monde ; car lors qu'on differe à ces derniers mo-

mens, on part preſque toûjours ſans avoir fait, pour cela tout ce qu'on a dû faire. Le mal éteint toute la vivacité de l'eſprit; la langueur où l'on ſe trouve, empeſche qu'on ne s'éleve, & ceux dont on eſt environné, font ce qu'ils peuvent pour empeſcher, que l'on ne connoiſſe le danger dont on eſt menacé; ſoit qu'ils y ſoient portez par une compaſſion fauſſe, ou par un veritable intereſt; & il eſt rare de trouver des amis aſſez ſinceres, ou plutoſt aſſez chrétiens, pour dire les choſes comme elles ſont, & donner des avis neceſſaires. On eſt bien à plaindre, quand dans la circonſtance de la vie la plus importante il n'y a perſonne qui nous parle, & que celles qui nous aiment davantage, & dont nous devrions eſperer plus de ſecours, ſont celles-là meſme qui nous trompent. Le mieux qu'on puiſſe faire, MADAME, eſt de ne ſe point attendre aux

hommes ; de ſe dire ſouvent, que tout paſſe avec une viteſſe incroïable, & que la plus grande de toutes les folies eſt de s'attacher à ce qu'on peut perdre dans tous les inſtans : Et quand on penſe qu'un Roy aſſis ſur ſon trône, n'eſt pas plus aſſuré aujourd'hui de voir le lendemain, que le berger dans ſa cabanne, y a-t'il rien ici bas, ſur quoi l'on puiſſe compter ? C'eſt une verité, de laquelle il n'y a qui que ce ſoit qui ne convienne. Cependant il n'y en a point dont on faſſe moins d'uſage, & on peut dire qu'on eſt attaché aux choſes preſentes, comme ſi elles eſtoient éternelles, & que l'avenir ne fuſt qu'un ſonge. Je prie Dieu, MADAME, qu'il ne ceſſe d'augmenter les ſentimens qu'il vous a donnez ſur les veritez principales, & que tout voſtre ſoin ſoit d'y conformer voſtre conduite, & d'éviter tout ce qui pourroit les affoiblir ;

affoiblir ; car vous ſavez tres-bien, que les graces que Dieu nous a faites, ne ſerviront qu'à nous attirer des punitions plus rigoureuſes, ſi elles n'ont les effets & les ſuites qu'il en attend.

L. LETTRE

A un Superieur.

Il lui dit ſon ſentiment ſur la ſortie d'une Religieuſe hors de ſon Monaſtere, pour aller prendre les Eaux de Vichy.

PUiſque vous voulez ſavoir mon ſentiment ſur le ſujet de ma Sœur, qui eſt aux N. Je vous dirai qu'il ne m'eſt pas poſſible d'entrer dans la penſée de ceux, qui veulent qu'elle ſorte de ſon Monaſtere, & qu'elle aille prendre les Eaux de Vichy, pour le rétabliſſement de ſa ſanté. Je ne crois pas qu'elle ait eu cette vûë là, ni qu'elle ſe ſoit portée d'elle-meſme à une choſe ſi contraire à ſon état, à l'eſprit de ſa Regle, & à l'obligation qu'elle a contractée par le vœu de la ſtabilité de demeurer, de vivre & de

mourir dans le lieu de ſon engagement. J'ai toûjours conſideré, mon Reverend Pere, la liberté qu'on donne aux Religieuſes, ſoit qu'elles ſoient Superieures, ſoit qu'elles ne le ſoient pas, de quitter leurs Maiſons, ſous pretexte des infirmitez & des maladies, comme un grand abus; & je ne puis comprendre, que des perſonnes deſtinées à la mort par leur Profeſſion, & qui doivent ſe regarder dans leurs cellules, comme dans leur ſepulcre, & s'y élever ſans ceſſe à la perfection d'une vie ſainte, s'expoſent ſans ſcrupule à tous les inconveniens qui ſont inévitables dans la communication du monde. Le ſeul air qu'on y reſpire affoiblit la pieté, jette dans la diſſipation, donne du dégoût pour la vie retirée, & l'on peut dire, que ſouvent on perd en un moment ce qu'on avoit pû acquerir de vertu & de Religion pendant pluſieurs

années dans la regularité du Cloître. Ainſi, Monſieur, il me paroiſt, que celles qui quittent leurs Monaſteres, parce qu'elles y ſont malades, & pour aller ailleurs chercher des remedes, témoignent qu'elles aiment leur ſanté, plus que leur ſalut, & qu'elles font plus de cas de la vie du temps, qui doit eſtre comptée pour rien, que de celle de l'éternité qui doit eſtre toute leur attente. Quoique je ſois perſuadé, qu'il y aura peu de perſonnes de mon avis, eſtant contraire á tous les uſages & á toutes les maximes preſentes, j'ai crû que je ne devois pas laiſſer de vous le mander tel qu'il eſt, & qu'il ne faloit pas que l'amitié que j'ai pour ma Sœur N. m'empeſchât de vous parler ſelon le mouvement de ma conſcience. Faites-moi l'honneur de croire, Monſieur, que je ſuis, &c.

LI. LETTRE

A un Superieur.

Il lui rend raiſon du motif qui l'a porté à recevoir dans ſon Monaſtere un Religieux de ſa Congregation.

MOn tres-Reverend Pere, un Religieux de voſtre Congregation nommé N. nous eſt venu trouver, & nous a témoigné qu'il eſtoit dans le deſſein d'embraſſer la vie qui ſe pratique dans noſtre Monaſtere, & d'y paſſer le reſte de ſes jours. Je vous avoüe, que ſes raiſons m'ont paru ſi ſolides, que je n'en ai point eu pour y oppoſer, dans l'apprehenſion où j'ai eſté de reſiſter à une vocation, qui peut eſtre de Dieu, qui en a les apparences, & dont on ne ſauroit connoiſtre le fond que par la ſuite, en la mettant aux épreuves. Je

vous ſupplie de croire, que c'eſt-là le veritable motif qui m'a porté à le recevoir ; car d'ailleurs je ne voudrois pour rien du monde faire la moindre choſe qui pût bleſſer voſtre Congregation, particulierement aïant l'avantage qu'elle a de vous avoir pour Chef & pour Superieur, & faiſant autant profeſſion, que je fais, de vous honorer, & d'eſtre avec un reſpect & une ſincerité parfaite, &c.

LII. LETTRE

A Monſieur ....

Eloge d'un ſaint Preſtre. Vertus qu'il a pratiquées pendant ſa vie, & merveilles qu'il a faites aprés ſa mort.

MOnſieur, il eſt vrai que j'ai eu le bonheur de connoître le Pere N. & d'eſtre aimé de lui, mais je vous tiens bienheureux d'avoir eſté ſous ſa conduite tout le temps que vous me mandez, & d'avoir eu autant de part en ſon amitié, que vous en avez eu, & on peut lui appliquer ces paroles de l'Ecriture : *Beati qui te viderunt, & in amicitia tua decorati ſunt.* Pour moi, Monſieur, le témoignage que j'en puis rendre, eſt qu'il avoit toutes les bonnes qualitez & les vertus

d'un ſaint Preſtre ; il eſtoit plein de l'eſprit de Dieu, il en parloit inceſſamment, & avec tant de lumiere, d'onction, & de ſentiment, que l'on voïoit évidemment que ſon cœur en eſtoit penetré, & que le plus grand de ſes deſirs eſtoit, de faire qu'on le connuſt, qu'on l'aimaſt & qu'on le ſerviſt.

Il avoit tellement renoncé à lui-meſme, qu'il mettoit ſa gloire & ſa joïe dans les humiliations & dans les mépris, & il avoit un plaiſir tout particulier à ſe rabbaiſſer devant ceux qui lui témoignoient de la conſideration & de l'eſtime : il vivoit dans une mortification tres exacte ; il ſe privoit de toutes les choſes qui pouvoient lui eſtre ou commodes ou agréables, & à peine s'accordoit-il celles qui lui eſtoient abſolument neceſſaires, & l'on peut dire qu'il gardoit en tout une pauvreté veritablement Apoſtolique : ſon zele pour le ſalut des ames a

eſté ſi ardent, qu'il eſtoit uniquement appliqué à les conſoler & à les inſtruire ; & , à proprement parler, ſa vie a eſté une miſſion & une prédication continuelle.

Enfin, Monſieur, je ne ſuis point ſurpris, ſi Dieu lui aïant donné une piété ſi parfaite & ſi conſommée pendant la vie, il fait aprés ſa mort, des choſes ſi extraordinaires: celle de laquelle vous me faites l'honneur de m'écrire eſt tellement au deſſus des forces de la nature, que le doigt de Dieu y eſt tout viſible, il faut eſperer qu'il manifeſtera ce ſaint Homme, pour ſa gloire, pour l'édification de ſon Egliſe & pour la conſolation de ceux qui l'ont honoré. Je ſuis avec toutes ſortes de verité & de reſpect voſtre &c.

LIII. LETTRE.

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Après lui avoir marqué qu'il ne doute point que la mort de Mademoiſelle de Guiſe ne lui ſoit ſenſible, il prend de là occaſion de lui repreſenter cette mort comme une peinture de l'inconſtance des choſes creées : Enſuite il lui marque que les reflexions que nous faiſons ſur de ſemblables evenemens, ne font pas d'aſſez profondes impreſſions ſur noſtre eſprit.

J'Allois repondre, MADAME, à la derniere Lettre, que voſtre Alteſſe Royale m'a fait l'honneur de m'écrire, quand j'ai reçû celle, par laquelle Elle me mande, que Dieu a diſpoſé de Mademoiſelle de Guiſe. Je ne doute point, que

cet accident n'ait eſté ſenſible à voſtre Alteſſe Royale, il ſeroit bien extraordinaire qu'aïant le cœur, comme vous l'avez, vous l'euſſiez regardé avec indifference. La reſignation qu'Elle a témoignée, eſt un effet de la protection qu'Elle a reçûë de Dieu ; & il y a grand ſujet de croire, qu'il lui a fait miſericorde. Nous ne manquerons point de prier Dieu pour Elle avec tout le ſoin poſſible ; C'eſt une mort, qui peut eſtre conſiderée comme une peinture fort vive de l'inconſtance des choſes d'ici bas. Une perſonne qui tenoit un grand rang dans le monde, eſt ravie, & diſparoit en peu de temps, ſans que toutes les diligences que l'on a pû faire pour la conſervation de ſa vie aïent pû lui en donner un ſeul moment au delà des bornes que Dieu lui avoit preſcrites. Ce qui lui eſt arrivé aujourd'hui, arrivera demain à une autre ; mais quoique Dieu

faſſe pour nous perſuader de l'obligation dans laquelle nous ſommes, de nous dégager de l'amour & de l'attachement que nous avons à ces païs ici, qui ne ſont, à proprement parler, que des lieux d'un veritable exil, nous y vivons, comme ſi nous ne devions jamais les quitter.

Nous faiſons à la verité quelques reflexions, mais elles ſont paſſageres; & ces évenemens tout conſiderables qu'ils ſont, ne font point ſur nous des impreſſions aſſez profondes pour nous mettre dans le dégagement où nous devrions eſtre: Ce ſont neanmoins des inſtructions, MADAME, deſquelles il faudra rendre un compte fort exact, & il n'y a rien, où Dieu nous diſe plus fortement, que nous devons renoncer à toutes choſes, & à toutes perſonnes; que ces ſortes de pertes, & particulierement quand elles ſont à nos yeux, & que nous en ſommes les témoins.

Voſtre Alteſſe Royale a trop de pieté pour n'en pas profiter, & je ſuis, aſſuré qu'Elle ne neglige rien de tout ce qui peut lui eſtre utile dans le deſſein qu'Elle a d'eſtre uniquement à Dieu. On n'a rien à lui mander davantage, ſinon qu'Elle nous eſt preſente devant Noſtre-Seigneur, autant qu'Elle le doit eſtre.

LIV. LETTRE

A la meſme.

Il la prie d'aſſurer la Reine d'Eſpagne que lui & ſa Communauté ne manqueront pas de demander à Dieu, l'effet des vœux de ſa Majeſté.

NOus ne manquerons point, MADAME, de faire ce que la Reine d'Eſpagne nous ordonne: Voſtre Alteſſe Royale peut aſſurer Sa Majeſté, que nous demanderons à Noſtre-Seigneur, avec tout le ſoin, l'application, & la perſeverance poſſible, qu'il lui accorde ce qu'Elle deſire; & j'eſpere que n'aïant devant les yeux, que la gloire de JESUS-CHRIST, le bien de la Chrétienté, & ſon propre ſalut, il la regardera dans ſa miſericorde. Comment ſe peut-il faire que le nom d'un lieu auſſi

obſcur, & auſſi inconnu que celui-ci ſoit venu juſqu'à Elle ? Voſtre A. R. voit bien, que ce n'eſt pas ſans beaucoup de honte, que nous nous appercevons quelquefois, que l'on nous croit meilleurs que nous ne ſommes. Je n'ai pas beſoin de lui dire avec combien d'exactitude nous recommandons à Dieu ſa Perſonne, & tout ce qui la touche.

LV. LETTRE

A Mademoiſelle....

Il l'exhorte à la patience, comme eſtant la diſpoſition la plus utile à une perſonne malade, & un moïen ſur de ſe rendre inſurmontable aux tentations ; & lui repreſente que ſa vie aprés avoir eſté remplie de peines & d'accidens faſcheux, eſt ſur le point d'eſtre terminée par une fin de benediction.

JE vois, MADEMOISELLE, que vos maux renaiſſent à proportion que Dieu prolonge vos jours ; mais je m'aſſure que ſa providence & ſa charité meſurent tellement toutes choſes, que vos peines n'excedent point voſtre patience, & que rien n'eſt capable de vous tirer de cette dépendance, dans laquelle vous ſavez qu'il faut que vous paroiſſiez à ſes yeux dans ce moment,

moment, auquel il lui plaira de rompre vos liens, pour vous donner cette heureuſe liberté, qu'il vous fait attendre depuis ſi long-temps.

Je ne doute point, Mademoiſelle, que la protection que vous en avez reçûë juſqu'ici, ne vous ſoit un grand motif pour en eſperer dans la ſuite tous les ſecours qui vous ſeront neceſſaires, ſelon les états differens où vous pouvez vous trouver, & que vous ne vous ſoïez ſi étroitement attachée à la main qu'il vous a tenduë, que rien deſormais n'eſt capable de vous en ſeparer.

La diſpoſition qui vous eſt la plus utile, comme vous le ſavez; eſt la patience; c'eſt celle que le demon trouble davantage dans les maladies, de la nature & de la durée de la voſtre, parce qu'il ſait qu'on ſe laſſe de ſouffrir, & qu'on s'impatiente aiſément, lors qu'on ne trouve ni ſoulagement ni remede

qui contente : vous connoiſſez trop ſa malignité & l'application qu'il a à nous nuire, pour ne vous pas tenir inceſſamment ſur vos gardes par le ſoin que vous aurez de ſoumettre voſtre volonté à celle de Dieu, & d'obtenir de lui par voſtre fidelité, qu'il vous rende inſurmontable à toutes les tentations, dont vous pouvez eſtre attaquée. L'uſage que vous avez fait par le paſſé, de toutes les diverſes ſituations où vous avez eſté depuis qu'il a plut à Noſtre-Seigneur d'éprouver voſtre foi & voſtre conſtance, a dû fortifier voſtre cœur, & vous avez tout ſujet de croire, que Dieu tout ſeul qui a eſté voſtre force, ne ceſſera point de l'eſtre dans le temps où vous avez le plus de beſoin qu'il vous ſoutienne. Vous devez voir avec plaiſir, que les extremitez s'avancent, & que vous eſtes ſur le point de terminer une vie toute remplie de peines &

d'accidens fâcheux, par une fin de benediction, & de voir en voſtre perſonne l'accompliſſement des promeſſes de JESUS-CHRIST qui s'eſt obligé de combler de conſolations ceux qui auront vêcu dans la tribulation & dans la ſouffrance. Il y a long-temps, que cela a eſté voſtre partage, & que Dieu vous a oſté toutes joyes, hors celle que vous avez pû trouver à accepter cette ſuite de maux & de maladies, dont il vous a viſitée. Attendez JESUS-CHRIST, Mademoiſelle, dans une eſperance ferme, que vous le verrez bien-toſt, non pas comme un Juge ſevere, mais comme un Pere plein de charité & de tendreſſe. Je prens trop de part en ce qui vous regarde pour manquer de recommander à Noſtre-Seigneur voſtre état preſent & voſtre perſonne, & de le prier, autant que nous en ſommes capables, qu'il couronne enfin voſtre

perſeverance : croyez qu'on ne peut eſtre avec plus de ſentimens, de ſincerité & de reſpect que je ſuis, &c.

LVI. LETTRE.

A une Superieure.

Il donne à une perſonne chargée d'une Communauté de Femmes & de Filles pluſieurs avis ſalutaires pour ſe conduire ; & ſur tout il lui inſinuë que la charité doit eſtre au fond de ſon cœur.

IL ne ſe peut, ma R. Mere, qu'on n'entre dans toutes vos peines ; je ſai ce que c'eſt qu'une perſonne qui a une grande direction, qui s'en acquitte avec exactitude, & qui pour ne manquer à aucun de ſes devoirs, étend ſes ſoins ſur les choſes les plus petites, comme ſur les plus grandes. Je ſai qu'il ne ſe peut pas qu'une telle conduite ne ſoit accompagnée de diſſipation, & que cette application ſi aſſiduë, qu'on a pour les

autres, ne deſapplique de ſoi-meſme, & ne donne à ceux qui gardent une vigilance ſi particuliere, un ſujet perpetuel de ſe reprocher des maux & des fautes, dont ils ne ſont point coupables. Les fonctions exterieures les plus ſaintes expoſent, en quelque façon, les ames les plus interieures; elles les divertiſſent, & elles les tirent au dehors par des neceſſitez inévitables, & quand elles ſe conſiderent, & qu'elles mettent l'état auquel elles ſe voïent auprés du deſir qu'elles ont d'avoir inceſſamment Dieu devant les yeux, elles ſe condamnent avec une extrême ſeverité, & s'imaginent qu'elles perdent Dieu tout-à-fait, parce-qu'elles le perdent de vuë. C'eſt une diſpoſition qui eſt commune à toutes les perſonnes qui aiment Dieu, & qui ſe rencontre dans celles qui lui ſont plus fidelles beaucoup plus que dans les autres.

Je ſuis perſuadé par toutes les relations, qui me ſont revenuës, que vous eſtes de celles-là. Vous voudriez rendre à voſtre prochain tous les ſecours que vous connoiſſez qui lui ſont neceſſaires, ſans que la preſence de Dieu vous échapaſt; c'eſt à dire preparer à manger à JESUS-CHRIST, & eſtre à ſes pieds; & c'eſt ce qui ne ſe peut pas. Ce ſont deux emplois qui ne ſe trouvent point enſemble, mais il ſuffit pour voſtre conſolation, que JESUS-CHRIST reçoive tout ce qu'on fait en ſon nom à ceux qui lui appartiennent, comme s'il étoit fait à lui-meſme.

Vous le ſervez, ma R. Mere, en ſervant toutes les perſonnes qu'il a miſes ſous voſtre charge; vous ne devez point douter, qu'il ne vous tienne compte de tout ce que vous faites pour elles, & qu'il ne vous échappe pas un mouvement, une action, une parole

dont il ne vous recompenſe. Vous dites que vous eſtes prompte & hautaine, & que vous agiſſez avec domination. Je ne dis pas que vous ne puiſſiez en cela commettre quelques excés ; mais en verité, il n'eſt guéres poſſible de garder des meſures qui ſoient tout-à-fait juſtes, lorſqu'on eſt obligé d'avertir & de reprendre, & particulierement quand on a à faire à un grand nombre de femmes & de filles, qui n'ont pas toûjours toute la docilité, l'exactitude, & la ponctualité qu'on demanderoit d'elles. Il n'y a que les Anges qui puiſſent s'acquitter d'un tel miniſtere, d'une maniere irreprehenſible, & Dieu n'exige point des hommes ce qui eſt au deſſus de leurs forces. Il ſuffit que la charité ſoit dans le fond de voſtre cœur ; que ce ſoit elle qui vous faſſe agir ; que vous ne deſiriez que le bien de celles que vous reprenez ;

enfin

enfin que vous ne haïſſiez que la faute de celles que vous corrigez, & non pas celle qui l'a commiſe. C'eſt preciſement ce que Dieu veut de vous, & vous devez croire, que cette diſpoſition principale couvre & excuſe, à ſon jugement, ces défauts dont vous vous plaignez, & qui ſont, à proprement parler, des neceſſitez qui feront gémir juſqu'à la fin du monde tous ceux & toutes celles qui ne craignent rien davantage que de lui deplaire. Je ſuis &c.

LVII. LETTRE

A une Superieure.

Il lui conſeille de prendre garde à ne pas quitter legerement la place qu'elle occupe, & de choiſir une perſonne ſur qui elle puiſſe ſe décharger d'une partie de ſes ſoins, & il lui donne quelque avis en cas qu'elle reconnoiſſe viſiblement que Dieu l'appelle à la retraite.

J'Ai lû voſtre Lettre avec beaucoup de ſoin, & aprés l'avoir examinée devant Dieu ſur tout ce qu'elle contient, je vous dirai comme je crois vous l'avoir déja mandé, qu'il n'y a rien à quoi vous deviez plus prendre garde, qu'à ne vous pas tirer de l'ordre de Dieu, & à quitter par vous-meſme la place dans laquelle tout le monde eſt

perſuadé qu'il vous a miſe.

L'attrait que vous ſentez pour la retraite, eſt une grace toute particuliere qu'il vous fait ; car d'ordinaire les perſonnes expoſées comme vous l'eſtes, & engagées dans la conduite & dans la direction des autres, ne penſent gueres à la vie retirée : cependant ce n'eſt pas à dire, que vous deviez ſuivre le mouvement que vous reſſentez ; il en forme ſouvent dans nos cœurs, mais ſon intention n'eſt pas toûjours qu'on les execute, ainſi vous devez extrêmement conſulter avant que de prendre une reſolution dont vous puiſſiez vous repentir.

Je crois neanmoins, MADAME, que vos embarras ſont grands, que vous eſtes accablée de ſoins, d'occupations, de peines, meſme exterieures, & que le corps pâtit auſſi bien que l'eſprit ; Je vois bien que voſtre humeur eſt plus vive & plus imperieuſe qu'à

l'ordinaire, au moins par ce que vous me mandez ; qu'il ſe joint à tout cela une grande diſſipation ; & qu'il y a plus de vingt années que vous eſtes dans l'emploi. Je vous avoüe que ſi vous aviez une perſonne ſur qui vous puſſiez vous en décharger ou d'une partie, je n'heſiterois point à vous dire, que ce ſeroit un parti que vous pourriez prendre ; mais quand je penſe aux biens que vous faites, & à la confuſion qui naiſtroit dans une Communauté nombreuſe, & qui ne ſubſiſte juſqu'ici que par la conduite que vous en avez priſe ; ſi vous veniez à vous en ſeparer ; c'eſt un conſeil que je n'oſerois vous donner, & d'autant plus que le mal que vous auriez cauſé en quittant, vous ſuivroit par tout, & feroit que vous ne trouveriez point de repos en quelque lieu & en quelque état que vous fuſſiez ; Ainſi vous changeriez de condition,

mais vous n'en ſeriez pas plus heureuſe.

Cependant, comme vos inquietudes ſurmontent, & qu'il eſt à craindre qu'elles ne ſe rendent les maiſtreſſes de voſtre cœur, ce qui ſeroit un inconvenient fâcheux; ma penſée eſt, qu'aprés avoir demandé à Dieu pendant cinq ou ſix mois, qu'il vous faſſe connoiſtre ſa volonté, lui avoir expoſé vos beſoins & la crainte que vous avez de vous perdre, en demeurant dans le gouvernement, comme en l'abandonnant par voſtre propre eſprit, ſi vous perſeverez dans le ſentiment de vous retirer, & que cette diſpoſition ſe confirme au lieu de s'affoiblir, vous pourrez vous adreſſer à vos Superieurs, & eſſaïer d'en obtenir quelque temps pour penſer à vous-meſme, aprés avoir paſſé une grande partie de voſtre vie à penſer aux autres. Si Dieu ſubſtituë quelque autre à voſtre

place, qui s'acquite avec ſuccés & benediction de la Charge que vous aurez laiſſée, vous demeurerez en paix & avec ſûreté dans l'éloignement des actions exterieures. Que ſi au contraire on vous rappelle, & qu'on vous juge ou utile ou neceſſaire pour la conſervation du bien que vous aurez abandonné; vous remettrez la main à l'œuvre, & vous rentrerez dans la ſollicitude dont vous vous eſtiez déchargée; & en ce cas-là il faudra vous y conſacrer, & n'en ſortir que par une providence de Dieu, qui vous ſoit toute claire & toute évidente. Nous ne manquerons point de recommander à Noſtre-Seigneur voſtre état, & l'incertitude dans laquelle vous vous trouvez, & le prier qu'il ſoit voſtre guide & voſtre conducteur, & qu'il ne permette pas qu'aïant autant d'envie d'eſtre à lui que vous en avez, vous y ſuiviez ſans y penſer, des

voïes qui vous en éloignent. Je ſuis avec toute la ſincerité & l'eſtimé poſſible, &c.

LVIII. LETTRE

A Monſieur....

Sur la mort d'un Eccleſiaſtique d'un grand merite. Que Dieu ſeul eſt l'auteur de la converſion des Pecheurs. Pourquoi le nombre de ceux qui ſe ſauvent eſt tres-petit.

J'Avois déja ſeû, MONSIEUR, la perte que vous avez faite, & j'y avois pris une extrême part; c'étoit un Eccleſiaſtique d'un grand merite. Il eſt vrai que les gens qui vivent dans une penitence reſſerrée, & dans des jeûnes exacts, ne ſont pas ſujets aux accidens qui arrivent aux perſonnes du monde; mais il y en a d'autres qui ne laiſſent pas d'abreger leur vie, & de la rendre incertaine.

Il faut demeurer d'accord, que Monſieur de N. donne un exemple

fort extraordinaire à toute l'Egliſe ; cependant je crois qu'il ne ſera pas fort ſuivi, chacun pretend avoir ſes raiſons. Les hommes de nos temps ne ſe convainquent point les uns les autres, ni par les actions ni par les paroles ; il faut que ce ſoit Dieu qui parle, & encore à moins qu'il ne le faſſe d'une maniere puiſſante, ſa voix n'en eſt point entenduë. Vous me donnez de grandes inſtructions, Monſieur, quand vous me dites que je ſuis tout ce que je ne ſuis point, & que je devrois eſtre ; une vie retirée renferme ſans doute de grands avantages ; mais elle demande une grande fidelité, & il n'y a rien de plus rare que les ames fidelles. Les graces qui ne ſont pas communes, ſont d'un poids que peu de perſonnes ſont capables de porter ; cependant il faut repondre aux deſſeins de Dieu, & aller juſques où il veut qu'on aille ; enſorte qu'on ne puiſſe pas dire un jour,

lorſque l'on fera la diſcuſſion des œuvres & des devoirs, *Inventus eſt minus habens.*

Si vous nous faites l'honneur de nous venir voir, nous vous en dirons davantage. Il eſt certain que les ſoins que l'on prend à la converſion des pecheurs, ne fait d'ordinaire que les ébranler ; on remuë les humeurs, & on ne les chaſſe point ; ainſi on tombe & on retombe, & les maux au lieu de guerir, deviennent d'autant plus incurables, que les remedes dont on a uſé n'ont eu aucun effet, & n'ont ſervi qu'à augmenter les maux ; en un mot, ce qui doit faire croire que le nombre de ceux qui ſe ſauvent eſt tres-petit, c'eſt qu'on ne voit preſque point de retours qui ſoient ſinceres & perſeverans. Il faut que les Paſteurs prient pour ceux qu'ils ne peuvent toucher par leur parole ; & leur conſolation doit eſtre, de ſavoir que Dieu ne leur

commande pas de convertir les hommes, mais de s'y appliquer, & c'eſt ce que vous faites avec toute la ſollicitude & la charité qui vous eſt poſſible. Je ne manquerai point de recommander à Noſtre-Seigneur tous vos beſoins ; ce qui eſt le ſeul moïen que j'aïe de vous donner des marques de l'eſtime & de la conſideration avec laquelle je ſuis, &c.

LIX. LETTRE.

A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guiſe.

Il lui parle de ſon grand deſintereſſement comme un effet de la Grace ; & de la reconnoiſſance qu'Elle en doit à Dieu : Il tâche de l'affermir dans la reſolution qu'Elle a priſe de ne ſe mêler de rien, & lui fait voir les avantages de la Retraite.

CEux dont vôtre Alteſſe Royale me parle dans la derniere Lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire ſont à plaindre ; mais s'ils ont part à la diſpoſition que l'on a faite, je ne puis m'empeſcher de dire, qu'ils n'ont pas eu raiſon, & qu'ils pouvoient donner un meilleur conſeil, que n'eſt pas celui qu'on a ſuivi. Pour moi je ne puis digerer qu'on ait laiſſé V. A. R.

ſans lui donner des marques de cette profonde reconnoiſſance, qu'on lui devoit par tant de conſiderations. Je ne ſuis point ſurpris, MADAME, de la maniere dont vous avez regardé la choſe. Je ſuis perſuadé, que ce grand deſintereſſement n'eſt pas moins en vous un effet de la nature, que de la grace. De quelque coſté qu'il vous vienne, vous le tenez toûjours de Dieu, & vous lui en devez beaucoup de reconnoiſſance, & d'autant plus qu'il n'y a rien de plus rare, que de trouver en nos temps des perſonnes dégagées de leur intereſt : & celles meſmes qui le devroient eſtre davantage le ſont moins ; l'avidité des hommes eſt inſatiable, & quoique l'on ait, on ne ſe perſuade jamais que l'on en ait aſſez.

La reſolution que Voſtre A. R. prend, de ne ſe mêler de rien, ne peut avoir que des ſuites de bene-

diction ; elle lui produira le repos & la paix , qui eſt la richeſſe des ames , qui ſont veritablement à Dieu ; & vous ne ſerez point expoſée à mille accidens , qui ne font que cauſer , quoique l'on faſſe , du trouble & de l'inquietude. Pour ce qui eſt d'eſtre inutile , V. A. R. ne le ſera jamais ; ſa pieté , la regle de ſa vie , la moderation & l'égalité de ſa conduite , remplira le monde d'édification ; & je puis aſſurer, qu'elle fera plus de bien par là , que par tout le mouvement qu'Elle ſe pourroit donner , dans le deſir meſme d'exercer ſa charité.

La voïé de la retraite eſt la plus aſſurée à l'égard de Dieu comme à l'égard des hommes ; car outre que ſouvent l'amour propre ſe rencontre dans les actions exterieures, qui nous paroiſſent les meilleures & qu'il eſt difficile de s'aſſurer de la verité de ſes intentions , il y a mille évenemens fâcheux qu'on eſt

ravi d'imputer par un eſprit d'envie, à ceux qui ſont une profeſſion particuliere d'eſtre à Dieu, quelque rang qu'ils tiennent dans le monde. La vie retirée met à couvert de tous ces inconveniens, & elle deſarme & les envieux & les ennemis. Je ne crois pas dire en cela une parole à V. A. R. qui ne ſoit ſelon Dieu & dans ſon ordre. J'ai des obligations infinies à V. A. R. de la continuation de toutes ſes bontez ; c'eſt devant Noſtre-Seigneur, que nous eſſaïons de lui témoigner voſtre reconnoiſſance.

LX. LETTRE

A la meſme.

Il lui preſcrit les moïens de rendre ſa conduite irreprehenſible devant Dieu & devant les hommes.

VOſtre Alteſſe Royale a bien fait de ſe ſervir des gens qu'Elle a envoïez querir au Mans, plutoſt, que de s'adreſſer à des perſonnes en qui Elle n'auroit point de confiance. Dieu veüille qu'Elle s'obſerve de ſi prés, & qu'Elle marche par des voïes ſi exactes, qu'Elle n'ait pas beſoin d'un ſemblable ſecours, qui ſans doute donnera lieu à des jugemens temeraires, que ceux qui ne ſauront point ce qui ſe ſera paſſé, ne manqueront pas de former.

Si V. A. R. veut que je lui diſe, en un mot, ce qui peut rendre ſa conduite

conduite irreprehenſible devant Dieu, comme devant les hommes, c'eſt d'éviter toutes affaires, juſtes & injuſtes. Car il n'y a rien de ſi difficile que d'en avoir, & de conſerver une innocence, telle que Dieu la demande de ceux qu'il a favoriſez, & qu'il favoriſe tous les jours des marques d'une bonté toute extraordinaire ; & je ſuis aſſuré que ſi Elle joint à cela une indifference, je ne dis pas de Philoſophe, mais de Chrétien, dans les occaſions où Elle croira que l'on n'aura pas fait pour Elle tout ce qu'on doit, il n'y aura rien qu'on puiſſe blâmer ou condamner dans ſa conduite ; & toute ſa vie remplira le monde de bonne odeur & d'édification. C'eſt ce que je ne ceſſerai de dire à V. A. R. tant qu'Elle m'en donnera la liberté, eſtant perſuadé, qu'il n'y a rien qui lui ſoit, ni plus utile ni plus neceſſaire. Ce qui me porte à cela davan-

tage, c'eſt que je vois que ſi je ne lui dis, perſonne ne lui dira jamais.

Voſtre A. R. doit ſe ſouvenir d'une grande maxime ; elle n'eſt pas de moi, mais du Saint-Eſprit, qui dit qu'il y a bien des choſes qui ne ſont point mauvaiſes par elles-meſmes ; mais cependant qu'il ne faut point faire. Je ne merite pas la confiance que V. A. R. me témoigne ; mais j'en ſerois tout-à-fait indigne, ſi je ne lui diſois mes penſées, qui n'auront jamais d'autre but que la gloire de Dieu & ſa ſantification ; c'eſt dequoi je la ſupplie de ne point douter.

Je me reſſens toûjours de mes incommoditez accoûtumées, & ſouvent meſme j'ai peine à marcher : J'eſpere neanmoins que cela diminuera. Si M. paſſoit par ici, & que je fuſſe comme j'eſtois hier ; j'aurois bien de la peine à la voir ; je n'aurois garde de rendre ce compte-là à V. A. R. ſi Elle ne me le commandoit, &c.

LXIV. LETTRE

A un Religieux.

Aprés lui avoir fait réponſe ſur ſix doutes ou difficultez qui lui a proposées, il l'exhorte à aimer la ſainteté de ſon état, & à en remplir les devoirs.

QUelque peine que je puiſſe avoir à vous dire mes penſées ſur les difficultez que vous me propoſez, cependant je me rendrai aux inſtances que vous me faites, & à la conſideration que j'ai pour celui qui m'adreſſe voſtre Lettre.

Sur voſtre premier doute je vous dirai, que quand on connoiſt avec évidence, qu'un Superieur neglige l'interieur de ſes Religieux, c'eſt à dire leur ſalut, & qu'il n'a ni la volonté ni la lumiere qu'il faut qu'il ait, pour que ſa conduite leur ſoit

utile ; ſi on ne peut pas par ſoi-meſme, par ſes lectures, & par la connoiſſance qu'on a de ſes obligations, ſe ſoûtenir dans la pratique du bien que l'on a embraſſé ; il eſt certain que l'on doit chercher dans une conduite étrangere, ce que l'on ne ſauroit trouver dans celle de ſon Superieur. Que ſi on croit qu'il en accorde la permiſſion au cas qu'on la lui demande, on le peut faire, ſinon on doit s'en paſſer.

2. Lors qu'un Superieur veut engager un Religieux dans un emploi, dans lequel il voit ſa damnation aſſurée, il peut ſe ſervir de l'autorité de ceux qui peuvent le preſerver de ce malheur par leurs prieres & par leurs ſollicitations auprés de ce Superieur, ou des Superieurs majeurs, & au cas qu'il ne pût rien gagner ſur eux, il n'eſt point obligé d'obeïr.

3. Un Religieux qui peut ſe

ſauver dans un Monaſtere, & qui a pour cela les moïens neceſſaires, ne doit pas ſe ſervir des moïens extraordinaires pour paſſer dans un autre; par cette raiſon qu'il y aura plus de facilité; il faut pour uſer de ces voïes eſtrangeres qu'il y ait impoſſibilité, & que la difficulté d'y faire ſon ſalut, ſoit ſi grande qu'on n'y puiſſe demeurer ſans courir fortune de ſe perdre; cependant il eſt fort permis, & meſme on doit ſe ſervir des conduites extraordinaires pour paſſer dans un lieu plus aſſuré.

4. Il y a des Meſſes de Fondation qui ſe peuvent differer; il y en a d'autres qu'on ne peut remettre; par exemple il y a deux Meſſes établies dans l'Ordre de Ciſteaux qu'on dit tous les jours; l'une pour la Vierge & l'autre pour les Morts; on ne pourroit pas ſe charger d'autres Meſſes au prejudice de celles-là. Il ſeroit infini

d'entrer dans les cas particuliers, c'eſt la prudence qui regle cela.

5. Si un Religieux eſt aſſuré, s'il a certitude & évidence que le ſujet que l'on propoſe pour un Benefice à charge d'ames, n'a ni la dignité ni la capacité neceſſaires, il doit dire ſon ſentiment ſans ſe rapporter à celui de ſon Superieur, parce qu'il ne le peut faire ſans offenſer Dieu ; ce qui eſt le ſeul cas auquel il ne doit pas obeïr.

6. Un Religieux qui eſt ſolitaire de Profeſſion, doit reduire toutes ſes lectures à celles qui regardent ſon état ; s'occuper de Livres qui peuvent le rendre & meilleur & plus ſaint & laiſſer tous ceux qui ne vont qu'à contenter ſa cupidité, à deſſecher ſon cœur, à diſſiper ſon eſprit ; enfin à lui donner des connoiſſances qui ne lui ſont point utiles, à moins que par des raiſons extraordinaires ſon Superieur ne lui donne d'autres occupations ; ce

qu'il ne peut faire avec conſcience, ſans des raiſons juſtes & legitimes.

Voilà, mon Pere, ce que je puis vous mander, en vous exhortant de tout mon pouvoir, à aimer la ſainteté de voſtre état, à vous donner tout entier à l'exercice de vos devoirs, & particulierement à ceux qui regardent la direction des mœurs, la conduite de la vie, & qui peuvent former un cœur ſelon la verité de voſtre Profeſſion, & conformément aux promeſſes que vous avez faites à Dieu dans voſtre engagement. Je ſuis, &c.

LXI. LETTRE

A un Superieur.

Il lui repreſente ce qui lui paroiſt le plus expedient dans ce qui regarde un de ſes Religieux, qui avoit le deſſein de ſe retirer à la Trappe.

MON REVEREND PERE.

Je défere trop à vos ſentimens, pour croire que celui de vos Peres qui a le deſſein de ſe retirer dans noſtre Maiſon doive l'executer, ni qu'il puiſſe ſupporter le peu d'auſterité qui s'y trouve, aprés ce que vous avez pris la peine de m'en mander, & s'il nous venoit trouver ſans la participation & le conſentement du Reverend Pere General, je vous aſſure que je ne le recevrois pas. Cependant comme ma penſée

penſée eſt que vous devez faire ce qui dépendra de vous pour le détourner d'une reſolution que vous jugez qui ne lui convient point. J'eſtimerois auſſi que quand vous n'aurez rien oublié de ce qui peut le diſſuader de changer d'état & de condition, il ſeroit peut-eſtre aſſez à propos de le laiſſer venir & ſuivre ſes mouvemens; car je me perſuade qu'au cas qu'il ne ſoit point appellé de Dieu, & que ce ſoit par ſon propre eſprit qu'il ſe deſtine à noſtre Profeſſion & à noſtre genre de vie, il ne ſera pas long-temps parmi nous, ſans reconnoiſtre ſon impuiſſance & ſans vous aller retrouver. C'eſt une épreuve qui dans le fond ne nuira pas à la pieté, & n'affoiblira pas le deſir dans lequel il eſt d'eſtre à Dieu & de le ſervir, mais qui détruira une tentation fâcheuſe, capable, ſi elle continuoit, de le rendre moins propre pour s'acquitter des obligations de ſon état. Vous

ferez, mon Reverend Pere, l'attention que vous jugerez neceſſaire ſur ma reflexion, à laquelle je n'ajoûterai rien, ſinon qu'on ne peut pas avoir plus de conſideration pour voſtre Congregation que j'en ai, & que perſonne n'eſt avec plus d'eſtime & de verité que je ſuis, &c.

LXII. LETTRE

A Monſieur ....

Il le prie de faciliter à un Religieux qui vouloit changer d'Ordre, les moïens d'embraſſer la vie qu'on mene à la Trappe.

VOilà, MONSIEUR, ce que vous avez demandé de D. N. Je vous avoüe que ſi je lui avois dicté le deſiſtement, il ne ſeroit pas tout-à-fait tel qu'il eſt, mais cependant il a ce qui lui eſt neceſſaire, & ce qui lui eſt eſſentiel pour eſtre bon & valide, & je m'aſſure que vous en ſerez content : cela eſtant, Monſieur, vous m'obligerez ſenſiblement de mettre entre les mains de Monſieur N. la revocation de la Lettre de cachet, & l'ordre de Monſieur de N. afin que rien n'em-

pêche ce Religieux d'executer ce qu'il temoigne ſouhaiter avec tant d'ardeur. Je ſuis bien trompé s'il penſe à d'autre choſe le reſte de ces jours, quand il aura embraſſé la vie que nous menons ici, qu'à y perſeverer & à y mourir. Ce changement-là, Monſieur, vous paroiſt grand & extraordinaire, mais il n'y a rien qui doive ſurprendre ceux qui ſavent comme vous, que Dieu ſe mêle de tout, qu'il conduit tout, qu'il fait ce qu'il veut du cœur des hommes, & qu'il y met toutes les inclinations & les volontez qu'il lui plaiſt.

J'eſpere, Monſieur, que l'année ne ſe paſſera pas ſans que nous aïons l'honneur de vous voir, au moins ſi vous allez en N. car la Trappe eſt ſi prés de voſtre chemin, qu'il faudroit preſque la vouloir éviter de deſſein pour n'y pas paſſer. Je ne vous dis point combien cette conſolation me ſera ſen-

ſible, mais je puis vous proteſter que vous ne pouvez croire combien je la deſire. Rendez-moi je vous prie toute la juſtice que je merite, & ſoïez entierement perſuadé qu'on ne ſauroit vous honorer plus que je fais, ni eſtre avec plus de fidelité & de reſpect, voſtre, &c.

LXIII. LETTRE

A Monſieur....

Il lui mande que ſon Frere le Religieux, eſtant venu à la Trappe, lui avoit témoigné en ce temps-là le deſſein qu'il avoit de s'y retirer un jour; qu'il y eſt arrivé; qu'il lui a donné l'habit; mais qu'il l'examinera ſerieuſement avant que de l'admettre à la Profeſſion.

MONSIEUR,

Il y a trois ou quatre ans que le Pere N. voſtre Frere paſſa par cette Maiſon, & témoigna le deſſein qu'il avoit de s'y arreſter. On lui fit connoiſtre qu'il ſeroit bon qu'il priſt du temps pour s'aſſurer de ſa reſolution, & s'y affermir avant que d'en entreprendre l'execution. Il

y a environ ſix mois qu'il m'écrivit une Lettre preſſante, par laquelle il me prioit de le recevoir. Enſuite il eſt venu lui-meſme, aprés avoir pris tout le temps neceſſaire pour examiner devant Dieu le mouvement qui le portoit à changer d'état & d'obſervance : Nous lui avons donné noſtre Habit ſur les inſtances qu'il nous en a faites, apprehendant qu'au cas que nous fiſſions difficulté, de nous oppoſer à une vocation qui peut eſtre de Dieu. Cependant, Monſieur, je vous aſſure que nous apporterons tous les ſoins poſſibles pour l'examiner de plus prés, & pour ne l'engager à rien qui ſoit audeſſus de ſes forces, & qui ne nous paroiſſe évidemment eſtre ſelon la volonté de Dieu & dans ſon ordre. Je vous avoüe que je ſouhaiterois extrêmement qu'il perſeveraſt, & qu'il conſommaſt l'œuvre qu'il a commencée, non ſeulement pour ſa propre

conſolation, mais encore pour ma ſatisfaction particuliere ; vous pouvant aſſurer que je ne puis guéres en avoir de plus grande, que celle de vous témoigner en ſa perſonne, la reconnoiſſance que j'ai de la bonté dont vous m'honorez, & de vous donner des marques de l'eſtime avec laquelle je ſuis depuis ſi long-temps, &c.

LXIV. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui fait voir l'obligation où Elle eſt de s'appliquer à ſe ſurmonter, & d'en demander à Dieu la force. Que les Grands ſont aſſujettis aux meſmes regles de l'Evangile, que le commun des hommes: Conduite qu'ils doivent tenir à l'égard du prochain. Que pour eſtre ſaint il faut n'avoir point de paſſions, ſi ce n'eſt pour les combattre & pour les vaincre.

IL ne faut pas que Voſtre Alteſſe Royale s'étonne, ſi Elle n'eſt pas ſi exacte qu'Elle voudroit bien l'eſtre, à garder ſes reſolutions; le principal eſt qu'Elle s'apperçoive quand Elle s'échappe, qu'Elle en ait du déplaiſir, & qu'Elle eſſaïe d'y remedier: Pourvû qu'Elle ne ſe

laſſe point de s'appliquer à ſe ſurmonter, qu'Elle en connoiſſe la neceſſité & l'importance, & qu'Elle s'adreſſe à Dieu pour lui demander la force qu'Elle n'a point en Elle-meſme, Elle doit eſperer qu'Elle l'obtiendra.

Le rang que vous tenez dans le monde, MADAME, vous eſt un grand obſtacle, car comme il vous eſt plus dû qu'aux autres, vous eſtes plus ſenſible, & vous avez davantage à ſacrifier; cependant Dieu veut de vous ce ſacrifice, quoi qu'il vous coûte. Il vous a trop donné pour que vous puiſſiez lui rien refuſer de ce qu'il vous demande, & ce ſeroit aſſurément un grand mal, que vous manquaſſiez à la reconnoiſſance qu'exigent de vous toutes les marques que vous avez reçûës de ſa bonté. Car non ſeulement vous n'iriez pas auſſi loin que vous devez aller, mais vous retourneriez ſur vos pas; voſtre état ſeroit pire que

ſi vous n'aviez jamais rien fait ; & vous ſeriez du nombre de ceux qui ſelon la declaration que JESUS-CHRIST en a faite, ne ſont point propres pour ſon Roïaume. Enfin, MADAME, penſez & dites-vous ſouvent, que les regles que JESUS-CHRIST nous a données, regardent tous les hommes ; qu'il n'a point fait des voïes particulieres pour les Grands de la terre, qu'il les a aſſujettis comme les autres à ſa Loi, & qu'à moins qu'ils ne pratiquent tout ce qu'il a enſeigné de la maniere dont il faut ſe conduire à l'égard du prochain, & particulierement ce qui concerne l'obligation de vouloir du bien à ceux qui font du mal, toute leur religion ne leur ſervira de rien, toutes leurs œuvres leur ſeront inutiles, & n'auront rien moins que le fruit qu'ils en eſperent. En un mot, Dieu veut qu'on endure les injuſtices, que l'on conſerve la paix avec tout le monde,

& que l'on ne donne aux autres ni occaſion, ni ſujet de la perdre. Vous avez bien fait, MADAME, d'avoir differé voſtre Communion, les ames ne ſauroient eſtre ni trop pures ni trop degagées pour participer à un myſtere ſi ſaint ; vous ſavez parfaitement quelles ſont les diſpoſitions que l'on doit y apporter, & les fautes que vous y pouvez faire, ne ſeront point les effets de voſtre ignorance, mais de vos paſſions. Si vous voulez être ſainte comme vous le voulez ſans doute, il n'en faut point avoir, & ſi Dieu permet que vous en aïez, c'eſt pour les combattre & pour les vaincre, & afin qu'elles vous ſervent à acquerir des couronnes.

Nous ne manquerons point de recommander à Dieu tous le beſoins, dont me parle V. A. R. & de le prier qu'il ait pitié du monde : Pour ma ſanté, puiſque vous vou-

lez bien en ſavoir des nouvelles, elle n'eſt pas fort bonne. Je ne ſai ſi la chaleur qu'il a fait, n'en eſt point la cauſe. J'eſpere que rien ne m'empêchera de voir Madame la Grande-Ducheſſe quand elle repaſſera, à moins qu'il n'arrive quelque choſe d'extraordinaire.

LXV. LETTRE

A la meſme.

Il lui repreſente que la vie eſt toute pleine de rencontres deſagreables. Neceſſité des reflexions. Conſolation qu'il y a à voir nos actions expliquées contre nos intentions.

IL faut s'attendre, MADAME, que la vie eſt toute pleine de rencontres deſagreables, & Dieu permet qu'elles ſe trouvent par tout dans le chemin des perſonnes qui penſent à eſtre à lui plus que les autres ; mais ſi on ne peut pas ſe défendre des premiers mouvemens, il faut que les reflexions viennent au ſecours, & qu'elles nous donnent toute la ſoumiſſion qui eſt dûë à la Providence, qui regle tout, & qui s'étend ſur les moindres cir-

conſtances de la vie, comme ſur les plus importantes. On a cette conſolation de ſavoir que Dieu nous fait la juſtice que les hommes nous refuſent ; & dans le fond, MADAME, c'eſt un bien quand il arrive que l'on explique nos actions contre nos intentions & nos penſées, & qu'on les prend dans un ſens qu'elles n'ont point.

Il eſt vrai que V. A. R. eſt fort exemte de ce qu'on lui impute, & il lui ſeroit aiſé de s'en juſtifier ; cependant il faut encore mieux le ſouffrir en patience & profiter de l'occaſion : c'eſt ce qui lui eſt le plus avantageux ; & entre les deux partis c'eſt le meilleur qu'Elle puiſſe ſuivre.

V. A. R. ſe fait une ſolitude de Paris, dans le deſſein où elle eſt de ne voir perſonne ; je ſouhaitte qu'Elle la goûte, & qu'Elle en faſſe un ſaint uſage ; c'eſt une grace bien

particuliere d'eſtre ſolitaire dans le milieu du monde. Nous ne manquons point de recommander à Dieu V. A. R. & tout ce qui la touche. Je la ſupplie tres humblement d'en eſtre perſuadée.

LXVI.

LXVI. LETTRE.

A un Eccleſiaſtique de ſes Amis.

Il lui témoigne ſa joïe de voir des marques obligeantes de ſon ſouvenir. Il lui parle du voïage d'Italie qu'ils ont fait enſemble, & il lui marque la conſolation qu'il auroit, ſi jamais il alloit le voir en ſon deſert.

MONSIEUR,

Si vous avez eu de la joïe de voir une de mes Lettres entre les mains de Monſieur N. je vous puis aſſurer que j'en ai reſſenti une tres-veritable, de voir dans celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, des marques ſi obligeantes de vôtre ſouvenir. Non ſeulement, Monſieur, je conſerve une memoire tres preſente du voïage que nous

fiſmes enſemble en Italie ; mais encore de tant de qualitez excellentes d'eſprit & de cœur qui vous attirent, avec tant de juſtice, la conſideration & l'eſtime de tous ceux de qui elles ſont connües. Je vous avoüe que j'aurois beaucoup de conſolation, ſi jamais voſtre chemin s'adreſſoit par noſtre Deſert ; mais ſi nous en ſommes privez, au moins j'ai celle de ſavoir que vous vous ſouvenez encore de moi, & que j'ai dans voſtre amitié toute la part que vous m'avez promiſe, & meſme d'en pouvoir eſperer la continuation. Je vous ſupplie de croire que je demanderai à Noſtre-Seigneur, comme vous le deſirez, qu'il augmente en vous de plus en plus ſes graces & ſes benedictions, & qu'il vous rende parfaitement digne du ſacré Miniſtere auquel il a plû à ſa Providence de vous engager. Je ſuis avec trop de ſentiment & de ſincerité pour pouvoir vous l'exprimer, &c.

LXVII. LETTRE

A un Inconnu.

Il preſcrit à un Preſtre chargé de la conduite des Ames, & qui avoit eu le malheur de tomber en de grands égaremens, ce qu'il doit faire pour revenir de ſes excés.

APrés avoir lû la Lettre que l'on m'a adreſſée, il ne ſe peut qu'on ne ſoit touché de compaſſion de l'état où ſe trouve celui qui l'a écrite : c'eſt une ſuite d'iniquité & de corruption qu'on ne peut comprendre. On aura peine à ſe figurer qu'un Preſtre de JESUS-CHRIST, chargé de la conduite des Ames, ſe ſoit laiſſé aller à de ſi grands égaremens ; Cependant aprés avoir deploré ſon malheur, puis qu'il veut ſavoir ce qu'on en penſe, on eſt obligé de lui dire que la bonté

de Dieu ſurpaſſe encore la grandeur & la multitude de ſes crimes, & que pourvû qu'il faſſe ce qu'il doit faire pour revenir de ſes excés, il doit eſperer qu'il ne lui fermera pas le ſein de ſa miſericorde, qu'il ouvre aux plus grands pecheurs, lors qu'ils le recherchent dans le ſentiment d'une ſincere penitence.

La premiere choſe qu'il faut qu'il faſſe, c'eſt de quitter ſon benefice, puis qu'il ne peut le garder, qu'il ne ſoit dans une occaſion prochaine de peché & meſme inévitable, comme il le connoiſt par l'experience qu'il en a faite depuis tant d'années.

2. Pour ce qui eſt de l'approbation qu'il dit qu'il s'eſt acquiſe, & de laquelle il ſait qu'il eſt indigne; il doit la regarder comme un piege que le demon lui tend, & comme un appaſt de mort, dont il ſe ſert pour le ſurprendre & pour le perdre.

3. S'il n'a pas de patrimoine, il faut qu'il ſe retienne une penſion ſur ſon Benefice, puis qu'il ne peut faire autrement, qu'il ſe retire dans Paris dans quelque quartier éloigné, comme peut eſtre le Fauxbourg ſaint Victor, & ſeparé, autant qu'il lui ſera poſſible, des objets qui lui donnent de la peine, & qui ſont la cauſe de ſes maux ; & qu'il prenne confiance en quelque perſonne de pieté, qui lui donne la main & qui le ſoûtienne.

4. Il faut, quoi qu'il puiſſe dire, & quelque difficulté qu'il y trouve, qu'il s'accoûtume à lire des Livres de pieté, capables de l'exciter à la componction, comme les Vies des Peres des Deſerts, les Ouvrages de ſaint Jean Climaque, & les autres Vies des Saints qui aprés les deſordres de leur vie paſſée, n'ont penſé qu'à appaiſer la colere de Dieu, par la grandeur & la fidelité de leur penitence, & ſur tout qu'il

ſ'applique à la lecture de l'Ecriture-Sainte, & à celle de l'Imitation de JESUS-CHRIST.

Enfin, il a beſoin de s'établir dans une grande confiance, & de travailler par la violence qu'il fera à toutes ſes paſſions, & par la fermeté avec laquelle il s'attachera à JESUS-CHRIST, qui eſt le refuge & le conſolateur des pecheurs, à obtenir de Dieu la grace qui lui eſt neceſſaire pour ſe rendre digne du pardon qu'il en doit attendre. Nous ne manquerons point de joindre nos prieres à ſes travaux, & de demander à Dieu qu'il lui donne la force de rompre l'engagement dans lequel il eſt, & quand il l'aura fait une fois, de perſeverer juſqu'à la mort dans la reſolution qu'il aura priſe, puiſque ſon ſalut dépend de ſa perſeverance, &c.

LXVIII. LETTRE

A un Capucin.

Il lui mande que pour eſtre reçû dans le Monaſtere de la Trappe, il faut qu'il obtienne un Bref de Rome.

J'Ai reçû les deux Lettres que vous avez pris la peine de m'écrire; je les ai lûës avec ſoin; mais quoique je ſois perſuadé que c'eſt par des conſiderations ſolides, que vous deſirez ſortir de voſtre Obſervance pour mener une vie plus retirée, & que j'aïe une veritable envie de vous donner la main, il ne m'eſt pas en mon pouvoir de le faire; il faut que l'autorité du Saint-Siege vous ouvre les portes de noſtre Monaſtere, & à moins que vous n'obteniez un Bref de Rome qui vous en donne la permiſſion, il ne m'eſt pas poſſible de

vous y recevoir. Ces ſortes de Brefs s'obtiennent avec beaucoup de difficulté, & j'ai peine à croire qu'on vous l'accorde ; ainſi je ne puis faire autre choſe que de prier Dieu, que s'il ne lui plaiſt pas de vous donner des moïens pour l'execution de voſtre deſſein, il vous faſſe trouver dans voſtre état le repos que vous cherchez. Je vous prie de vous ſouvenir de moi quand vous ſerez en ſa preſence, & de me croire avec beaucoup de ſincerité, voſtre, &c.

LXIX.

LXIX. LETTRE

A un Abbé.

Il lui témoigne la joïe qu'il a d'apprendre le progrés qu'a fait, malgré les contradictions, la Reforme qu'il a introduite dans ſon Monaſtere.

JE n'ai point vû, mon Reverend Pere, l'Eccleſiaſtique qui devoit me rendre voſtre Lettre, elle m'a eſté envoïée par une autre voïe. J'y ai vû avec une joïe ſenſible que Noſtre-Seigneur vous a regardé enfin dans ſa miſericorde; qu'il vous a fait la grace non ſeulement de commencer ce que vous deſiriez avec tant d'ardeur, mais qu'il y a déja donné un grand progrés; & je ne doute point que vous n'en aïez dans la ſuite toute la conſolation que vous en avez eſperée. Les difficultez que vous avez trouvées

de la part des hommes, ſont des marques ſenſibles du doigt de Dieu; & voſtre ouvrage ſans doute ne ſe ſeroit pas établi parmi toutes les contradictions que vous avez eües, s'il ne s'en eſtoit puiſſamment mêlé. J'admire comme en peu de temps vous vous eſtes accrû, que le nombre des Anciens ſe ſoit diminué au point que vous le dites, & que le nombre de vos veritables Religieux ſoit ſi grand : C'eſt auſſi une choſe qui n'eſt pas moins ſurprenante de voir, que parmi toutes vos auſteritez vous conſerviez une ſanté ſi entiere.

Dieu, comme vous dites, veut par voſtre exemple & par celui de vos Freres, confondre les ennemis de la penitence, & leur faire connoiſtre qu'elle n'eſt impoſſible que dans l'imagination. Ce n'eſt pas, mon cher Pere, que vous ne deviez vous attendre que Dieu vous viſitera; mais comme vous eſtes par-

faitement abandonné à ſa Providence, vous ſaurez bien recevoir ce qui vous viendra de la main d'un tel Pere avec la ſoûmiſſion qui lui eſt dûë.

Nous fûmes dans le commencement de la Reforme de noſtre Monaſtere douze années ſans connoître de maladies, mais depuis quatre ans il a plû à Dieu de nous oſter dix-huit ou vingt de nos Freres, & de ceux qui nous eſtoient les plus utiles, qui avoient le plus d'établiſſement dans le bien, & dont nous eſperions davantage pour la conſervation de la Regularité de nôtre Maiſon. Je prens part, mon tres-cher Pere, plus que l'on ne peut vous le dire au ſaint eſtat auquel il a plû à Noſtre-Seigneur de vous mettre. Je ſouhaitte pour ſa gloire & pour vôtre ſantification qu'il vous y conſerve, malgré l'envie des demons & les contradictions des hommes, & qu'il augmente cette joïe que

vous avez de n'avoir pas leur approbation. J'ai lû vos Conſtitutions, elles ſont fort ſaintes & fort exactes ; vous n'y parlez point de la conduite qu'on doit tenir à l'égard des Infirmes ; ce qui eſt un point principal dans lequel à moins qu'ils ne ſoient extrêmement reglez, on peut commettre de grands abus. Il me ſemble auſſi que vos Conferences ſont bien frequentes,& que vous ne ſeparez pas aſſez vos Religieux de tout commerce & de toute communication exterieure. Je vous dis cela parce que je ſuis perſuadé que le moindre entretien avec les gens du dehors eſt toûjours accompagné d'un extrême danger. Vous me ferez le plus grand plaiſir du monde de me mander de temps en temps de vos nouvelles. Je vous puis aſſurer qu'elles me ſont infiniment cheres, & qu'il n'y a rien qui puiſſe me conſoler davantage, que de ſavoir la protection que vous

recevez de Noſtre-Seigneur. Priez-le pour moi, je vous en conjure, & ſoïez perſuadé que vous ne pouvez faire cette charité-là à perſonne qui vous honore plus que je fais, & qui en ait plus de beſoin. Je ſuis, &c.

LXX. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui fait voir les motifs preſſans que nous avons de recourir à Dieu dans les conjonctures fâcheuſes ; & lui preſcrit en meſme-temps les moïens de jouir d'une paix conſtante. Uſage que l'on doit faire de ce monde & de ce qui s'y paſſe.

LE plus grand malheur, MADAME, qui pourroit arriver à une ame chrétienne, quand elle ſe trouve preſſée par des conjonctures fâcheuſes & par des conſiderations importantes, c'eſt de quitter Dieu, au lieu de recourir à lui & d'attendre de ſa protection la diſſipation des maux dont on eſt menacé. Dans le fond, c'eſt lui qui forme les tempeſtes, & qui permet

qu'elles s'élevent ; c'eſt auſſi lui qui les calme & qui les appaiſe ; il commande aux vents, & la mer obeït à ſa parole, & s'abaiſſe dans ſes plus grandes agitations. En un mot, MADAME, le meilleur parti, ou plutoſt le ſeul que l'on puiſſe prendre dans les rencontres de la vie, ſoit qu'elles ſoient peu ou beaucoup conſiderables, c'eſt de n'avoir que Dieu devant les yeux, & de regler ſa conduite dans la vûë de lui plaire, & de ſe conformer en tout à ſes deſſeins ; c'eſt le moïen, quoi qu'il arrive, de joüir d'une paix conſtante & d'un repos aſſuré, qu'il n'accorde qu'à ceux qui ont ſoin de ſe tenir dans ſon ordre, & d'étudier ſes volontez afin de les ſuivre. C'eſt une ſituation ſi neceſſaire, que dés-là qu'on n'a pas ſoin de s'y mettre, on eſt dans le trouble & dans la confuſion ; & Dieu par une diſpoſition de juſtice, permet d'ordinaire que des choſes de rien faſſent ſur ceux qui negligent

de le conſiderer autant qu'ils le doivent, les meſmes renverſemens & les meſmes impreſſions, que les plus grands évenemens ne devroient pas faire.

Le monde, MADAME, eſt un grand livre, qui eſt inceſſamment ouvert; & tous les hommes, de quelque qualité qu'ils ſoient, quelque rang & quelque place qu'ils y tiennent, n'ont qu'à le lire pour y trouver de grandes leçons. Le malheur eſt qu'on ne s'en fait aucune application, & que l'on regarde ce qui s'y paſſe comme des coups de hazard, & non pas comme des effets de la Providence, & ainſi on n'en tire ni utilité ni avantage. Je prie Dieu, MADAME, qu'il touche & qu'il éclaire de telle ſorte V. A. R. que rien ne lui échappe, & qu'Elle profite de tout. Il lui a fait trop de graces, & demande trop d'Elle, pour qu'Elle ne faſſe pas le principal de ſes ſoins d'écouter ſa voix, & de

faire ce qu'il lui dit. C'eſt ce que nous demanderons pour Elle dans toutes nos prieres ; je la ſupplie tres-humblement d'en eſtre perſuadée.

Nous n'avons pas manqué de chanter le *Te Deum* ; pour rendre graces à Dieu de la proſperité des Armes du Roy, & de la protection qu'il a donnée à MONSEIGNEUR, en conſervant ſa Perſonne Royale au milieu des dangers, où ſon grand courage & ſa magnanimité l'ont expoſée.

Monſieur de Seez m'a mandé, que ce qui avoit eſté fait à Saint-Leonard, n'avoit eſté que pour remedier à un mal preſſant ; que l'Egliſe eſtoit dans un extrême deſordre pour le temporel, comme pour le ſpirituel ; qu'il n'y avoit ni Vicaire, ni Proſnes, ni Inſtructions, ni meſme de Confeſſeurs, quoiqu'il en eût parlé ſouvent à celui qui y devoit donner ordre. Il faut, MADAME,

que V. A. R. me permette de lui dire, qu'il y a bien des choſes qu'il ne faut pas qu'Elle voïe ; & ſi Elle les voit, que ce ſoit comme ſi Elle ne les voïoit pas. C'eſt ce que veut d'Elle la reſolution qu'Elle a priſe de demeurer en repos, & de ſe reduire uniquement à celles dont Elle ſait que Dieu lui demandera compte.

LXXI. LETTRE

A un Religieux de l'Ordre.

Qu'un Religieux ne doit point ſe tirer de ſoi-meſme du lieu où la Providence de Dieu l'a conduit, à moins qu'elle ne lui en donne des ouvertures. Qu'on doit deſirer une vie plus interieure, lors qu'on ſe trouve expoſé dans les occupations exterieures, meſme neceſſaires.

MON VENERABLE PERE,

J'aurois la plus grande joïe du monde de pouvoir quelque choſe pour voſtre conſolation ; mais vous voulez bien que je vous diſe, qu'il n'y a rien à quoi nous ſoïons plus étroitement obligez qu'à étudier dans toutes les rencontres de nôtre vie les volontez de Dieu pour

les connoiſtre & pour les ſuivre. Ce que la bonne opinion que vous avez de nous & de la regularité de noſtre Maiſon, vous fait deſirer avec l'ardeur que vous me témoignez, paroiſt ſi oppoſé à ce qu'il ſemble que Dieu demande de vous, qu'en verité nous ferions tres-mal; vous de paſſer juſqu'à l'execution, & moi de la favoriſer. Vous eſtes utile dans le lieu où ſa Providence vous a conduit, vous y eſtes établi par un ordre legitime, vous ne pouvez pas vous en tirer de vous même, il faut qu'elle vous en donne les moïens & les ouvertures. Il n'y a rien qui ſoit plus digne d'un veritable Religieux qui ſe trouve expoſé dans les occupations exterieures quoiqu'elles ſoient neceſſaires, que de deſirer une vie plus interieure & plus retirée; mais de ſe la procurer, en ſortant en quelque maniere que ce puiſſe eſtre, de la ſoûmiſſion qu'il doit à ceux qui l'y

ont appliqué, c'eſt ce qui ne lui eſt jamais permis. Cependant, mon Venerable Pere, ſi le deſir que vous avez, vous continuë, & qu'aprés y avoir bien penſé, vous obteniez la permiſſion des Superieurs pour venir faire penitence dans noſtre Monaſtere, nous vous recevrons à bras ouverts, & nous eſſaïerons par tous les ſoins poſſibles de vous faire trouver parmi nous la conſolation que vous y aurez eſperée. Je vous ſuis infiniment obligé de toutes les marques que vous me donnez de voſtre amitié; il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour vous en témoigner ma reconnoiſſance. Je vous ſupplie de le croire, & que je ſuis avec toute ſorte de verité, &c.

LXXII. LETTRE

A un Religieux.

A l'occaſion de la mort d'un homme du monde, il dit qu'il faut adorer les conduites de Dieu toutes rigoureuſes qu'elles nous paroiſſent. Qu'il ſert fort peu de ſolliciter les hommes pour ſes affaires, ſi on n'a ſoin en meſme-temps de ſolliciter Dieu, & d'en attendre le ſuccés de ſa main.

J'Ai bien du déplaiſir, mon tres-cher Pere, de la mort de celui qu'il ſemble que Dieu avoit eu deſſein de retirer du monde avant qu'il le privaſt de la vie ; & j'entre dans tous vos ſentimens ſur ſon ſujet autant que vous le pouvez ſouhaiter. Dieu l'a appellé à lui d'une maniere qui fait peur ; cependant il y a lieu de ſe raſſurer ſur le témoignage qu'on vous a rendu des

diſpoſitions dans leſquelles il eſtoit, & qui avoient precedé cet accident ſi étrange : Ce que nous pouvons faire, c'eſt d'adorer les conduites de Dieu toutes rigoureuſes qu'elles nous paroiſſent, & de le prier pour lui.

Ce que vous me mandez des ſentimens de Rome ſur nos affaires, ne m'apprend rien de nouveau; je connois cette Cour parfaitement, & j'en fais le fond pour ce qui nous regarde mieux que perſonne. Je mandai au Pere Abbé de Prieres avant qu'il mourut, que la deputation qu'on y vouloit faire, eſtoit inutile ; c'eſt ce qui m'a fait prendre d'autres vûës, & dans la verité à moins que le Roy ne nous donne une protection puiſſante, il n'y a rien à eſperer pour la conſervation du peu de bien qui reſte dans noſtre Obſervance ; mais au contraire la diſſipation en eſt toute certaine. Juſques ici les Requeſtes que l'on a

preſentées à Sa Majeſté, ont eu l'effet que l'on pouvoit deſirer ; il y a lieu d'attendre un traitement favorable des bonnes intentions & de la lumiere de ceux auſquels il a commis la diſcuſſion de nos affaires ; le principal eſt de le bien demander à Dieu ; car la plûpart du temps nous ruïnons nos propres affaires par le peu de ſoin que nous avons d'en attendre le ſuccés de ſa main, & de ſolliciter pour cela ſa bonté par de continuelles prieres, c'eſt ce qui doit eſtre noſtre premiere occupation, & aſſurément il ſervira fort peu de parler aux hommes, ſi on ne parle à Dieu.

J'admire le zele du Pere M. auſſi bien que l'opiniatreté de celui qu'il a entretenu ; c'eſt un homme inflexible, & ſur qui la raiſon ne peut rien contre les premieres impreſſions.

Adieu, mon tres-cher Pere, je vous aime & vous honore auſſi tendrement

drement que j'aïe jamais fait. Aimez-moi toûjours, je vous en conjure, & croïez que ma teſte ſera renverſée lorſque je prefererai quelque choſe aux cavernes & aux mazures de la Trappe ; il y en a trop pour des gens qui attendent dans tous les inſtans de leur vie le Jugement de JESUS-CHRIST. *Novos cœlos & novam terram ſecundùm promiſſa ipſius expectamus.* Voilà ma deviſe, mon tres-cher Pere ; demandez à Dieu qu'elle ſoit au fond de mon cœur, comme elle eſt au bout de ma plume. Je ſuis encore une fois tout à vous, & je vous conjure de n'en point douter.

LXXIII. LETTRE

A un Eveſque.

Il lui témoigne la joie qu'il a des benedictions que Dieu répand ſur ſa vigilance paſtorale. Il le prie de ne le pas oublier au pied des Autels.

J'Ai reçû, Monſeigneur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par M. le Doïen de N. Il n'eſt pas neceſſaire que je vous diſe, qu'encore que nous augmentions tous les jours de deſſeins & de reſolutions ſur l'exactitude de noſtre retraite, neanmoins je ne puis m'empêcher d'avoir des exceptions particulieres, pour ce qui me viendra de voſtre part, & qui portera voſtre recommandation.

Au reſte, tout ce que j'apprends de vous, Monſeigneur, ne me ſur-

prend point, mais j'en ai une conſolation ſenſible ; car je n'ai nullement douté, que vous n'apportaſſiez la fidelité neceſſaire pour répondre à voſtre vocation : Comme elle a eſté toute de Dieu, & que vous ſavez que tous ceux qu'il appelle, ne ſont pas aſſurez de ſe tenir dans ſa main & ſous ſa conduite, autant qu'ils le doivent, je ſuis perſuadé que le principal de vos occupations, eſt de vous rendre digne d'une élection qui n'a rien que d'heureux & de conſolant dans toutes ſes circonſtances. Je n'ai garde de manquer, Monſeigneur à ce que je vous ai promis, & quoique nous ne meritions pas que Dieu nous écoute, il n'y a point de jour que nous ne lui preſentions voſtre perſonne ; elle nous eſt trop chere, pour ne pas regarder cela comme une de nos premieres obligations ; mais, Monſeigneur, j'ai bien plus de beſoin

que vous me faſſiez la grace de vous ſouvenir de moi & de noſtre Communauté devant Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST. Nous avons ſi mal uſé juſques ici des grandes miſericordes qu'il nous a faites, qu'il n'y a rien que nous devions apprehender davantage, que d'être accablez du poids & de la multitude de ſes bontez; car en verité, à la reſerve de quelques bonnes intentions, je ne vois que des miſeres dans ma vie, & des ſujets de confuſion, lors qu'il me faudra paroiſtre devant celui qui ne ſe contente pas de ſimples volontez, mais qui demande des œuvres, & des œuvres qui ſoient pleines & ſelon ſa meſure. C'eſt dans ce ſentiment que je vous conjure de m'accorder voſtre aſſiſtance auprés de lui, & particulierement lorſque vous lui offrirez les ſaints Myſteres. Faites-moi l'honneur & la juſtice de croire, qu'il n'y a perſonne au monde qui ſoit avec

plus de tendreſſe & de reſpect que je ſuis voſtre, &c.

J'ai trouvé dans Monſieur le Doyen tout le bien que vous m'en avez mandé ; il eſt rempli de Dieu, & il le cherche avec autant d'humilité que s'il n'avoit point encore fait un ſeul pas dans ſon ſervice.

LXXIV. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui parle de l'état déplorable où ſe trouve le Roy d'Angleterre, & par-là il lui fait connoiſtre l'incertitude des choſes d'ici bas, & les vains efforts que font les gens du monde pour ſe procurer la paix. De quel œil il faut regarder ce monde.

IL faut ſouhaiter, MADAME, que l'état auquel V. A. R. me fait l'honneur de me mander, que ſe trouve le Roy d'Angleterre, ait les ſuites que l'on en doit eſperer. Il eſt neceſſaire que Dieu le favoriſe d'une protection toute puiſſante: Il eſt à craindre que le Prince d'Orange ne trouve des mécontens qui ſe joignent à lui. Ces Peuples ſont remuans par eux-meſmes,

& quand l'intereſt de la Religion s'en mêle, il eſt difficile qu'ils ſe contiennent dans leur devoir, & particulierement quand ils rencontrent des gens qui les ſoûlevent, & qu'ils voïent de l'apparence d'eſtre appuïez dans leur revolte. Il n'y a que Dieu ſeul qui puiſſe diſſiper un auſſi grand orage. Toutes les choſes d'ici-bas ſont ſi incertaines, de quelque nature qu'elles ſoient, que le mieux que l'on puiſſe faire, eſt de n'en faire aucun cas, & de ſe tourner du coſté de ceux qui ont une conſiſtance aſſurée; ſans cela on eſt toûjours trompé dans ſes meſures, & jamais on ne joüit d'une tranquillité conſtante. Il eſt vrai que de la maniere qu'on s'y appuïe, comme on agit contre l'ordre de Dieu, qui veut qu'on les mépriſe, on merite de tomber dans le trouble & dans la confuſion. C'eſt le parti le plus ordinaire des gens du monde; ils font ce qu'ils peuvent

pour ſe donner la paix ; mais comme ils la cherchent où elle n'eſt pas, & où Dieu ne veut pas qu'elle ſoit ; ils la cherchent inutilement toute leur vie, & n'en aïant point de veritable, ils ſe contentent de s'en faire une fauſſe, & ne font autre choſe par toute leur conduite, que de prendre les ombres pour le corps, & de mettre le menſonge à la place de la verité.

V. A. R. a trop de connoiſſance pour tomber dans une illuſion ſi ordinaire ; & je m'aſſure qu'Elle s'attachera aux ſentimens qu'Elle a reçûs de Dieu, & que ne regardant ce monde que pour ce qu'il vaut, & pour ce qu'il eſt, Elle s'occupera de l'autre autant qu'Elle le doit ; c'eſt à dire qu'Elle lui rapportera toutes ſes affections & toutes ſes penſées. Tout le reſte, quel qu'il ſoit, n'eſt pas digne d'un coup d'œil, & ne merite pas qu'Elle y faſſe attention d'un moment : C'eſt

une

une verité qu'on ne connoiſt & qu'on ne goûte que dans la retraite, ſoit qu'on ſoit ſeparé des hommes, & qu'on vive dans la ſolitude, ou bien qu'étant obligé de vivre avec eux, on en ſoit ſeparé de ſentimens, de maximes, d'intereſts & d'affection.

Le Religieux dont j'ai parlé à V. A. R. a eſté bien plus heureux que moi pendant ſa vie ; j'entens depuis qu'il a eſté avec nous, puiſqu'il y a vêcu ſi ſeul, & ſi attentif ſur lui-meſme, que je puis dire qu'il ne lui eſt pas échappé une parole inutile pendant l'eſpace de troisannées entieres. J'envie ſon ſort ; mais quoi que je faſſe, le mien en ſera toûjours bien different. V. A. R. a trop de bonté d'avoir de la peine quand on parle de moi autrement qu'Elle ne voudroit ; on me rend juſtice quand on me cenſure, & ſi par hazard on le faiſoit en quelque choſe où je ne fuſſe pas ſi coupable,

il y en a une infinité d'autres ſur leſquelles on ne me dit mot, quoique je ne ſois pas innocent.

Je prie Dieu, MADAME, qu'il donne à V. A. R. toutes les graces & les diſpoſitions neceſſaires pour profiter de ce ſaint temps, afin qu'Elle ſe prepare à la naiſſance de JESUS-CHRIST, & qu'Elle ne ſoit pas du nombre de ceux qui au lieu de participer au bonheur qu'elle doit produire dans le monde, n'en recevront que des effets tout contraires; c'eſt à dire, qu'il ſe montrera pour le ſalut des uns & pour la condamnation des autres.

LXXV. LETTRE

A la meſme.

Il continuë à lui faire connoiſtre qu'il n'y a de conſiſtance aſſurée qu'en Dieu ſeul.

JE ne vois rien d'égal, MADAME, à la deſtinée de la R. d'A. Quelle extrêmité ! Elle part dans le milieu de la nuit, expoſée à la tempeſte, à ſes ennemis, & avec quel équipage ! Je ne doute point que V. A. R. ne profite de tout cela, & ne faſſe de grandes reflexions ſur une avanture ſi déplorable. Il faut convenir qu'il n'y a rien de certain ici-bas ; que tout eſt ſujet à l'inconſtance, & que ce qui y devroit eſtre le plus affermi, éprouve les plus grandes revolutions. Il n'y a qu'un païs, MADAME, où il n'en peut arriver ; &

c'eſt celui auquel le monde ne penſe gueres, quelque ſoin que Dieu prenne de l'avertir qu'il doit inceſſamment s'en occuper, par cette diverſité d'évenemens qui s'y paſſent, & preſque dans tous les momens. Il n'y a point de ſiecles où l'on en ait vû plus que dans le nôtre; cependant on n'en eſt point émû, & ceux meſme qui y font le plus d'attention, n'en reçoivent que des impreſſions ſi foibles & ſi legeres, qu'ils n'en tirent le plus ſouvent ni utilité, ni avantage. Enfin s'il n'y a rien parmi les hommes qui ait de conſiſtance aſſurée, comment peut-on s'y appuïer, & preferer ce qui n'eſt qu'une ombre & une vapeur aux recompenſes immuables que Dieu promet à ceux qui n'en auront fait aucun cas, & qui l'auront mepriſé? C'eſt une verité, MADAME, dont il n'y a perſonne qui ne convienne, & neanmoins ſi Dieu ne touche puiſſamment les cœurs, on

vit & on vivra toûjours, comme ſi on n'en avoit ni connoiſſance, ni ſentiment. C'eſt un effet de noſtre dureté qui reſiſte à tout. Je prie Dieu, MADAME, qu'il penetre V. A. R. de cette verité ſi importante, qu'il la rende flexible à tous les mouvemens de ſa grace, & qu'il renouvelle ſon ardeur & ſon zele pour ſon ſervice, non ſeulement pour cette année nouvelle qu'Elle va commencer, mais pour toute celles qui la doivent ſuivre, puiſque comme Elle ſait, il n'y a que la fidelité & la perſeverance qui merite d'eſtre couronnée.

La Lettre que V. A. R. me fit l'honneur de m'écrire par N. m'a eſté renduë. La Demoiſelle convertie pour laquelle V. A. R. a deja temoigné tant de bonté, a conçû un tel deſir de ſervir Dieu, & de le connoiſtre plus qu'elle n'a pas fait juſqu'ici, qu'elle voudroit bien paſſer quelque temps aux Nouvelles

Converties de Paris, afin de s'inſtruire & de ſe diſpoſer à entrer dans quelque Monaſtere pour s'y engager, meſme par les vœux, ſi on l'en juge capable. Nous ne ſavons point, MADAME, à qui il faut s'adreſſer pour avoir une place aux Nouvelles Converties ; elle n'attend que cela pour partir. J'ai crû que V. A. R. ne jugeroit pas cette œuvre indigne de ſa charité.

LXXVI. LETTRE.

A une Religieuſe.

Ceux qui reviennent à Dieu d'une vie mondaine, trouvent des diſtances preſque infinies entre leurs dettes, & ce qu'ils font pour les acquiter. De la maniere que le monde eſt fait, & à la corruption qui y regne, on ne trouve gueres de raiſons pour oppoſer aux deſſeins de ceux qui veulent s'en retirer.

NOus n'avons garde de manquer de recommander vos beſoins à Noſtre-Seigneur autant que vous temoignez le deſirer, & vous ne devez point douter que je ne le faſſe depuis long-temps avec un ſoin extrême, & que je ne regarde cela comme une de mes principales obligations. L'état auquel vous me mandez que vous étes, ne

me ſurprend point, il eſt aſſez ordinaire aux perſonnes qui ſont revenuës à Dieu d'une vie mondaine, & quand il arrive qu'elles regardent leur conduite paſſée, auprés de leurs œuvres, quelque bonté qu'elles puiſſent avoir elles trouvent des diſtances preſque infinies entre ce qu'elles font, & ce qu'elles voudroient faire, je veux dire entre leurs dettes à l'égard de Dieu, & ce qu'elles font pour les acquiter; & elles ne voient rien, quand elles ſe conſiderent de prés, qui ſoit capable de les ſatisfaire. Je penſe que le mieux que l'on puiſſe faire en ces ſortes de rencontres, eſt de s'appliquer, autant que l'on le peut, à rendre ſa vie exacte & conforme aux regles ſelon leſquelles on doit ſe conduire, & à ne rien negliger de ce qui peut contribuer à acquerir cette pureté de cœur, à laquelle tous ceux qui ſe ſont conſacrez au ſervice de JESUS-CHRIST par

l'engagement des vœux, ſont obligez de tendre inceſſamment : & aprés toutes ces diligences, il faut s'abandonner à Dieu, & chercher entre ſes bras, & dans la confiance que l'on prend en ſa miſericorde, cette ſureté & cette paix que l'on ne peut rencontrer dans la juſtice & dans la plenitude de ſes œuvres. Je vous en dis trop, ſachant à quel point vous eſtes éclairée dans les voies de Dieu, & l'application particuliere que vous avez toûjours euë à lui plaire depuis que vous avez renoncé au monde.

J'admire la reſolution du pauvre Monſieur N. ce que je puis vous dire au cas qu'il perſevere, & qu'il nous vienne trouver, eſt que j'examinerai ſes diſpoſitions, & lui dirai mes penſées dans un deſintereſſement entier ; ce n'eſt pas que de la maniere que le monde eſt fait preſentement, & à la corruption que je ſai qui regne parmi les hommes, je

ne trouve gueres de raiſons pour oppoſer aux deſſeins des perſonnes qui veulent s'en retirer. Le nombre de ceux qui font profeſſion de ſervir Dieu, eſt plus grand que jamais, & cependant il n'eut jamais moins de veritables ſerviteurs qu'il en a. Ce qu'il y a de pieté eſt tout exterieur, & on ne ſait plus ce que c'eſt d'eſtre ſincerement à Dieu, & de l'adorer en eſprit & en verité.

Je plains Monſieur de N. ſi ſes emplois eſtant finis, il prend le chemin que vous me mandez; car je ſuis fort perſuadé qu'il a beſoin de retraite comme beaucoup d'autres, & qu'il ne lui reſte point trop de de temps à ſe diſpoſer à ce dernier & terrible évenement, auquel il eſt malaiſé qu'il ait penſé autant qu'il l'a dû dans les embarras & les occupations où il a été, il a de l'age, & ce qu'il veut ménager, ne merite point de l'être. Voſtre, &c.

LXXVII. LETTRE

A un Evesque.

Qu'il faut adorer les ordres de Dieu & s'y soumettre avec joïe dans quelque situation qu'on se trouve.

CE que Monsieur N. m'a mandé de vostre indisposition, m'afflige au dernier point, & quoiqu'il m'assure que n'estant accompagnée d'aucun accident facheux, il n'y a rien à craindre, on ne laisse pas de tout apprehender, MONSEIGNEUR, pour une santé aussi delicate que la vostre, & pour une personne dont la conservation m'est chere au delà de toutes les choses du monde. Nous n'avons garde de manquer de vous recommander à Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST, & de le prier pardessus tout, qu'il fasse par sa grace que vous répon-

diez avec la ſainteté qu'il deſire à cet état d'infirmité dans lequel il vous met, ſoit qu'il veüille vous purifier afin que vous ſoïiez plus digne de la grandeur de vos emplois & des ſervices qu'il veut que vous lui rendiez dans la ſuite, ou bien que ſon deſſein ſoit de vous diſpoſer à des choſes meilleures, que ne ſont pas celles que vous traitez dans ce miſerable monde. Vous ſavez mieux que moi que dans l'un & dans l'autre il n'y a qu'une conduite à prendre, qui eſt celle d'adorer les ordres de Dieu, & de les accepter non ſeulement en patience, mais avec la joïe que doit produire en nous le temoignage que nous rend noſtre conſcience, lorſque nous ſouffrons pour l'amour de lui, & que nous faiſons ce qui depend de nous pour lui plaire. Un grand Solitaire avoit accoutumé de dire à ceux qui le prioient de leur parler pour leur édification, que la figure de ce monde

paſſe avec la rapidité d'un éclair, & que celle-là eſt la ſeule & veritable vie qui s'acquiert par les travaux & les incommoditez de la vie preſente. Je prie Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST, qu'il vous donne une heureuſe année par une abondante communication de ſes graces & de ſes benedictions, & que pour noſtre conſolation particuliere, auſſi bien que pour l'utilité de tant d'ames, auſquelles la continuation de vos ſoins eſt ſi neceſſaire, il renouvelle voſtre jeuneſſe comme celle de l'aigle. Conſervez-moi, MONSEIGNEUR, l'honneur de voſtre amitié, & ſoïez tres-perſuadé que c'eſt de tout le ſentiment de mon cœur, & avec toute la tendreſſe & le reſpect dont je puis eſtre capable, que je ſuis, &c.

LXXVIII. LETTRE

A un Abbé de ſes amis.

Sur la pauvreté religieuſe, & l'éloignement qu'on doit avoir des procés.

CE ſera, Monſieur, quand il plaira à la divine Providence, que nous aurons l'honneur de vous voir: Le ſujet qui vous empeſche de ſortir de voſtre ſolitude, eſt ſi legitime, qu'il eſt bien mal-aiſé que vous puiſſiez vous diſpenſer d'y deferer, & de changer voſtre premiere reſolution. Je ne doute point que vous ne ſatisfaſſiez à la priere qui vous a été faite, avec tout le ſuccés & la benediction poſſible, & que vous ne donniez à ces bonnes Religieuſes les ſentimens veritables qu'elles doivent avoir de leur Profeſſion, les aïant pris dans les livres des Saints Peres, auſquels il

eſt bien plus juſte de donner ſa créance, qu'à ceux qui ont écrit ſur cette matiere dans ces derniers temps, & dont la plus grande partie n'en parle que d'une maniere qui n'a rien de proportionné à la perfection de cet état. La pauvreté des Religieux eſt ſi peu connuë, quoiqu'elle faſſe l'eſſence de leur vie, & on la conſidere ſi peu ſelon l'étenduë qu'elle doit avoir, qu'il ne faut pas s'étonner ſi le nombre des vrais Moines eſt ſi petit. Vous ſavez, Monſieur, qu'elle eſt toute interieure, & que le renoncement aux choſes ſenſibles n'eſt qu'un moïen pour acquerir le denuëment du cœur, & s'établir dans l'abnegation parfaite, que les Saints ont regardée comme le fond de l'état monaſtique. Les Moines dans les commencemens ne promettoient rien par leurs vœux que de renoncer à toute vie diſtraite & partagée, ce qui eſt une obligation qui

n'a point de bornes. Pour l'article des procés, Monſieur, il n'y en a gueres de plus important à traiter, & ſur lequel on ait moins les veritables lumieres; il y a deux endroits admirables que vous n'oublierez pas, l'un eſt dans la vie de ſaint Jean l'Aumoſnier ſur l'avis que l'on lui donnoit de demander à un homme de l'argent qu'il lui avoit preſté, afin d'en faire des aumoſnes; l'autre eſt dans une Epiſtre de ſaint Bernard aux Religieux de Marmoutier, dans l'édition du Pere Mabillon.

J'ai bien de la joïe, Monſieur, que vous donniez voſtre approbation à la Requeſte & aux éclairciſſemens. J'ai cru que Dieu demandoit de moi que je fiſſe ces pas-là pour ſa gloire & la conſervation de noſtre Obſervance. Juſques ici les choſes ont eu aſſez de ſuccés; nous attendons la ſuite dans une profonde paix & dans une ſoumiſſion entiere aux ordres de la divine Providence,

Providence, & il ne nous a point paru que nous duſſions pour cela quitter noſtre ſolitude d'un ſeul inſtant. Je vous demande, Monſieur, avec toute l'inſtance poſſible la continuation de voſtre amitié, & la grace de croire que l'on ne ſauroit eſtre avec plus de ſentiment & de reſpect que je ſuis voſtre, &c.

Obtenez-nous à tout ce que nous ſommes la grace de nous bien diſpoſer à la mort, qui eſt la ſeule choſe que nous aïons euë devant les yeux, lorſque nous avons quitté le monde, & à laquelle nous ne penſons pas comme nous y ſommes obligez.

LXXIX. LETTRE.

A une perſonne de qualité.

Que la paix dans les diſgraces eſt une marque ſenſible qu'on eſt dans l'ordre de Dieu. Il lui donne avis de l'heureuſe fin d'un de ſes Religieux. De l'obligation indiſpenſable de regler ſa maiſon.

LA paix & la tranquillité, Monſeigneur, dont vous joüiſſez dans voſtre retraite, bien loin de pouvoir avec fondement vous eſtre ſuſpecte, vous eſt une marque toute ſenſible du doigt de Dieu ; & dans la verité, voſtre ame ne ſeroit ni paiſible, ni contente parmi tant de ſujets de ne le pas eſtre en regardant les choſes avec des vuës humaines, ſi Dieu ne s'en meſloit, & ne vous donnoit une puiſſante protection. Vous avez reçû, Monſei-

gneur, ſon ordre, & conſideré ſa volonté dans voſtre diſgrace avec un détachement ſi entier, & voſtre cœur s'eſt conſervé ſi libre de toutes les paſſions differentes qui agitent les gens du monde dans ces ſortes de rencontres, qu'il eſtoit bien difficile que cette premiere grace qu'il vous avoit faite, ne fût pas accompagnée de quantité d'autres, & qu'il ne vous accordaſt pas dans la ſuite la fidelité qui vous eſtoit neceſſaire pour perſeverer dans des diſpoſitions ſi chrétiennes. Les choſes, Monſeigneur, ſont en repos, lorſqu'elles ſont dans leur place & leur ſituation naturelle; celle de noſtre cœur eſt le cœur de Dieu; & lorſque nous ſommes dans ſa main, & que noſtre volonté eſt ſoumiſe à la ſienne, il faut par neceſſité que ſes inquietudes ceſſent, que ſes agitations ſoient fixées, & qu'elle ſe trouve dans une paix entiere & une tranquillité parfaite:

Ainſi, Monſeigneur, tant que vous vous maintiendrez dans cet état de dépendance, dans lequel vous avez été juſques ici à l'égard de Dieu, que vous écouterez ſa voix pour la ſuivre, lorſqu'elle vous ſera connuë; que vous ne formerez nuls projets contraires aux mouvemens de ſa Providence, que vous ne la previendrez point, & que vous en obſerverez toutes les inclinations comme les regles de voſtre conduite, la conſpiration de tout un monde ne pourra pas vous empeſcher de vivre content. Cependant, Monſeigneur, Dieu qui ſait qu'il ne nous eſt pas expedient que nos ames demeurent toûjours dans le calme, permettra ſans doute qu'il s'éleve dans la voſtre quelque maniere de tempeſte; mais les émotions en ſeront legeres, & ſi elles troublent un peu la ſurface de l'eau, le fond conſervera toûjours ſon aſſiette & ſa ſtabilité accoutumée. Il en eſt de

la vertu comme des grands arbres, qui jettent des racines plus profondes, & s'affermiſſent davantage, lorſqu'ils ſont battus par la violence des vents. Je ſuis aſſuré, Monſeigneur, que quoi qu'il vous arrive, lorſque vous mettrez voſtre état preſent auprés de celui dans lequel vous vous trouveriez, ſi vous eſtiez dans le monde, non ſeulement voſtre condition vous paroiſtra ſupportable, mais vous l'eſtimerez heureuſe, pourveu que vous tourniez les yeux ſur ce nombre infini d'écueils & de perils qui rendent preſque toûjours la navigation malheureuſe, & qui ont fait dire aux Saints, qui regardoient les choſes dans la verité, que ceux qui s'y ſauvent, échapent comme du milieu du naufrage. Je n'ai garde de penſer, que vous ne deviez point y retourner; mais je ne crains pas de vous dire qu'il faut que Dieu vous y rappelle, que ſa volonté precede,

& que la voſtre ne faſſe rien en cela que de la ſuivre.

Nous avons perdu depuis cinq ou ſix jours un de nos Freres, ſi on peut uſer de ce terme, en parlant d'une mort qui a eu toutes les marques ſenſibles d'une mort heureuſe. Il avoit paſſé ſept années dans ce Monaſtere avec une exactitude ſi grande & ſi fidelle en tout, qu'à peine avoit-on pû trouver quelque choſe à reprendre en ſa conduite. Je lui demandai peu de temps avant qu'il nous quittât, dans quelles diſpoſitions il alloit paroiſtre au Jugement de JESUS-CHRIST; il me répondit en ces meſmes termes: Qu'il regardoit le jour de ſa mort comme une feſte & un jour de noces, & qu'il ne pouvoit mieux m'expliquer le denûment dans lequel il étoit de toutes les choſes mortelles, qu'en me diſant qu'il étoit comme une feüille que le vent enlevoit de deſſus terre, qu'il mouroit dans une

paix & dans une tranquillité profonde, cependant qu'il ne voïoit rien dans toutes ſes actions ſur quoi il pût ſe ſoutenir au jugement de Dieu, mais que toute ſa confiance étoit dans ſa miſericorde, & qu'il ne comprenoit pas que Dieu pût faire tant de graces à un hommequi l'avoit ſi miſerablement ſervi. Si un Religieux, Monſeigneur, d'une vie qui avoit paru irreprehenſible, n'a rien vû de bon dans ſes œuvres, que trouverai-je dans les miennes, moi qui vis dans la diſſipation auprés de lui, & qui me meſle de dire aux autres des veritez que je ne pratique point?

Mais que peut-on penſer de ceux que Dieu laiſſe dans la corruption du ſiecle, & qui paſſent leur vie dans l'ignorance & dans le mépris de ſa ſainte loi? Bien-heureux ſont ceux qu'il a retirez dans des abris, & qui y attendent comme ſous les aîles de ſa protection la fin de ces

jours de malheur & d'iniquité.

Le ſoin que vous prenez de regler voſtre maiſon non ſeulement eſt digne d'un Chrétien, mais il eſt abſolument neceſſaire, puiſque l'Apoſtre déclare que celui qui le neglige, doit eſtre mis au rang des Infideles. Peu de perſonnes font reflexion ſur ce devoir, & ceux meſme qui font profeſſion de vivre dans la pieté, s'y appliquent d'une maniere ſuperficielle, & par conſequent toute inutile: ils ſe contentent, à ce qu'ils diſent, de regler leur perſonne, ſans conſiderer qu'elle ne le peut eſtre, & qu'ils ne feront rien dans le fond qui plaiſe à Dieu, tant qu'ils manqueront à cette obligation principale; La charité, ſelon la parole de Dieu, eſt ce qui met l'ordre & la regle dans noſtre vie, & il n'eſt pas poſſible de la bleſſer en quelque choſe d'eſſentiel, ſans tomber dans le deſordre & la confuſion.

Pour

Pour l'avis, Monſeigneur, que vous me demandez, la penſée de N. m'a paru tres exacte & tres éclairée, & je ne puis pas m'empeſcher d'y entrer. Il faut reſpecter en tout l'ordre de Dieu, & laiſſer les choſes dans la ſituation & l'arrangement dans lequel il les a mis: c'eſt une eſpece de préſomption fort delicate, mais fort réelle, de déplacer les perſonnes, & de changer les diſpoſitions qu'il en a fait ſans de veritables neceſſitez. Un Solitaire doit eſtre dans ſa ſolitude, un Religieux dans ſa Communauté, les Eccleſiaſtiques dans le monde pour le ſecourir, pour l'inſtruction des peuples & des familles chrétiennes. Il ne ſuffit pas pour les tirer de cet état, de dire que c'eſt pour un bien; car le bien ſe doit faire par des voïes qui ſoient bonnes & droites; & quand il en faut prendre qui ne le ſont pas entierement, ce bien ne peut plus eſtre conſideré comme

tel, & nous pouvons dire aſſurément qu'il n'eſt plus celui que Dieu deſire de nous, & en un mot, Monſeigneur, celui qui ne prend pas cette conduite-là, bleſſe l'ordre de Dieu, expoſe celui qui eſt engagé dans une vie qui ne lui eſt pas naturelle, aux affoibliſſemens qui ſont inévitables, lorſque l'on ſort des bornes de ſa profeſſion; il donne un exemple dont les conſequences ſont dangeureuſes, & ce qui eſt de plus, il ſe rend lui-meſme reſponſable devant Dieu de tous les inconveniens & de toutes les ſuites de ce changement dont il eſt cauſe. Je prie Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST, qu'il acheve en vous ce qu'il y a commencé avec tant de benediction, & qu'il détruiſe tellement dans voſtre cœur tout amour des choſes qui ne ſont pas éternelles, qu'il le poſſede tout ſeul, & qu'il n'y ait rien avec lui qui ne ſerve à ſa gloire, & qui n'avance voſtre

ſantification. Je ſuis avec un reſpect & une fidelité inviolable, voſtre, &c.

LXXX. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Précautions qu'il faut prendre malgré ſoi, lorſqu'on eſt obligé d'avoir quelque commerce avec les gens du monde. Bonheur de la Retraite. Moïen de paſſer ſes jours dans le repos & dans la paix.

J'Avois deja ſû, MADAME, que celui dont V. A. R. me parle, avoit eu deſſein de venir ici ; on m'avoit meſme donné quelques avis ſur ſon ſujet. Les hommes ſont faits de maniere qu'on ne ſauroit eſtre trop ſur ſes gardes ; on prend avantage ſur ceux qui ont de la ſincerité, & il n'y a point de piege qu'on ne leur tende : il faut malgré ſoi prendre des conduites de prudence, quand on eſt obligé d'avoir quel-

que commerce avec les gens du monde, à moins de vouloir ſe livrer à leur malignité & à l'envie qu'ils ont de mal faire. Bienheureux qui ſeroit dans des lieux ſi reculez, que l'on n'euſt de commerce qu'avec les oiſeaux du ciel & les beſtes de la terre, ou plûtoſt avec les Anges, qui ne manquent jamais de ſe trouver avec ceux qui quittent le monde par des motifs & des intentions ſinceres de s'unir plus intimement à Dieu dans la retraite. Les moindres communications nuiſent, & pourvû qu'on s'obſerve, & que l'on ait de l'attention ſur ce que l'on dit, ſur ce que l'on fait, & ſur ce que l'on penſe, on aura des raiſons infinies de s'accabler de reproches. L'unique moïen qu'il y a de ſe preſerver de cet inconvenient, eſt de ſe reduire aux choſes neceſſaires, & de retrancher pour jamais toutes celles qui ne le ſont pas. C'eſt un principe certain pour ceux

qui veulent paſſer leurs jours dans le repos & dans la paix ; & à moins que l'on ne s'y attache, quelque rang que l'on tienne dans le monde, on y vivra dans le trouble & dans la confuſion. Cette tranquillité ſans laquelle on ne peut ſervir Dieu d'une maniere qui conſole & qui contente, eſt quelque choſe de ſi précieux, qu'il n'y a rien qu'on ne doive faire pour l'obtenir de celui qui la donne ; en un mot, on ne ſauroit l'acheter trop cher, quoi qu'il en couſte. Je prie Dieu, MADAME, qu'il penetre V. A. R. de cette grande verité, & qu'il en rempliſſe ſon cœur.

Je venois de finir cette Lettre, MADAME, lorſque j'en ai reçû une de la part de V. A. R. Je lui dirai pour y répondre, qu'il eſt vrai que ce que nous ſouhaitons le plus à nos amis, ne ſont ni les fortunes, ni les établiſſemens, ni les dignitez temporelles ; cependant

nous ne laiſſons pas d'y prendre part lors qu'il leur en arrive, & que nous avons ſujet de croire qu'ils les regardent en Dieu, de la main duquel elles leur viennent beaucoup plus, que non pas de celles des hommes; il y a apparence que l'un de ceux dont me parle V. A. R. ne manque pas de les tourner de ce coſté-là.

Je ne vois point de peine à V.A.R. que je n'en aïe une tout-à-fait ſenſible; car je ſai celle qu'il y a de garder de juſtes meſures, lorſque l'on croit avoir ſujet de ſe plaindre de quelqu'un, & comme quoi un mouvement contre la charité fait d'extrêmes ravages dans les ames les plus chreſtiennes. Je ſupplie V. A. R. de faire reflexion & de penſer, qu'avec tout ce qu'Elle a pû dire, Elle n'a pû faire établir un Vicaire dans ſa propre Paroiſſe. Il y a apparence qu'on en a mis un dans S. N. & en quel état ce lieu-là pourroit-il

eſtre faute d'en avoir ? Je ne puis m'empêcher de dire cela en paſſant, contre la reſolution que j'ai priſe, de n'avoir jamais d'attention ſur la conduite de perſonne, & de me reſtraindre uniquement à ce qui me regarde. J'ajoûterai à cela, MADAME, que quand j'ai voulu penſer ſerieuſement à Dieu, j'avois pour le moins quarante Cures ou Prieurez-Cures dont j'eſtois Preſentateur. Je ne trouvai nul moïen aſſuré pour décharger ma conſcience, que d'en charger celle des Evêques, en leur envoïant les proviſions, le nom en blanc, afin qu'ils y nommaſſent qui il leur plairoit; car je ſavois qu'il n'y avoit rien en quoi on ſe mécompte davantage, que dans le jugement que l'on porte ſur les Eccleſiaſtiques, dont la plus grande partie n'a que la ſurface d'une pieté & d'une vertu, dont ils n'ont ni le fond, ni la verité.

LXXXI. LETTRE

A la meſme.

Il lui inſinuë que de tous les moïens de ſe ſantifier, celui des humiliations eſt le plus puiſſant. Que ceux qui ſont à Dieu, doivent marcher & ſe conduire par cette voïe, qui eſt meſme plus pour les Grands que pour les autres. Conduite que doivent tenir les Grands.

JE vois, MADAME, par ce que V. A. R. me fait l'honneur de m'écrire, que Dieu a ſoin de ce qu'il aime, & qu'il n'y a point de lieu où l'on ne puiſſe ſe ſantifier, pourvû que l'on uſe des moïens que ſa Providence y fait naiſtre. Le plus puiſſant de tous eſt celui des humiliations; mais par malheur, c'eſt celui dont on ne veut pas s'accommoder. Si on pouvoit ſe perſuader,

comme il eſt vrai, que c'eſt Dieu qui humilie & non pas les hommes, on n'auroit point de peine à s'abbaiſſer ſous ſa main; mais comme on conſidere ceux dont il ſe ſert, comme les veritables auteurs des rencontres qui bleſſent, on ne peut s'empêcher de les reſſentir & d'y avoir de l'oppoſition; ainſi à moins d'une vertu, qui eſt plus rare qu'on ne peut dire, ſes ſoins ſont inutiles; ils ne profitent de rien; & ces occaſions, bien loin d'eſtre d'aucun ſecours ou d'aucun avantage, ne ſont que nuire: cependant, MADAME; cette voïe, toute deſagreable qu'elle eſt, eſt la ſeule par laquelle il faut que les gens qui ſont à Dieu marchent & ſe conduiſent: il ne leur en a point marqué d'autre; il l'a priſe pour lui, afin de les porter à la ſuivre, & d'adoucir par ſon exemple les difficultez qui s'y pourroient rencontrer. Elle eſt même plus pour les Grands & pour ceux qui ont les

premiers rangs dans le monde, que pour ceux qui ſont dans les fortunes mediocres, parce que ſi leur grandeur n'eſtoit balancée, & que Dieu ne leur fiſt pas connoiſtre qu'il y a quelque choſe au deſſus d'eux, ils l'oublieroient, & ne penſeroient point qu'ils ſont d'une condition mortelle. D'ailleurs comme d'ordinaire ils tiennent dans l'humiliation ceux qu'ils regardent au deſſous d'eux, Dieu leur fait ſentir qu'ils ſont ſous ſa dépendance; qu'ils ne doivent pas en toutes choſes écouter ce que leur puiſſance & leur autorité leur inſpire. En un mot, MADAME, cela leur doit donner des ſentimens & des diſpoſitions plus humaines & plus moderées, & qu'ils n'auroient pas ſans doute, ſi tout plioit devant eux; s'ils n'avoient rien à ſupporter de la part des hommes, & qu'ils n'en reçuſſent que des hommages & des encenſemens, & c'eſt une marque

que la miſericorde de Dieu s'étend ſur tous, & qu'il n'y a qui que ce ſoit qu'elle n'embraſſe.

On ne ſauroit trop admirer, MADAME, la magnificence & la bonté du Roi, qui fait ce qu'il peut pour adoucir la diſgrace de ce Prince infortuné, neanmoins ſi Dieu ne s'en meſle, le coup eſt trop profond, pour qu'il puiſſe eſtre gueri d'une autre main que de la ſienne.

Je ne dis rien à V. A. R. ſur le reſte de ſa Lettre; Elle juge bien en cela quelles ſont mes reflexions & mes penſées: je la ſupplie tres-humblement de croire, que nous ne manquons point de recommander à Noſtre-Seigneur ſa Perſonne, & tout ce qui la touche.

LXXXII. LETTRE

A un Superieur.

Il lui dit qu'un Religieux ne peut retenir ni beaucoup ni peu d'argent ſans violer le vœu de pauvreté, quoi qu'avec la permiſſion de ſon Superieur, qui peche lui même en la lui donnant.

MOn Reverend Pere,

Vous ne vous trompez pas, quand vous croïez que vos intereſts me ſont tres chers, & que je prens une extrême part dans tout ce qui vous regarde, je puis vous aſſurer que ce ſont-là les veritables ſentimens de mon cœur.

Pour ce qui eſt de la difficulté ſur laquelle vous me demandez mon avis, il n'eſt pas mal-aiſé de

la reſoudre ; en un mot, le Religieux auquel le Superieur donne les choſes neceſſaires pour ſon entretien, ne peut avec conſcience, & ſans violer le vœu & la promeſſe qu'il a faite à Dieu de vivre dans la pauvreté, retenir ni beaucoup ni peu d'argent par aucune raiſon, ni par quelque crainte qu'il puiſſe avoir pour l'avenir ; il ne peut ſans offenſer Dieu en deſirer la permiſſion de ſon Superieur, & le Superieur ne la lui peut accorder ſans peché. Je ſai bien que les Religieux de la commune Obſervance ſont dans une poſſeſſion toute contraire à cette maxime, mais elle n'en eſt ni moins veritable, ni moins conſtante : c'eſt un abus qui s'eſt introduit comme quantité d'autres, & qui pour eſtre preſque general, & autoriſé par ceux qui y tiennent le premier rang, n'en eſt pas moins pernicieux. Nos Peres, pendant que la diſcipline a eſté en vigueur

dans l'Ordre, ont eu tant d'horreur de la proprieté, qu'ils ont declaré dans les Chapitres generaux, que les Religieux qui tomberoient dans nu tel dereglement, ſeroient excommuniez *ipſo facto.* C'eſt un Statut conforme à toutes les Regles de l'Egliſe, qui ſubſiſte encore, qui n'a point eſté retracté, & qui n'a pû eſtre aboli par les violemens & par les infractions que l'on y a faites. Ainſi, mon Reverend Pere, vous pouvez ſans heſiter, & vous le devez meſme dire à ce Religieux, que l'eſtat dans lequel il a eſté juſques ici, eſt un eſtat de damnation, qu'il n'a pû poſſeder un pecule ſans tomber dans l'excommunication, & que ſi depuis il a celebré ou fait les fonctions des Ordres ſacrez, il a encore l'irregularité, & que tout homme qui lui dira le contraire, le trompe & le ſeduit. Voilà, mon Reverend Pere, en peu de mots, ce que j'ai à vous dire ſur cette ma-

tiere. Conſervez-moi toute la part que vous m'avez donnée dans vôtre amitié, & ſoïez tres perſuadé qu'il n'y a perſonne qui ſoit plus que moi, voſtre, &c.

LXXXIII.

LXXXIII. LETTRE

A une Religieuſe.

Que les diſgraces ſont pour un Chrétien un nouveau ſujet de s'unir plus intimement à Dieu, dont l'eſprit ne ſe peut trouver avec celui qui aime le monde.

JE ſuis perſuadé, ma tres-Reverende Mere, que vous avez appris ſans douleur, que Monſieur N. avoit quitté la Cour, & que vous n'avez nullement conſideré ſa retraite comme une diſgrace. Il eſtoit difficile qu'une vertu auſſi ſolide que la ſienne, & un deſir autant ſincere d'étre à Dieu, pût ſubſiſter avec des emplois & des occupations qui lui ſont ſi contraires.

Il eſt heureux ſi l'affaire eſt ſans retour, & s'il eſt pour toûjours hors de ces engagemens, dans leſquels,

quoi que l'on faſſe, il eſt preſque impoſſible qu'il n'échappe une infinité de choſes contre cette exacte fidelité que Dieu demande de ceux qu'il appelle à ſon ſervice. Dieu ne pouvoit lui donner de marque plus évidente du ſoin qu'il prend de ſon ſalut, qu'en lui ouvrant les portes pour ſortir d'un monde où on fait une profeſſion toute publique de n'y point penſer. Je ne crois pas faire en cela de jugement temeraire, puiſque je parle ſelon les inſtructions que JESUS-CHRIST nous a données, en nous declarant d'une maniere ſi poſitive qu'il n'y a pas moïen d'en douter, que ſon eſprit qui eſt la ſource & le principe veritable du ſalut, ne ſait ce que c'eſt que de ſe trouver avec l'eſprit qui anime & qui inſpire le cœur des gens du monde. Il y a grande apparence, ma tres-Reverende Mere, que ces vuës & ces penſées-là nous ſont fort particulieres à vous & à

moi, mais ce qui nous doit consoler, est, que pour bien penser, il faut penser comme peu : Les Saints n'auroient pas esté saints, s'ils n'avoient esté singuliers dans leurs maximes comme dans leurs conduites, & on peut dire que dans un temps où la corruption est presque generale, la verité ne se rencontre point du costé du grand nombre. Dieu connoist à quel point j'honore Monsieur N. & par combien de liens je suis attaché à sa personne, cependant je vous avoüe qu'il ne m'est pas venu dans l'esprit de le plaindre : Je ne lui ai jamais souhaité de grandeurs & de prosperitez, que de celles qui ne sont point sujettes aux revers de la fortune. Et dans le fond, un Chrétien qui doit vivre dans l'attente aussi-bien que dans la foi des choses éternelles, n'en peut vouloir pour les autres non plus que pour lui-mesme, qui ne le soient pas.

Je n'ai eu garde, ma tres-Reve-

rende Mere, de me diſpenſer de vous témoigner mes ſentimens dans une rencontre de cette importance, à laquelle je n'ai pû douter que vous n'euſſiez un intereſt extrême, & de vous aſſeurer qu'il n'y a perſonne, ſans exception, qui puiſſe en prendre plus que moi dans tout ce qui vous touche. Je vous ſupplie de croire que je regarde cela comme une obligation principale, & qu'il n'eſt pas poſſible de rien ajoûter à l'eſtime & au reſpect avec lequel je ſuis, &c.

LXXXIV. LETTRE

A un de ſes Amis.

Qu'un veritable Chrétien doit ſe conſoler de la diſſolution prochaine de ſon corps, dans l'eſperance que Dieu le lui rendra un jour incorruptible.

JE vous ſuis infiniment redevable, Monſieur, de la grace que vous nous faites de vous ſouvenir de nous, & de nous en donner des marques ſi obligeantes: je ne manquerai point de ſuivre vos avis dans les rencontres; mais vous voulez bien que je vous diſe que les inſomnies ſont plus dangereuſes parmi nous, quelles qu'elles puiſſent eſtre, que parmi d'autres perſonnes; car il eſt mal aiſé qu'eſtant obligez comme nous ſommes à de longs jeûnes, elles puiſſent ſe recompenſer par la nourriture, à moins

d'exempter les gens d'une des principales regularitez, qui eſt celle du jeûne, &c.

J'ai bien de la douleur de ce que Monſieur N. n'eſt pas entierement gueri, & que ſa ſanté ne vous paroiſt pas en tel eſtat, qu'il n'y ait plus de ſujet d'apprehender de rechûte. Les grands maux qui viennent de longue-main, & dans des corps attenuez de penitence comme le ſien, ſont d'ordinaire incurables. La conſolation que nous devons avoir, eſt que nos corps ne ſont que cendre, qu'il faut qu'ils ſe reduiſent en pouſſiere, pour en recevoir d'incorruptibles de la main de Dieu, ſelon ſes promeſſes; & puis, quelques ſoins que nous puiſſions prendre de les conſerver, c'eſt bien peu de choſe, leur durée ne pouvant s'étendre plus loin qu'un fort petit nombre d'années. Nous ſommes bien-heureux, Monſieur, de vivre dans cette foi, mais nous

le ſommes encore davantage, quand elle eſt aſſez vive pour détruire dans nos cœurs tout deſir des choſes qui ne ſont point éternelles. C'eſt à quoi vous travaillez il y a long-temps. Je prie Dieu qu'il augmente en vous les ſentimens qu'il vous a donnez, & qu'ils y faſſe mourir, autant que cela ſe peut dans un corps mortel, cette volonté que vous dites tres-bien, Monſieur, n'eſtre jamais ſi mortifiée, qu'elle n'ait toûjours quelques mouvemens, & quelques affections particulieres pour les choſes, pour leſquelles elle ne devroit plus en avoir, &c.

LXXXV. LETTRE

A une perſonne de qualité.

Que lorſque Dieu nous a éloignez du monde, on ne doit s'y r'engager que par un ordre viſible de ſa Providence.

VOus voulez bien, Monſeigneur, que l'on ait l'honneur de vous dire, que l'on vous ſuit dans voſtre ſolitude, & que l'on vous conſerve devant Dieu tout le ſouvenir que l'on vous doit, & que l'on vous a promis. Plus je penſe aux diſpoſitions qu'il vous a données, & au degagement dans lequel il vous a mis, plus vous me paroiſſez obligé de reconnoiſtre par une grande fidelité de ſi grandes bontez. Comme il n'y a nulle apparence que Dieu vous ait éloigné de la Cour pour toujours, & qu'il n'y a perſonne qui pût vous conſeiller de

de demeurer dans la retraite, lorſque ſa Providence vous ouvrira les portes pour en ſortir, il n'y en a point auſſi de ceux qui ſont touchez de vos veritables intereſts, qui ne doivent vous dire, que vous avez à prendre garde de faire de l'état où vous vous trouvez, ce que Dieu veut que vous en faſſiez, & de profiter d'une conjoncture ſi heureuſe, en vous fortifiant dans le mépris des choſes dont vous voïez que la conſervation n'eſt point dans vos mains, & en prenant de nouvelles forces contre celles pour leſquelles l'experience vous a fait voir que vous aviez plus de penchant. Il eſt conſtant qu'il n'eſt pas poſſible de recouvrer une ſanté parfaite dans les lieux où on a contracté les maladies, lorſque la corruption de l'air les a cauſées : il y a auſſi de certains déreglemens du cœur, que l'on ne ſauroit guerir dans le grand monde, & qui ſubſiſtent malgré tous

les efforts que l'on veut faire pour y remedier. Et dans la verité ce qui eſt cauſe que l'on s'y emploïe avec ſi peu de ſuccés, c'eſt qu'ils ont en nous de profondes racines, que le monde eſt comme un champ dans lequel ils trouvent une nourriture abondante, & que l'on ne les attaque jamais qu'avec beaucoup de foibleſſe ; & ce qui eſt de plus facheux, c'eſt que pour l'ordinaire leur progrés auſſi bien que leur naiſſance eſt imperceptible, & que nous ne les découvrons, que lors qu'ils ont fait en nous des maux & des ravages extrêmes. Jugez de là, Monſeigneur, combien vous eſtes redevable à la miſericorde de Dieu, & s'il n'eſt pas évident qu'il veille ſur vous, & qu'il penſe à voſtre ſalut avec une application de pere, quand il vous ſepare des lieux, des perſonnes, des commerces & des emplois ordinaires, & s'il y a rien à quoi vous puiſſiez eſtre plus étroi-

tement engagé, qu'à ménager utilement ces intervalles de benedi-ction; enſorte qu'eſtant devenu plus ferme dans l'éloignement du monde, vous y retourniez avec moins de danger, quand ſon ordre vous y rappellera. Je dis ſon ordre, parce que je ſuppoſe qu'un Chrétien ne s'y rengagera jamais par ſa propre deſtination, & qu'eſtant perſuadé qu'il faut qu'il conſulte Dieu dans tous ſes pas & dans toutes ſes actions, il le ſera bien davantage de cette neceſſité, quand il s'agit de ſe mettre dans une ſituation dangereuſe, & dans laquelle ſans une puiſſante protection du Ciel, on ne ſe ſoûtiendroit pas un ſeul inſtant. Il n'y a que ceux qui haïſſent le monde, qui puiſſent y vivre avec quelque ſorte de ſureté; nous n'y ſommes jamais par noſtre inclination, & par l'attrait que nous y trouvons, que nous ne ſoïons ouverts à tous les maux qu'il eſt capa-

ble de nous faire ; & il n'eſt que trop vrai qu'il empoiſonne & qu'il donne le coup de la mort à tous ceux qui ſont aſſez foibles pour l'aimer. Je vous dis, Monſeigneur, ce que vous ſavez auſſi bien que moi ; mais c'eſt une verité ſi importante & qui échappe ſi aiſément, qu'il eſt toûjours utile de ſe la remettre devant les yeux ; & il me ſemble même qu'il n'y en a point dont la vûë vous ſoit plus neceſſaire pour éviter les inconveniens à venir ; comme pour voſtre conſolation preſente. Je prie Dieu, Monſeigneur, qu'il vous rempliſſe de plus en plus de ſes graces ; faites-moi la juſtice de croire, qu'il n'y a rien que je lui demande davantage, & que l'on ne ſauroit eſtre avec plus de fidelité & de reſpect que je ſuis, &c.

LXXXVI. LETTRE

Au meſme.

Il lui parle d'une perſonne de qualité qui ne trouvoit aucun repos dans ſon élevation. Il plaint le malheur d'un homme qui venoit de mourir dans le tumulte & l'embarras du monde.

JE vous envoïe, Monſeigneur, une ſeconde Lettre de Monſieur N. par laquelle le pauvre homme vous ouvre ſon cœur, & vous parle de ſes embarras & de ſes peines: Elles ſont grandes veritablement, & ce qui eſt de plus facheux, c'eſt qu'elles lui ſont ſenſibles. Il me mande qu'il n'a pû s'empeſcher de vous écrire encore une fois, quelque reſpect qu'il ait pour voſtre ſolitude; je m'aſſure qu'un mot de conſolation de vôtre part lui ſervira

plus que ce que tous les hommes enſemble lui pourroient dire. C'eſt une choſe eſtrange, Monſeigneur; qui ſe ſeroit imaginé qu'une perſonne comme lui ſortant de la Cour, & ſe trouvant dans un état qui lui donne du bien, de la dignité & de l'honneur, (je m'explique comme les gens du monde) n'eût dû s'eſtimer heureux & joüir de ſa bonne fortune dans un entier repos ; cependant par un revers auquel il ne s'attendoit point, non ſeulement ſon élevation ne le rend pas plus content qu'il eſtoit ; mais il eſt vrai qu'elle lui eſt un ſujet d'affliction, & qu'elle remplit ſa vie de dégoût & de douleur. Il en eſt ainſi, Monſeigneur, de toutes les choſes humaines, elles ont de l'apparence qui flatte & qui ſurprend quand on les regarde de loin, mais de prés & dans la joüiſſance elles n'ont rien moins que ce que l'on en avoit eſperé. C'eſt un effet

de la miſericorde de Dieu, d'avoir tellement diſpoſé les biens qui paſſent, qu'il n'y en a point qui ne ſoit mêlé de quelque amertume : Car s'il s'en rencontroit qui en fuſſent exempts, on s'y attacheroit par des engagemens ſi forts, qu'il faudroit toûjours des graces extraordinaires pour s'en déprendre, puiſque parmi toutes les aſſurances & toutes les raiſons que l'on a de n'en faire aucun cas, il ſe voit ſi peu de perſonnes qui leur faſſent juſtice, & qui les mépriſent.

On me vient de mander, Monſeigneur, la mort de Monſieur de.... elle eſt aſſurément digne de compaſſion ; ſes occupations, comme vous ſavez, n'eſtoient pas celles d'un homme qui ſe preparât à mourir, quoique le monde n'eût plus rien d'agreable pour lui, & que ſa fortune & l'état de ſes affaires lui duſſent donner des penſées qui ne viennent pas d'ordinaire à ceux qui

ſont dans la proſperité. Il a fini ſa vie dans les amuſemens & dans les inutilitez dans leſquelles il l'avoit paſſée toute entiere. Il a eſté frappé comme d'un coup de foudre, & le moment auquel il s'y attendoit le moins, a decidé de ſon éternité. Ce ſont de grandes inſtructions que Dieu nous donne de temps en temps. Il n'y a rien par où il nous parle d'une maniere plus puiſſante que par ces ſortes d'accidens. Les gens qui ſont dans le monde, & qui en ſuivent les maximes, n'en deviennent pas meilleurs; parce que outre leur dureté qui eſt grande, ils ne voïent rien qui ne les efface de leur memoire auſſi bien que de leur cœur; mais pour les perſonnes à qui Dieu a donné des ſentimens & des diſpoſitions plus chrétiennes, c'eſt un grand malheur, quand ces exemples ne font ſur elles que des impreſſions paſſageres, au lieu que la perte de ceux que Dieu

enleve dans des circonſtances ſi funeſtes & ſi terribles, doit leur eſtre un motif puiſſant pour travailler avec plus de ſoin & d'application à leur ſalut.

Il eſtoit écrit qu'il faloit qu'un homme mourût pour le bien du peuple ; mais nous pouvons dire que Dieu en ſacrifie tous les jours un grand nombre pour la ſantification de ſes Elus, & ce qui eſt une ſeverité pour les uns, eſt à l'égard des autres une grande miſericorde. Enfin, puis qu'il n'y a point d'inſtant auquel Dieu ne puiſſe ſe preſenter à la porte, comme dit l'Ecriture, il n'y en a point auſſi dans lequel nous ne devions nous tenir preſts pour lui ouvrir ; & la pieté veritable d'un Chrétien doit eſtre accompagnée d'une continuelle vigilance, ſans quoi, Monſeigneur, nous ſommes miſerablement attachez aux choſes de la terre, & celles du Ciel n'ont rien moins dans

noſtre cœur, que le rang & la place qu'elles y doivent tenir. Je n'ai rien à ajoûter à cette Lettre, Monſeigneur, ſinon que je ſuis en la maniere accoûtumée ; c'eſt à dire, avec tout le reſpect & la fidelité dont je ſuis capable, voſtre, &c.

LXXXVII. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui fait voir que les conduites de Dieu ſont admirables. Que les vûës des hommes ſont courtes, & que pour eſtre délivré des inquietudes continuelles, il faut eſtre dans une grande indifference.

JE viens de recevoir, MADAME, la Lettre que V. A. R. m'a écrite par l'homme qui eſt paſſé par Tourroure, ſur laquelle je ne lui dirai rien, ſinon que les conduites de Dieu ſont admirables, & que ſouvent il permet des choſes auſquelles il n'y a point d'apparence de s'attendre, ſi on conſulte la raiſon, & que l'on en uſe ſelon les veritables regles; c'eſt à dire, MADAME, que les vûës des hommes ſont cour-

tes, & que ſouvent elles ne ſe rencontrent pas dans celles de Dieu: le mieux qu'on puiſſe faire ici-bas, eſt de ſe tenir dans un eſtat de ſuſpenſion & d'incertitude, & de croire qu'il n'y a rien de ſi extraordinaire qui ne puiſſe arriver, Dieu tirant ſa gloire de toutes ſortes d'évenemens; des maux comme des biens. Il eſt certain qu'à moins qu'on ne ſoit dans cette indifference, on eſt expoſé à des inquietudes continuelles, le cœur & l'eſprit changeant de ſentiment & de ſituation ſelon la diverſité des accidens.

Nous ſommes ici, MADAME, peu informez de ce qui ſe paſſe dans le monde; mais comme nous ſavons en general qu'on ſe prepare à une grande guerre, nous ne manquons point de nous adreſſer à Dieu, afin qu'il faſſe proſperer les armes du Roi, & qu'il continuë de le favoriſer de cette grande pro-

tection qu'il lui a donnée juſqu'à preſent. C'eſt noſtre devoir de preſſer le Ciel, & de le ſolliciter dans les beſoins & les neceſſitez de la terre.

Je prie Dieu, MADAME, qu'il ne diſcontinuë point de verſer ſes graces ſur V. A. R. & qu'en même temps il lui accorde celle d'en faire un uſage ſaint.

LXXXVIII. LETTRE

A la meſme.

Il lui marque l'uſage qu'Elle doit faire des connoiſſances & des lumieres que Dieu lui a données. Que vouloir eſtre grand dans la maiſon de Dieu, c'eſt une ſainte ambition.

JE ne puis croire, MADAME, que le Prince d'Orange, quelque politique qu'il ſoit dans toute ſa conduite, ne trouve des affaires en ſon chemin; il a affaire à des peuples qui ont trop de malignité & d'inconſtance, pour ſouffrir qu'il s'établiſſe dans un grand repos.

Nous ne diſons rien à V. A. R. MADAME, par nos reflexions, qu'Elle ne ſache parfaitement; Dieu lui a donné des connoiſſances & des lumieres, & Elle ſait trop que l'application en eſt neceſſaire,

pour ſouffrir qu'elles demeurent inutiles. Je ſuis même perſuadé, qu'Elle eſſaïe d'en faire un bon uſage, quoi qu'Elle puiſſe n'aller pas en cela auſſi loin qu'Elle devroit; pourvû qu'on ne ſe neglige pas, & que l'on s'efforce dans les occaſions de prendre ſur ſoi, pour donner à Dieu ce que l'on connoiſt qu'il demande, c'eſt à dire, que l'on travaille à ſe vaincre, on a ſujet d'eſperer qu'il regardera dans ſa bonté les efforts que l'on fait pour lui plaire.

Le principal eſt de ne ſe pas contenter de ſa miſere, & d'aſpirer inceſſamment par ſes œuvres auſſi-bien que par ſes deſirs, à des diſpoſitions plus élevées que ne ſont pas celles dans leſquelles on ſe trouve. Rien n'eſt plus deſagreable à Dieu, que l'état de ceux qui s'imaginent qu'ils en ſont aſſez, & qui regardent leur mediocrité comme une veritable abondance. V. A. R. a

trop de zele pour eſtre de ceux-là. Il y a en vous une ambition ſainte de vouloir eſtre grande dans la maiſon de Dieu; c'eſt une grandeur qui coûte & qui n'eſt guere deſirée, depuis qu'il a declaré lui-même qu'il n'y avoit point d'autre voïe pour s'élever à ſes yeux, que celle des humiliations & des abbaiſſemens.

On n'a point manqué, MADAME, de prier Dieu pour V. A. R. dans la rencontre de la Feſte, qui ne nous dit rien davantage dans toutes ſes circonſtances, que la verité dont je lui parle.

LXXXIX.

LXXXIX. LETTRE

A un Religieux.

Il lui dit qu'un Moine eſt obligé dans quelque lieu qu'il ſe trouve, d'eſtre fidele à ſes obligations.

J'Ai bien de la joïe, mon tres-cher Frere, de ce que vous eſtes heureuſement arrivé à C. Ce qui peut vous eſtre reſté d'indiſpoſition de la fatigue du voïage, ne durera pas, & je ne doute point que vous n'en ſoïez bientoſt entierement remis. Mais ce qui me conſole, eſt de vous voir entre les mains d'un Superieur exact & religieux, & qui ne manquera à rien, ſoit par ſes inſtructions, ſoit par ſon exemple, de ce qui peut vous aider à conſerver les bons ſentimens que Noſtre Seigneur vous a donnez juſques ici. Dieu a bien pû, mon

cher Frere, ſe contenter d'une moindre auſterité exterieure que celle que vous avez pratiquée dans noſtre monaſtere, mais pour le détachement & le renoncement à toutes choſes, duquel nous vous avons ſi ſouvent parlé, & qui eſt la veritable penitence du cœur, il n'en rabbattra jamais rien, il vous la demandera égale dans tous les lieux, parce que vous eſtes également Moine & conſacré à ſon ſervice, en quelque endroit que ſa Providence vous mette, & vous eſtes obligé de lui rendre par tout dans la diſpoſition de voſtre cœur, ce que vous lui avez rendu en cette maiſon. J'eſpere qu'il vous donnera pour cela la force & la fidelité qui vous eſt neceſſaire : priez-le pour moi, je vous en conjure, & ſoïez tres perſuadé que vous ne m'eſtes pas moins cher ni moins preſent, que lorſque vous eſtiez ici parmi nous, & que c'eſt de toute

la tendreſſe & de toute l'étenduë de mon cœur que je ſuis en Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST, &c.

Tenez-vous ſur toutes choſes en repos, & ne doutez point que ce ne ſoit l'ordre de Dieu qui vous a conduit où vous eſtes ; c'eſt pourquoi ne penſez qu'à l'y bien ſervir.

Tous ceux dont vous vous eſtes ſouvenu dans voſtre Lettre, ſe recommandent fort à vous. Pour ce qui eſt de Frere Pierre, il eſt mort, comme il avoit veſcu, c'eſt à dire dans la crainte de Dieu, & dans une profonde paix. Je n'ai pas beſoin de le recommander à vos prieres : quelque exemplaire qu'ait eſté ſa vie, elles ne lui ſeront point inutiles, puiſqu'eſtant homme, il eſtoit pecheur.

XC. LETTRE

A une Dame de qualité.

Qu'on doit prendre les ſoins neceſſaires des choſes temporelles, ſans neanmoins s'y attacher. Qu'il faut répondre aux graces que Dieu nous fait, avec une fidelité qui leur ſoit proportionnée.

JE ne puis vous rien dire ſur le ſujet pour lequel vous m'écrivez, que vous ne ſachiez auſſi bien que moi. Il eſt dans l'ordre de Dieu, qu'une perſonne chargée d'une famille, prenne les ſoins neceſſaires pour le maniment & la conſervation des choſes temporelles; mais il n'eſt jamais permis de porter ces meſmes ſoins juſques au trouble & à l'inquietude. JESUS-CHRIST nous le défend expreſſément, & declare que cette conduite eſt toute païenne, & ne convient nullement

à des Chrétiens, qui doivent mettre leur confiance dans celle de Dieu, & regarder en tout la diſpoſition de ſa Providence. Il faut, Madame, ſe mêler des affaires, & gouverner les biens periſſables avec un grand détachement ; on peut en avoir, mais on ne peut pas avec conſcience s'y attacher, & ſans doute l'inquietude qu'ils nous cauſent, eſt une marque infaillible qu'ils trouvent dans noſtre cœur la place qu'ils ne devroient point y avoir. S'il arrive des pertes aprés avoir fait dans les regles de la juſtice & de la prudence ce que l'on doit pour les éviter, il faut demeurer en paix ; & ſouvent Dieu nous prive par des juſtices ſecretes des choſes que nous poſſedons ici bas. Enfin, Madame, il faut voir les biens de ce monde, pour les voir dans leur veritable jour, comme nous ferons dans cet inſtant auquel ils ne nous ſeront plus d'aucun uſage ; c'eſt à

dire, ſans en eſtre touchez, & tout preſts d'en ſouffrir la privation ſans peine & ſans murmure. Dieu qui vous a renduë libre, & qui a rompu tant de differens liens qui vous attachoient au monde, ne veut pas moins de vous qu'un dégagement entier & ſincere de tout ce qui eſt paſſager. Aſſurez-vous que vous aïant fait des graces qui ne ſont point ordinaires, il ne ſe peut contenter que vous viviez dans une pieté commune; & c'eſt une verité que vous ne devez point perdre de vûë, afin de regler voſtre conduite ſur les marques ſi ſenſibles que vous avez reçûës de ſa bonté. Je prie Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST qu'il vous en diſe davantage, & qu'il vous faſſe bien comprendre qu'un cœur qui n'eſt pas vuide de l'affection des choſes creées, n'eſt pas digne qu'il le rempliſſe de ſon amour, &c.

XCI. LETTRE

A un Eveſque.

Il lui rend compte des raiſons qui l'ont porté à renvoïer un Novice qui lui étoit venu de ſa part. Que plus Dieu exerce une perſonne, plus il lui fait miſericorde.

JE ne puis me diſpenſer, Monſeigneur, de vous rendre quelque ſorte de compte de celui de vos Domeſtiques, que vous nous adreſſâtes il y a cinq ou ſix mois, ſelon le deſſein qu'il avoit de ſe donner à Dieu dans noſtre Monaſtere. On lui accorda l'habit de la Religion dix ou douze jours aprés qu'il y fuſt arrivé, ſur les inſtances qu'il nous en fit, & ſur les aſſurances qu'il nous donna d'en vouloir embraſſer tout l'aſſujettiſſement & toute la penitence; je crois meſme qu'il me

parloit de bonne foi ; cependant, Monſeigneur, l'aïant regardé de prés, & autant qu'il nous a eſté poſſible dans toutes les circonſtances de ſa conduite, nous n'y avons vû nulle marque de vocation, & nous y avons trouvé beaucoup de choſes qui nous ont fait juger que ce n'eſtoit pas Dieu, mais lui meſme qui ſe deſtinoit à une condition qui ne lui eſtoit nullement propre ; ainſi n'y aïant point eu d'apparence de l'y laiſſer engager d'avantage & lui meſme en eſtant perſuadé, il y a trois ou quatre jours qu'il quitta l'habit & partit d'ici. Je vous avoüe que cette ſeparation-là m'a cauſé du deplaiſir, non ſeulement par l'amitié qu'il me paroiſſoit qu'il avoit pour moi, mais encore parce qu'il eſt mal-aiſé qu'une perſonne de ſon caractere & de ſon eſprit ſe ſauve dans le monde. De vous dire preciſement ce qu'il deviendra, je ne le ſai pas ; mais je

ſuis

ſuis bien trompé s'il ne viſite encore une fois en ſa vie, & bien-toſt, le tombeau des Apoſtres. La ſolitude veut un homme arreſté & raſſis; lui comme vous ſavez eſtoit d'une vivacité prodigieuſe, & je vous aſſure que quand on a de telles diſpoſitions naturelles, on trouve dans les Monaſteres qui ſont des Ports, des écüeils & des tempeſtes comme dans le ſiecle.

Mais à propos de tempeſtes, il eſt bien difficile de vous y voir engagé autant que vous y eſtes, ſans en avoir une extreme douleur, car outre l'agitation continuelle dans laquelle il faut que vous ſoïez par l'état preſent de vos affaires, ce qui eſt une ſituation tout-à-fait facheuſe à une peſonne qui aime la paix & la tranquilité comme vous, il eſt impoſſible qu'on ne trouve de continuelles oppoſitions à tout le bien qu'on voudroit faire. Dieu vous donnant le cœur & la ten-

dreſſe d'un veritable pere, vous a rendu ſenſible à beaucoup de maux dont un autre ne s'appercevroit pas. Enfin, Monſeigneur, il vous exerce en bien des manieres, c'eſt-à-dire qu'il vous fait miſericorde, car les marques les plus évidentes que nous puiſſions avoir du ſoin qu'il prend de nous ſanctifier, ſont les afflictions. La nature nous dit qu'il n'en faut point, & la foy nous apprend qu'elles ſont neceſſaires, & par conſequent il n'y a rien que nous devions deſirer davantage; puiſque nous ſommes obligez de vivre non pas ſelon les inclinations de la nature, mais ſelon les vûës de la foy. Je prie Dieu, Monſeigneur, qu'il augmente toûjours la voſtre, & qu'il y joigne toute la charité dont vous avez beſoin pour remplir dignement un miniſtere, qui dans la verité n'eſt qu'amour & charité. Faites-moy la juſtice de croire qu'il n'y a jour de ma vie

que je ne vous offre à Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST avec application, que je regarde cela comme un de mes principaux devoirs, & je vous puis proteſter qu'il n'y a perſonne au monde pour qui j'aye plus de reſpect & de tendreſſe que pour vous, &c.

XCII. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale, Madame de Guiſe.

Il luy repreſente que pour ſe conſerver une paix conſtante, il faut ſe tenir purement dans la dépendance de Dieu: Qu'en qualité de Chreſtien on doit tendre à cette diſpoſition.

DIeu eſt au deſſus des conſeils des hommes, & il confond quand il lui plaiſt toutes leurs entrepriſes: c'eſt de quoi il nous donne tant de preuves tous les jours, qu'il n'y a rien ici bas ſur quoi on doit compter. Le mieux, MADAME, que l'on puiſſe faire, je parle pour toutes ſortes de perſonnes, c'eſt de ſe tenir purement dans ſa dépendance, & d'attendre tout de ſa main avec une indifference entiere; c'eſt le moïen de ſe con-

ſerver une paix conſtante, & de n'eſtre jamais troublé des évenemens, puiſque ne voulant rien en particulier, on veut toûjours tout ce qui arrive; & veritablement celui qui ſera ſans deſir, ſera toûjours ſans inquietude. Quoiqu'il ne ſoit pas auſſi aiſé, MADAME, de rendre le cœur capable de cette verité, que l'eſprit, & qu'il y en ait trespeu qui veüillent entrer dans une diſpoſition ſi deſintereſſée, on n'eſt pas moins dans l'obligation d'y tendre en qualité de Chreſtien; car le moïen que nous diſions à Dieu tant de fois tous les jours de noſtre vie, que *ſa volonté ſoit faite ſur la terre comme dans le Ciel*, ſi nous en avons une autre que la ſienne, à moins que nous ne lui parlaſſions contre noſtre ſentiment, & que la demande que nous lui faiſons ne fuſt pas ſincere.

Je ſuis aſſuré, MADAME, que le ſpectacle auquel V. A. R. s'eſt

trouvée, ne nuira point à la preparation dans laquelle Elle doit eſtre pour commencer le Carême; Elle eſt trop ſur ſes gardes pour recevoir aucune impreſſion qui ſoit contraire à ce qu'exige ce temps, ſi purement deſtiné à la mortification & à la penitence. Je prie Dieu qu'il donne pour cela à V. A. R. toutes les diſpoſitions qui lui ſont neceſſaires.

XCIII. LETTRE

A la meſme.

Il lui parle de ſon zele pour la Religion, pour le bien de l'Eſtat, & pour la perſonne du Roy : & il l'aſſure qu'il prie Dieu continuellement pour détourner les maux dont nous ſommes menacez, & que les gens de bien doivent s'unir pour en obtenir toute la protection dont on a beſoin.

J'Ai reçû, MADAME, la' derniere Lettre que V. A. R. m'a fait l'honneur de m'écrire par le Marquis de..... Le zele que vous avez pour la Religion, pour le bien de l'Etat, & pour la perſonne du Roy, eſt ſi grand, que vous ne ceſſez point de nous exciter à prier Dieu qu'il en prenne un ſoin tout particulier, & qu'il protege ce que

l'on peut preſentement dire eſtre l'objet de l'envie & de la malignité des ennemis de Dieu. C'eſt, MADAME, ce que nous faiſons inceſſamment & ce que nous regardons comme le principal de nos devoirs.

J'ai lû avec beaucoup d'attention ce que V. A. R. m'a mandé ; il faut adorer en toutes choſes les conduites de Dieu ; ſa Providence qui s'étend ſur tout, & à laquelle rien n'échappe, regle ce qui ſe paſſe dans le monde par des raiſons qui ne ſont point connuës des hommes, & qui doivent trouver une ſoumiſſion profonde dans ceux qui ſont veritablement à lui. Nous ſommes dans un temps, où tout les gens de bien doivent s'unir & conſpirer pour en obtenir toute la protection dont on a beſoin, pour arreſter & pour renverſer les deſſeins des méchans. Je ſouhaite que la ſemaine dans laquelle nous allons

entrer, ſoit pour Voſtre Alteſſe Royale une ſource abondante de toutes ſortes de graces & de benedictions.

XCIV. LETTRE

A un Abbé Regulier.

De l'Ordre de Citeaux, qui travailloit à reformer ſa maiſon. Il luy donne pluſieurs avis pour reüſſir dans cette ſainte entrepriſe.

MON REVEREND PERE.

C'eſt une grace toute particuliere que Dieu vous fait de pouvoir executer ce que vous ſouhaitez avec tant d'ardeur & depuis ſi long-temps. J'y prens toute la part que je dois; mais de vous rien dire d'utile ni qui vous ſerve pour l'établiſſement de la vie & de l'Obſervance que vous voulez ſuivre, je n'en ſuis point capable, & il ne faut pas que vous l'attendiez de moy. Cependant je ne ſaurois m'empeſcher

d'approuver, ſelon mon peu de lumiere, la reſolution dans laquelle vous me mandez que vous eſtes de reprendre toutes les choſes originaires, de vous attacher aux anciennes Conſtitutions, aux Uz, & à ce que vous trouverez établi dans le premier ſiecle de noſtre Ordre; car c'eſt là où tout eſt pur, ſelon la verité & l'inſtitution des Saints, c'eſt là où ſe rencontre la ſimplicité de nos Peres, leur exactitude & leur penitence; car pour ce qui eſt contenu dans les ſiecles poſterieurs, il me ſemble que l'on ne doit pas en faire grand cas, puiſqu'il eſt viſible qu'ils ont degeneré, & qu'ils ne retiennent preſque plus rien de l'eſprit & de la ſainteté primitive. Il faut éviter, comme vous le dites tres-bien, mon tres-Reverend Pere, les intentions humaines dans les affaires de Dieu, & ſe former autant que l'on le peut ſur les exemples de ſes Saints, qu'il n'a

pas moins ſuſcitez dans ſon Egliſe pour ſervir de regle & de conduite aux autres, que pour leur propre ſanctification. Il en eſt des veritez comme des eaux, & pour les avoir dans leur pureté, il faut toûjours remonter aux ſources & aux origines.

J'entre tout-à-fait dans vos ſentimens, mon Reverend Pere, pour l'uſage du vin, puiſque vous avez des vignes, il n'eſt pas contre la Regle d'en boire, elle le tolere, il eſtoit fort rare du temps de ſaint Bernard, & on voit meſme par quelques hiſtoires particulieres comme par divers endroits des œuvres de ce Saint, que l'on s'en abſtenoit communément; neanmoins pourvû que la quantité ſoit dans la moderation preſcrite par la Regle, vous ne devez point faire difficulté d'en permettre l'uſage à vos Freres.

Pour ce qui eſt de la diſtribution du temps, il n'eſt pas poſſible de la

regler comme ſaint Benoiſt l'a ordonné, puiſque nous n'avons plus les heures inégales: ce qui ſe pratique ſur cela dans l'étroite Obſervance, eſt, ce me ſemble, ce qui ſe peut faire de mieux & de plus juſte.

Quoiqu'on doive ſe propoſer de ne rien faire de nouveau, il y a neanmoins des neceſſitez indiſpenſables de changer les pratiques anciennes, comme par exemple, les jeûnes qui ne s'obſervent plus en nul lieu en la maniere que nos Peres les ont gardez.

Il n'y a rien qui ſoit plus ſelon la Regle, mon Reverend Pere, que d'emploïer, comme vous dites, tout le temps qui reſte aprés la Pſalmodie & le travail des mains, à une lecture commune, qui ſe doit faire ſelon l'ancienne pratique dans les Cloiſtres & dans le Chapitre, pourvû que l'on donne aux Religieux la liberté d'aller prier dans l'Egliſe,

ſelon le mouvement & l'eſprit de Dieu, conformément à la diſpoſition de la Regle. Ce qui me paroiſt de principal, c'eſt d'établir un ſilence profond dans voſtre Monaſtere, ſans quoi il n'y peut avoir ni de regularité, ni de diſcipline exacte. Il faut pour cela que vos Religieux n'aïent jamais entr'eux d'entretiens particuliers, qu'ils ignorent generalement tout ce qui ſe paſſe dans le monde, que leur cœur auſſi bien que leur corps ſe reſſerre dans l'enceinte de leur maiſon, qu'ils ne voient ni parens ni amis, la ſeule veuë des ſeculiers eſtant plus capable que quoique ce ſoit, de rappeller toutes les eſpeces & les imaginations du monde qui doivent eſtre entierement effacées de leur memoire auſſi bien que de leurs deſirs.

Il faut auſſi que les Conferences communes ſoient aſſez rares, qu'elles ſe paſſent avec tant de retenuë

& de pieté, qu'elles puiſſent contribüer à l'édification & à la conſolation de vos Freres, & qu'il ne s'y diſe jamais rien non-ſeulement d'inutile ou de curieux, mais meſme qui ne porte à Dieu & qui n'inſpire l'amour de noſtre profeſſion. Il n'y a point de recreation pour les Moines dont la vie eſt une vie de larmes & de gemiſſemens, & ſi l'on permet aux Religieux de ſe trouver quelquefois enſemble, ce n'eſt qu'afin qu'ils s'animent les uns les autres, qu'ils ſe fortifient dans le bien, & qu'ils s'échauffent par des paroles de feu pour courir d'une maniere plus vive & plus legere en la ſainte carriere dans laquelle ils ſe ſont engagez ; je vous aſſure que cela eſt poſſible, puiſqu'il ſe pratique parmi nos freres, qui menent d'ailleurs une vie tres-commune & tres-imparfaite.

Sur tout il y a un point eſſentiel auquel vous ne ſçauriez manquer

ſans que vos Freres en reſſentent un extreme dommage, qui eſt de vous donner entierement à eux, de vous trouver à tous les exercices reguliers, d'eſtre le premier dans les choſes les plus viles & les plus humiliantes, d'aſſiſter à toutes les Conferences, afin qu'elles reçoivent de vous l'eſprit qu'elles doivent avoir; que voſtre preſence, ſans pourtant aucune contrainte, retienne vos Religieux dans leur devoir, qu'elle leur inſpire ce zele dont vous eſtes ſi rempli, & qu'enfin la veuë du Pere & du Paſteur ſoit la conſolation des oüailles & des enfans. Un Superieur eſt tellement à ceux que Dieu luy a mis dans la main, & dont il luy a confié la conduite, qu'il leur doit ſon temps, ſon étude, ſon application, tous ſes ſoins, & rien ne le pourra excuſer au jugement de Dieu, s'il a preferé quelque choſe au ſervice & à l'aſſiduité qu'il eſt

tenu

tenu de leur rendre. Dieu l'a fait uniquement pour eux, & il n'y a point d'inſtant dans ſa vie qu'il ne ſoit obligé de leur conſerver. Cela dit, mon Reverend Pere, qu'un Superieur doit ſe retrancher autant qu'il luy eſt poſſible de toute occupation exterieure; renoncer à toute vie diſtraite & partagée pour ſe renfermer parmi ſes Freres, & s'appliquer totalement à leur ſalut & à leur ſanctification. Cela eſt contraire aux coûtumes, j'en demeure d'accord, mais elles ne ſont pas nos Regles, & c'eſt ſelon ces veritez que nous devons former nos conduites. Je vous demande pardon, ſi je m'étends ſur un article dont vous connoiſſez l'importance bien mieux que moy. Cela a échappé au deſir ardent que j'aurois de voir voſtre Monaſtere auſſi regulier, & auſſi ſaint que je ſai que vous le ſouhaitez, faites-moy l'honneur & la juſtice de croire que l'on

ne peut eſtre plus touché que je le ſuis de tout ce qui vous regarde, & que c'eſt avec toute ſorte de ſentiment & d'eſtime que je ſuis en Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST, &c.

XCV. LETTRE

A une Dame de qualité.

Que les peines & les croix que Dieu nous envoïe nous ſont plus ſalutaires, que celles que nous nous choiſiſſons nous-meſmes.

JE ne doute point, Madame, que Dieu ne vous donne une année heureuſe, puiſque vous le deſirez avec tant d'ardeur, & que vous eſtes dans une volonté ſincere de vous abandonner à lui, & de n'en avoir point d'autre que la ſienne. Quand je dis une année heureuſe, je n'entens pas qu'elle ſoit pleine de proſperitez temporelles, mais abondante en graces & en moïens d'avancer voſtre ſalut. Je crois auſſi que vos embarras continuent, c'eſt une marque que Dieu ne ſe laſſe point de vous faire miſericorde; il

viſite tous ceux qu'il afflige, & ce qu'il peut faire pour nous de mieux en ce monde, particulierement lorſque nous avons eu le malheur de l'offenſer, eſt de nous donner lieu de ſatisfaire à ſa juſtice, & de reparer nos déreglemens paſſez, en nous conduiſant par des voïes dures, penibles & contraires à nos inclinations. Je ſuis aſſuré que vous voulez l'appaiſer & revenir à lui par la penitence; & je le ſuis auſſi que ſi vous aviez le choix, le genre de ſupplice auquel il vous condamne, ne ſeroit pas celui que vous prendriez; mais je n'heſite point à vous dire qu'il eſt le meilleur, & qu'il vous eſt plus utile que tout autre, puis qu'il entre ſi peu dans vos diſpoſitions. Laiſſez faire Dieu, Madame; comme il eſt le principe de la reconciliation des pecheurs, c'eſt à lui à leur en impoſer les conditions, & à leur en ouvrir le chemin. Si nous ſuivions en cela noſtre propre

raiſon, nous ne manquerions jamais de nous égarer, quelque deſſein que nous euſſions de le chercher. La raiſon des pecheurs eſt ſans lumiere; ils ne ſavent ce qu'il leur faut; l'aveuglement eſt l'effet de leur peché: & la ſeule ſureté qu'ils puiſſent avoir, eſt de ſe laiſſer conduire au cours de la Providence; de s'appliquer à la connoiſtre, d'en reſpecter & d'en ſuivre tous les mouvemens. Un grand Saint a dit, que JESUS-CHRIST nous avoit enſeigné ce qui eſtoit de plus oppoſé aux ſentimens & aux pentes de la nature, & par conſequent qu'il n'y avoit rien qui fût plus avantageux à noſtre ſalut, & que nous duſſions deſirer plus ardemment. Je ſouhaite, Madame, que Dieu grave ſi profondement dans voſtre cœur cette verité ſi importante, que rien ne ſoit capable de l'effacer, l'inſtant de la mort vous en fera connoiſtre les utilitez.

Je vous ai bien de l'obligation des ſoins que vous avez de ce qui nous touche. Ce que vous me mandez de N. peut eſtre vrai ; mais s'il l'eſt, il n'y a plus de fidelité parmi les hommes. Cette contenance ſerieuſe & affectée peut eſtre ce que vous dites ; mais il eſt auſſi tres-poſſible que l'on ait eu des deſſeins de ſe cacher, & de ne ſe pas ouvrir avant le temps, la ſuite fera connoiſtre ce qui en eſt ; & je vous avoüe ingenument que je ſuis fort aiſé à tromper, parce que j'ai toutes les peines du monde à croire le mal, & en general les hommes ſont toûjours plus méchans que je ne les penſe. Je vous aſſure, Madame, je vous l'ai déja mandé, que quoi qu'il arrive, je ſerai content, j'ai fait ce que j'ai dû faire, & je le ferois encore ſi les choſes eſtoient en leur entier. Cependant la volonté de Dieu ſera la mienne, & à le bien prendre, tout ce qui eſt ici bas dure

ſi peu, que je ne comprens point que l'on puiſſe deſirer une choſe plutoſt qu'une autre, hors ce qui va à la gloire de Dieu ; mais c'eſt à lui à ſavoir en quoi conſiſte ſa gloire, & ſouvent nous la croïons où elle n'eſt pas. Nous continuërons d'offrir à Dieu voſtre perſonne & tout ce qui vous touche, je vous ſupplie de le croire, & qu'on ne peut eſtre avec plus de ſentiment & de reſpect, &c.

XCVI. LETTRE

A un Abbé Regulier.

Il lui fait connoiſtre les raiſons qui l'empeſchent d'aller à Paris pour les affaires de l'Ordre. Il ſoûtient qu'un Superieur ne peut permettre à un Religieux d'aller aux Eaux.

JE ne puis me reſoudre d'aller à Paris comme vous le ſouhaitez, & je ne le crois pas ſi neceſſaire que vous me l'écrivez. Je ne ſaurois en l'état où je me trouve aller à pied; de faire des viſites & des ſollicitations en caroſſe ou en chaiſe, cela ne convient nullement à la ſimplicité de mon état, & nos ennemis ne manqueroient pas d'en prendre avantage. Je vous aſſure, mon cher Pere, que quand un Religieux ne peut aller que dans un équipage, & d'une maniere qui n'eſt

n'eſt pas proportionnée à la pauvreté de ſa Profeſſion ; Dieu ne veut de lui autre choſe, ſinon qu'il demeure dans ſon Cloiſtre & qu'il y pleure ſes pechez. Outre cette raiſon-là qui eſt déciſive, j'en ai encore quantité d'autres dont vous demeureriez d'accord, ſi je vous avois parlé un moment. Tout eſt entre les mains de Dieu, & dans le fonds je crains plus que je ne le puis dire, que noſtre propre indignité ne nous nuiſe davantage, que le credit & la puiſſance de nos adverſaires. Je n'apprens rien de tous coſtez qui ne m'afflige ; le corps tout entier eſt dans la langueur, & il n'y a preſque point de partie qui ne ſoit mortellement attaquée ; tellement que quoi qu'il nous puiſſe arriver de fâcheux, nous aurons grand ſujet de croire & de dire que Dieu nous aura jugez dans ſa juſtice. Si je vous avois dit ce que je ſai, vous entreriez dans mes pen-

ſées, & vous craindriez avec beaucoup de ſujet auſſi bien que moi, que Dieu ne nous ait rejettez pour toûjours de devant ſa face. J'aurois une ſenſible conſolation de vous voir, mais il n'y a pas lieu de l'eſperer. Je ſuis tout à vous avec toute la tendreſſe & l'eſtime poſſible, je vous ſupplie de n'en point douter.

Le Religieux qui vous demande permiſſion d'aller prendre des eaux à Bourbon, ſe moque, & n'a gueres de connoiſſance des devoirs de ſa Profeſſion. Il faudroit, mon tres-cher Pere, permettez-moi de vous dire, que vous les ignoraſſiez auſſi bien que lui, ou que vous n'en tinſſiez pas grand compte pour lui accorder une telle permiſſion. Quel que puiſſe être ſur cela l'uſage de ce temps, je maintiens que cela ne ſe peut faire ſans peché, & ſans ſe rendre reſponſable au Jugement de Dieu, de tous les inconveniens auſquels un Religieux eſt expoſé lors

qu'il eſt hors de ſon Monaſtere. Le Reverend P. Abbé de N. a tres-grande raiſon, on ne ſauroit ſur ce point-là avoir trop d'exactitude; les Moines doivent ſavoir qu'ils ſont dans les Monaſteres comme dans des ſepulcres, & qu'il y a long-temps qu'il eſt écrit : *Ibi moriantur & vivant.*

XCVII. LETTRE

A une Religieuſe.

Il lui temoigne le deſir ardent qu'il a de ſe voir dechargé de la Superiorité, dans la veüe du compte terrible que Dieu lui en demandera un jour. Qu'un Eccleſiaſtique qui a paſſé ſa vie dans la diſſipation, a beſoin de retraite.

JE vous allois écrire, lorſque Monſieur N. eſt arrivé ici, & m'a apporté de vos nouvelles, pour vous temoigner l'inquietude où j'eſtois de n'en point avoir ; quoique je ſois accoûtumé à n'en recevoir que rarement, il m'a ſemblé cette fois ici, que l'intervalle eſtoit plus long qu'à l'ordinaire. Le principal eſt que voſtre ſanté eſt bonne, que Dieu continüe à verſer ſur vous ſes graces, & que

vous ne m'oubliez point devant lui: je vous assure que j'en ai plus de besoin que jamais; car pour vous dire la verité, bien loin de repondre comme je dois à ce que Dieu demande de moi, & de vivre saintement dans une profession tres sainte, je m'apperçois avec une confusion que je ne puis vous exprimer, que mes miseres s'augmentent & se multiplient avec mes années. Le poids de la charge de Superieur que j'exerce avec une indignité prodigieuse, m'accable & me donne un desir continuel d'en estre delivré, qui va jusqu'à l'impatience, afin de pouvoir passer le reste de ma vie exempte d'un engagement qui me paroist terrible toutes les fois que je le regarde dans sa verité, & que je me remets devant les yeux la saintetè avec laquelle Dieu a declaré qu'il jugera ceux ausquels il aura confié le soin & la conduite des ames. En voilà ce me semble as-

ſez pour vous obliger à ne point diſcontinüer de le prier pour moi, & de lui demander avec application une protection puiſſante, qui m'eſt ſi neceſſaire. Pour Monſieur de N. je ne puis que je n'approuve le refus qu'il a fait des emplois que l'on lui a preſentez, pourveu qu'aprés ce pas-là il en faſſe d'autres. Je ſuis bien trompé s'il n'a beſoin de retraite; toute la vie paſſée dans la diſſipation eſt une étrange preparation pour l'éternité, & particulierement dans un Preſtre, dont toute la conduite doit eſtre ſainte comme celle de JESUS-CHRIST. Il ſeroit bien digne de compaſſion, ſi la fortune de ſes freres, quelle qu'elle puiſſe eſtre, faiſoit autre choſe dans ſon cœur que de lui donner ſujet de les plaindre, & je ne comprens pas qu'un homme qui penſe à Dieu, & qui a quelque pretention ſur l'éternité, puiſſe jetter un coup d'œil de complaiſance ſur

tout ce que le monde lui peut offrir de plus grand & de plus beau. Je ne vous dis point combien je vous honore, car je ne doute nullement que vous ne me rendiez ſur cela toute la juſtice que je merite, je veux dire que vous ne me croïez tout à vous avec toute l'eſtime & le reſpect que Dieu m'a donné depuis ſi long-temps pour vôtre perſonne. Je vous ſupplie de dire de ma part à Monſieur l'Eveſque D. tout ce que vous pourrez pour lui témoigner les ſentimens de veneration que j'ai pour lui. Je ne ſuis point ſurpris que Monſieur N. faſſe avec édification ce qu'il a enſeigné aux autres avec tant de force & de ſuccés. Obligez-moi quand vous lui écrirez, de l'aſſurer que l'on ne peut le reſpecter plus que je fais, & que ce m'eſt une joïe tout-à-fait ſenſible de ſavoir que j'ai quelque part dans ſon ſouvenir.

XCVII. LETTRE

A la meſme.

Que l'unique moïen d'eſtre heureux en cette vie & en l'autre, eſt de recevoir avec une ſoumiſſion égale les ordres de la divine Providence.

CE me ſera toûjours une joïe tres-ſenſible d'apprendre de vos nouvelles, & particulierement quand elles ſeront telles que je les ſouhaite, je veux dire lorſque vous ſerez dans ce veritable repos & cette profonde paix qui doit faire tout le bonheur des perſonnes qui ſont comme vous, conſacrées au ſervice de JESUS CHRIST. Je ſuis aſſuré que vous n'avez pas beſoin que l'on vous diſe en quoi elle conſiſte. On n'a que trop de lumieres pour peu que l'on liſe ce que les Saints ont écrit ſur ces matieres, & vous

n'ignorez pas que quiconque dans ce monde desire quelque chose hors de Dieu, sous quelque pretexte que ce puisse estre, passera sa vie dans l'inquietude & la finira miserablement dans l'agitation & dans le trouble, à moins qu'il n'entre dans des dispositions plus chrestiennes & plus saintes. Celui qui fera dépendre la tranquillité de son cœur des choses exterieures, n'en aura jamais de veritable, & tout ce qu'il se proposera de plus capable de le satisfaire, ne lui donnera pas ce que son imagination lui figure: ce qui a le caractere de nouveauté, peut lui plaire pour quelque temps; il se trouvera mieux, parce qu'il y aura quelque chose qui le flattera; mais il doit estre persuadé que cette consolation passera bien viste, & qu'elle n'aura que des amertumes & des dégouts pour ses suites necessaires. Ainsi l'unique moïen d'estre heureux dans l'un & dans l'autre

contente. Priez-le pour moi avec application, & demandez-lui avec inſtance qu'il me rende auſſi Religieux dans mes œuvres, que dans mes ſentimens, & dans mes avis, de crainte qu'il ne me traite avec la ſeverité que merite celui qui n'a pas vêcu ſelon les regles qu'il a données aux autres. Je ſuis en Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST, avec trop de ſentiment pour pouvoir vous l'exprimer, voſtre, &c.

XCVIII. LETTRE.

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Il lui marque ſon ſentiment touchant la guerre d'Irlande. Pouvoir de l'aumône, & maniere de la bien faire.

CE que Voſtre Alteſſe Royale me fait l'honneur de me mander touchant les affaires d'Irlande, me donne bien de la joïe. Les premiers ſuccés ſont toûjours d'une grande importance ; ils abbattent preſque toûjours le courage de ceux qui ont du pis, & relevent au contraire celui des autres. J'eſpere quoi qu'on puiſſe dire, que Dieu protegera la cauſe perſecutée, & qu'enfin elle triomphera veritablement. La choſe n'ira pas ſi viſte qu'on le voudroit ; mais Dieu a ſes voïes particulieres, & ſouvent il veut

faire achetter les grands évenemens par une longue patience. Vôtre Alteſſe Royale à raiſon d'eſtre pour les pauvres, & de croire qu'on les doit preferer, puis qu'il eſt écrit il y a long-temps, que *l'Aumône rachette les pechez*, & qu'on ne peut mieux faire que de la cacher dans le ſein du pauvre. C'eſt une regle que l'on ne ſuit gueres; ce qui eſt d'oſtentation, l'emporte toûjours, & on s'y laiſſe aller ſans qu'on y penſe; cependant ce ſont de ces œuvres dont on eſt païé dés ce monde, & deſquelles on ne recevra dans l'autre aucune recompenſe, à moins qu'elles ne ſoient accompagnées de circonſtances & d'intentions, qui leur donnent devant Dieu un merite tout particulier; & c'eſt ce qui eſt bien rare. Nous prierons Dieu dans ces ſaints jours où nous allons entrer, pour Madame la Dauphine, & pour Vôtre Alteſſe Royale. Elle ſait toute la

part qu'Elle a en nos prieres, ſans que j'aïe beſoin de lui dire.

Ma ſanté, MADAME, puiſque V. A. R. veut en ſavoir des nouvelles, eſt en meſme état qu'elle eſtoit ; mon rumatiſme continuë toûjours ; tantoſt il eſt plus fort, tantoſt il eſt moins ; les fraîcheurs des matinées m'ont cauſé un rume; mais je crois qu'il ne durera pas. Je ſuis plein de confuſion & de reconnoiſſance des bontez de V. A. R. C'eſt devant Dieu qu'il faut que je lui en témoigne mon reſſentiment. Je crois que vous avez grand ſoin de remplir vos journées par la lecture publique que vous faites faire. La verité eſt que comme il n'y a rien de ſi precieux que le temps, il n'y a point auſſi de moment que l'on ne doive ménager.

XCIX. LETTRE

A la meſme.

Il lui inſinuë que Dieu veut qu'Elle ait des peines en ce monde, & qu'il lui eſt avantageux de marcher par les contradictions. Qu'Elle doit avoir une charité veritable & ſincere pour ceux qui ne lui ſont pas agreables.

JE voudrois, MADAME, que toutes les perſonnes dont Voſtre Alteſſe Royale me fait l'honneur de me parler, lui donnaſſent autant de ſujet de ſe loüer d'eux, qu'Elle eſt perſuadée qu'Elle en a de s'en plaindre ; mais Dieu veut qu'Elle ait des peines en ce monde, & Elle doit croire qu'il lui eſt plus avantageux de marcher par les contradictions, que ſi Elle trouvoit les voïes applanies, & que l'on n'euſt qu'une ſoûmiſſion profonde pour

toutes ſes volontez. Je ne puis m'empêcher de la faire reſſouvenir dans ces ſortes de rencontres, que JESUS-CHRIST lui ordonne d'avoir une charité veritable & ſincere pour ceux qui ont le malheur de ne lui eſtre pas agreables; & que ſi on n'y prend garde, le zele de la juſtice & de la verité degenere dans les ames, meſme les plus ſaintes, en un zele d'aigreur, d'inquietude & d'amertume, & que comme l'un donne la vie, l'autre donne la mort.

Je vous dis, MADAME, ce que vous ſavez parfaitement; cependant comme ce ſont des veritez principales, ſur leſquelles Dieu examinera avec beaucoup de ſeverité les ames qu'il a favoriſées de graces & de benedictions particulieres, celles qui ont eu ce bonheur, ne ſauroient trop les avoir preſentes dans les occaſions où il eſt queſtion de les mettre en pratique. Je ſors de l'Autel où je vous ai offerte à Noſtre-

à Noſtre-Seigneur, comme j'ai coûtume de le faire; & il ne m'eſt rien venu autre choſe que je puiſſe vous écrire. Je vous prie, MADAME, que tout le monde ſoit tellement convaincu des bonnes intentions de V. A. R. qu'on ſe faſſe une gloire de les ſuivre. Pour moi, je ne ceſſerai point de le demander à Dieu, & de le prier qu'il ſoit voſtre conſolation & voſtre lumiere.

C. LETTRE

A un Abbé de l'Ordre.

Qu'un Superieur répondra au jugement de Dieu, des Religieux qu'il aura preſenté aux Ordres. Il lui parle de l'état où ſe trouvent les affaires de la Reforme.

MON TRES-REVEREND PERE,

J'ai bien de la joïe de ce que vous eſtes ſatisfait du Frere M. mais trouvez bon que je vous diſe que depuis que je ſuis Religieux, je n'ai preſenté aucun de nos Freres aux Ordres de la Prêtriſe, Dieu m'aïant envoié un fort grand nombre de perſonnes qui en avoient deja reçû le caractere ; qu'il y a de nos Freres plus anciens de Religion que lui, & qui n'ont pas moins de vertu

que je n'y deſtine point, & qui ſont tres contens de paſſer leur vie dans l'état de laïque, & qu'une de mes plus grandes craintes a toûjours été de me charger au jugement de Dieu d'un compte auſſi grand que peut eſtre celui de lui donner des Miniſtres pour une fonction qui demande une ſainteté angelique. Voilà, mon tres-Reverend Pere, ce qui fait que j'ai peine à conſentir à ce que vous deſirez de moi en cette rencontre, quoique d'ailleurs on ne puiſſe avoir plus de deference pour vos ſentimens, que j'en ai.

Pour les affaires de noſtre Obſervance, il y a ſujet de croire qu'elles ſe termineront auſſi-toſt aprés la Saint-Martin, & on me preſſe avec tant d'inſtance de me rendre pour cela à Paris, que j'aurai peine à y reſiſter. Je ne puis vous dire quel en ſera le ſuccés, mais il eſt certain que nos Commiſſaires eſtoient les mieux diſpoſez du mon-

de, qu'il y avoit lieu d'en attendre toute ſorte de grace & de juſtice, mais qu'il eſt à craindre que les informations particulieres qu'ils ont euës de l'eſtat de noſtre Obſervance, de ce qui ſe paſſe dans les Maiſons, & du peu de regularité dans laquelle on y vit, ne leur ait donné des impreſſions fâcheuſes, & je ne ſai pas ſi je ſerai capable de les détruire & d'en empêcher les mauvais effets par mes ſollicitations. Nous avons d'extrêmes beſoins que Dieu nous protege, ou pour mieux dire qu'il nous rende meilleurs que nous ne ſommes, & plus dignes de ſa compaſſion; & je puis vous aſſeurer que ſi les choſes ne réüſſiſſent pas à noſtre avantage, nous ſerons nous-meſmes les cauſes de noſtre malheur. Je ne doute point, mon tres-Reverend Pere, que cela ne vous oblige à redoubler vos prieres auprés de Dieu, je vous les demande pour moi & pour noſtre

maiſon avec toute l'inſtance poſſible, auſſi-bien que la grace de croire que l'on ne peut être plus veritablement que je ſuis, &c.

CI. LETTRE

A une Religieuſe.

Qu'on ne peut eſtre parfaitement uni à Dieu, ſi on ne fait divorce avec le monde.

MA CHERE SOEUR,

Je loüe Dieu de ce qu'il vous donne la paix dans l'eſtat & dans la condition dans laquelle vous eſtes, ſachant que c'eſt la richeſſe des perſonnes qui vivent dans la retraite, & qui ſe ſont ſeparées du monde pour ſe conſacrer uniquement au ſervice de JESUS-CHRIST; le ſeul moïen qu'il y a de la conſerver, eſt de vous tenir dans un dégagement parfait de toutes les choſes exterieures, & de ne ſouffrir en vous que ce qui y a eſté

mis de la main de Dieu, qui vous conduit à lui, & qui vous confirme dans le desir de vous acquiter avec fidelité des obligations que vous avez contractées à son égard, qui sont grandes, puisqu'elles ne vont pas à moins qu'à tendre & à vous élever autant qu'il vous en donne de force à la perfection de la vie chrestienne, & à regler vostre conduite non seulement par ses preceptes, mais par ses conseils. Comme il est le Dieu de la paix, c'est lui qui la donne à toutes les ames qui en joüissent, & non seulement il la donne, mais il l'entretient par le plaisir qu'il prend d'estre en elles, d'y habiter & d'y regner comme dans son Roïaume. Tout ce qui occupe un cœur qui est engagé à JESUS-CHRIST par une alliance aussi étroite & aussi sainte que celle des vœux, le jette toûjours dans la confusion & dans le trouble, parce qu'il y tient des places qui ne lui

ſont point duës, & que par conſequent il le tire de l'ordre de Dieu: c'eſt un dérangement, quelque petit qu'il paroiſſe, qui a des ſuites fâcheuſes, & qui ne manque jamais de cauſer des agitations & des inquietudes dans tous ceux en qui il ſe rencontre. L'experience fait voir que ce que l'on pretend menager pour ſa conſolation, n'a rien moins que l'effet qu'on en eſpere; car on remarque tous les jours que les perſonnes qui recherchent ces ſortes d'avantages & de ſoulagemens pour s'en ſervir contre les ennuis & les tentations qui ſe trouvent d'ordinaire dans les Cloiſtres, ont moins de repos & de tranquillité que les autres; plus elles s'appliquent à ce qu'elles croïent qui peut adoucir leurs peines, plus elles les augmentent & les multiplient, & à proprement parler, elles s'appauvriſſent au lieu de s'enrichir, parce que Dieu eſt leur treſor; que c'eſt

à

à lui ſeul qu'elles ſe doivent addreſſer ; & que tout le reſte n'eſt qu'un abîme de maux, de pauvreté & de miſeres. C'eſt un temps perdu de parler au monde, on n'y gagne rien, & ſon impuiſſance eſt telle, qu'il n'eſt pas dans ſon pouvoir de nous rien donner qui nous contente. Il faut vivre dans cette perſuaſion-là : Mais ſi vous voulez que rien n'altere la paix dont vous joüiſſez, vous devez croire que Dieu ſe donnera à vous, à proportion de la fidelité & du ſoin que vous aurez de vous refuſer au monde. Enfin, en s'éloignant de lui on s'approche de Dieu, & en vous confirmant dans le divorce que vous avez fait avec l'un, vous confirmerez l'alliance que vous avez contractée avec l'autre. Je ſuis, &c.

CII. LETTRE

A un Religieux.

Il lui dit, que plus on a reçû de graces de Dieu, plus on eſt dans l'obligation de lui en témoigner ſa reconnoiſſance.

MON TRES-CHER PERE,

Il y a grand ſujet de loüer Dieu de ſes miſericordes qu'il continuë de vous faire dans un temps auquel la malignité eſt ſi répanduë, qu'il ſe peut dire qu'elle eſt preſque generale. Perſeverez, mon tres-cher Pere, & ne vous laſſez point ni de l'aimer, ni de le ſervir. Comme je ſuis témoin des marques que vous avez reçûës de ſa bonté; je ſuis auſſi dans l'obligation de vous dire qu'il ne demande pas de vous une re-

connoiſſance commune, & que vous lui devez une exactitude & une fidelité plus grande, que non pas ceux qu'il a traitez avec moins de miſericorde; & je vous avoüe que plus vous connoiſſez que le nombre des mauvais ſerviteurs eſt grand, je veux dire des mauvais Moines, plus ce vous eſt un devoir indiſpenſable d'eſſaïer ſelon vos forces & vos lumieres, de le ſentir d'une maniere digne de lui. Je m'aſſure, mon tres-cher Pere, que c'eſt-là le principal de vos deſirs & de vos ſoins. Aimez-moi toûjours je vous en conjure; priez Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST pour moi, & ſoïez tres-perſuadé que c'eſt de tout le ſentiment & de toute la tendreſſe de mon cœur que je ſuis, &c.

Je me recommande à noſtre cher Frere René; j'ai bien de la joïe des témoignages que vous me rendez de ſa perſeverance dans le bien.

CIII. LETTRE

A une Abbeſſe.

Il lui conſeille de ſe mettre ſous la Juriſdiction de ſon Eveſque, vû les oppoſitions qu'elle trouve dans ſes Superieurs à l'établiſſement de la Regularité dans ſon Monaſtere.

TOut ce que vous me faites l'honneur de m'écrire, euſt achevé de me convaincre, ſi j'avois eſté moins perſuadé que je ne le ſuis, de la neceſſité dans laquelle vous eſtes de vous tirer de la Juriſdiction de l'Ordre, & de vous mettre ſous celle de l'Ordinaire, comme je vous l'ai déja mandé. En un mot, vous eſtes obligée en conſcience de vous ſervir de toutes les voïes juſtes & permiſes, pour eſtablir dans vôtre Maiſon une Regularité exacte, & d'aſſurer par-là le ſalut des ames

dont Dieu vous a donné la charge, & comme l'experience vous a fait connoiſtre, que vous trouvez preciſément dans tous ceux que le Superieur Majeur vous donne, ſoit de Confeſſeurs, ſoit de Viſiteurs, des ſentimens & des conduites toutes contraires à celles qu'il faudroit qu'ils euſſent pour ſeconder vos bonnes intentions, & qu'ils ruïnent ce qu'ils devroient édifier, il n'y a pas lieu de douter que vous ne ſoïez dans l'obligation de chercher ſous l'autorité de l'Eveſque, ce que vous ne pouvez trouver ſous celle de l'Ordre ; & particulierement les plaintes que vous avez addreſſées à Monſieur de N. n'aïant point eſté écoutées. Quand meſme ce que vous ferez pour cela, n'auroit pas tout le ſuccés que vous devez vous en promettre, vous en ſerez quitte devant Dieu, qui ne demande de vous autre choſe, ſinon que vous faſſiez ce qui eſt en voſtre pouvoir,

pour procurer ſon ſervice dans vôtre Maiſon, & pour la ſantification de vos Filles. Ma penſée ſeroit donc, ma tres-Reverende Mere, que vous fiſſiez preſenter un Placet au Roy, dans lequel vous expoſaſſiez, qu'aïant voulu vous appliquer à rétablir le bon ordre dans voſtre Maiſon qui n'eſtoit pas auſſi reguliere qu'elle pouvoit eſtre, vous avez trouvé dans ceux de qui vous deviez attendre toute ſorte de ſecours pour l'execution de voſtre deſſein, des diſpoſitions qui détruiſoient dans l'eſprit de vos Filles tout le bien que vous eſſaïez d'y mettre; que l'on vous a donné pour Confeſſeurs, des Religieux d'une vie licentieuſe; que l'on vous a envoïé des Viſiteurs qui eſtoient dans une entiere ignorance des choſes de la Religion, pleins de ſentimens & de maximes relâchées, qui dans le cours de leurs Viſites en imprimoient dans l'eſprit de vos Filles,

de tout-à-fait contraires à la pieté & à la regularité dans laquelle elles devoient vivre : Que vous eſtant plainte à Monſieur de N. de leur incapacité, de leur méchante conduite, & du deſordre qu'ils cauſoient dans voſtre Communauté, il auroit negligé vos remontrances, & ne ſe ſeroit nullement mis en peine d'y apporter remede ; & qu'ainſi vous vous trouviez obligée d'avoir recours au Saint-Siege, pour en obtenir la permiſſion de vous mettre ſous la Juriſdiction de l'Eveſque, ne vous eſtant pas poſſible de demeurer davantage ſous celle de l'Ordre de N. ſans voir tomber voſtre Communauté dans tous les inconveniens les plus fâcheux que peut avoir une mauvaiſe direction. Que vous ſuppliez Sa Majeſté de vous donner ſa protection auprés du Saint-Siege, & de faire écrire à Monſieur l'Ambaſſadeur, qu'il emploïe ſes offices auprés de Sa Sain-

teté, afin qu'Elle vous accorde l'exemption que vous demandez, &c.

Voilà, ma tres-Reverende Mere, la maniere dont j'agirois, ſi j'eſtois en voſtre place, & je ne croirois pas, en faiſant moins, m'acquiter des devoirs de ma conſcience.

Pour ce qui eſt de l'abſtinence, je ne vous conſeillerois pas de l'embraſſer dans la conjoncture preſente; il ſuffit que vous en conſerviez le deſir pour l'executer quand Dieu vous en ouvrira les moïens.

Ce que vous devez indiſpenſablement dans l'état auquel vous eſtes, c'eſt d'eſtablir l'obſervation exacte du Bref dans voſtre Maiſon; & quand cela ſera fait, vous vous appliquerez à élever vos Filles à des choſes plus parfaites, ſelon les mouvemens que Dieu vous en donnera, & vous pouvez croire que ſi vous demandiez d'elles une perfection plus grande, on ne manque-

roit pas d'en prendre occaſion de blâmer voſtre conduite, & de decrediter la juſtice de vos pretentions, en vous accuſant de deſirer d'elles des pratiques exceſſives, & qui ſeroient audeſſus de leurs forces. Sur tout, ma tres-Reverende Mere, faites ce que vous ferez avec courage & avec confiance en la bonté de Dieu. Vos intentions ſont ſaintes, vous n'avez en cela des penſées que pour ſa gloire, & pour le ſalut de vos Filles. Enfin vous ne voulez que ce que vous eſtes obligée de vouloir. Qu'auriez-vous à craindre de l'oppoſition des hommes, quand meſme les choſes ne reüſſiroient pas ? leur contradiction eſt le veritable caractere des œuvres qui ſont de Dieu ; & le témoignage que voſtre conſcience vous rendra dans cette rencontre, vous doit tenir lieu de tout ce qui pourroit vous manquer du coſté du monde. Je n'ai rien, ma tres-Reverende Mere

à vous dire davantage, ſinon que je prie Dieu qu'il favoriſe vos bons deſſeins, & qu'il vous ſoûtienne parmi tout ce qui peut vous arriver de crainte pour l'avenir; ce que je ſuis aſſuré, c'eſt que vous trouverez de mauvais conſeils de la part de ceux qui n'auront pas des vûës ſi pures ni ſi élevées que ſont les vôtres. Je ſuis en Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST avec tout le reſpect & la ſincerité poſſible, &c.

CIV. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Aprés l'avoir entretenuë de pluſieurs particularitez, entre autres de l'élection du Pape, il lui marque ce qu'Elle doit faire pour ſe preparer à communier à la Feſte de tous les Saints, & qu'eſtant Chrétienne, Elle doit tolerer les foibles.

IL ne faut pas s'étonner, MADAME, s'il n'eſt point venu de confirmation de la défaite d'Irlande ; le trajet eſt grand de ce Païs-là juſqu'en celui-ci, & on ne le fait point ſans courir beaucoup de fortunes, ſoit à cauſe de la ſaiſon, ſoit à cauſe des Ennemis. On verra au premier jour des nouvelles certaines du combat.

Pour Monſieur de N. il pourroit

bien faire une fauſſe marche ; c'eſt un homme entendu , qui ne fait rien qu'avec deſſein.

On eſpere tout-à-fait de la promotion du Pape, & on eſt perſuadé de ſa grande capacité & de ſes bonnes intentions, dont il a donné des marques en toutes ſortes de rencontres. Il n'y a point d'apparence qu'il ait permis l'Opera ; mais quand cela ſeroit, il n'en ſeroit ni moins mauvais, ni moins condamnable ; le mal eſt toûjours mal, & la tolerance , de quelque coſté qu'elle vienne ne fait pas qu'il change de nature. Ce qui ſe peut dire du Pape, c'eſt qu'il y a long-temps que l'on n'en a eu , qui euſt tout enſemble comme lui les principales qualitez; je veux dire la bonne volonté & la lumiere ; Cependant il faut le recommander extrêmement à Dieu, car il peut arriver qu'on ne ſoit pas dans une grande élevation , ce que l'on a eſté dans un état inferieur :

c'eſt de quoi l'on a vû dans le monde que trop d'exemples. On dit qu'il a extrêmement à cœur de travailler à la paix generale. Il eſt à craindre que les Eſpagnols ou l'Allemagne qui ne vouloit pas ſon élection, n'y prenne pas confiance : Dieu, MADAME, eſt le maiſtre, il fera reüſſir toutes choſes pour ſa gloire.

Voſtre Alteſſe Royale ne ſauroit prendre un meilleur jour pour s'approcher de la Communion, que la Feſte de tous les Saints. Elle peut lire l'Evangile de la Feſte par avance pour s'y preparer ; il contient plus qu'aucun autre les veritez ſaintes, ſelon leſquelles toute perſonne qui fait profeſſion d'eſtre à JESUS-CHRIST, quelque rang qu'elle tienne dans le monde, eſt obligé de vivre, & dont la pratique eſt indiſpenſable. Ce ſont elles qui ont formé les Saints ; ce ſont elles qui doivent eſtre la regle de tous

ceux qui aſpirent à leur bonheur & à leur gloire. Je ſouhaite que le mal de teſte de V. A. R. ne continuë pas. Nous ne manquerons point de prier Dieu pour Elle, & de lui demander ſa ſanté & ſa ſantification tout enſemble.

Nous ne manquerons point, MADAME, de redoubler nos prieres pour la Perſonne du Roy ; il n'y a rien entre les choſes d'ici-bas que nous demandions à Dieu davantage que ſa conſervation.

Je voudrois, MADAME, que tout le monde fiſt ſon devoir, & que V. A. R. en fuſt contente ; mais il faut qu'eſtant auſſi Chrétienne qu'Elle eſt, Elle tolere les foibles, qu'Elle ferme les yeux, & qu'Elle pardonne bien des choſes. Il n'y a rien qui ſoit plus digne d'Elle, & qui lui attire davantage la miſericorde de Dieu que de la faire aux autres. La charité ſans laquelle perſonne ne verra Dieu, ſupporte tout.

C'eſt une obligation d'une grande étenduë, & la plus grande partie de ceux qui s'imaginent s'en acquitter, ſe trouveront bien éloignez de leur compte, lorſque Dieu jugera leurs actions & leurs œuvres, ſelon les regles de ſa verité & de ſa juſtice : Ce ſera pour lors qu'on verra diſparoiſtre toutes les raiſons qui nous auront flatté, & qu'il ne nous reſtera que le regret d'avoir preferé des riens à la plus importante de toutes les affaires. Voſtre Alteſſe Royale y donnera ſi bon ordre, qu'Elle ne tombera pas dans un tel inconvenient.

Je ne ſai à quoi penſe ce N. de repaſſer par Alençon, aprés toutes les choſes qu'il ſait que l'on a dites. Il ne faut qu'un peu de prudence pour prendre une autre route : car c'eſt toûjours un mal de donner ſujet au monde de parler. Monſieur de S. me fait compaſſion ; je n'aurois jamais crû que le coup lui fuſt venu

de l'endroit que l'on vous a mandé. Le monde n'a rien que de deſagreable & d'injuſte, & je ne ſai comment il ſe peut trouver des perſonnes qui l'aiment & qui s'y attachent. Voſtre Alteſſe Royale eſt heureuſe de le connoiſtre parfaitement & de n'en faire aucun cas. Je prie Dieu qu'il la confirme de plus en plus dans ſon ſentiment, & qu'il détruiſe en elle tout autre amour que celui de l'éternité.

CV.

CV. LETTRE

A la meſme.

Il lui mande que ſes incommoditez n'ont point d'autre cauſe, que la ſituation du païs qu'il habite. Sentiment qu'il a de l'Opera.

IL eſt vrai, MADAME, qu'on ne peut pas avoir des temps plus fâcheux & plus contraires à la ſanté, que ceux qu'il a fait depuis prés d'un mois; car ſi quelque choſe eſt capable de l'attaquer, c'eſt cette humidité continuelle, & ces pluïes qui ſembloient devoir nous cauſer un ſecond deluge; le principal eſt que V. A. R. s'en porte bien.

Pour ce qui eſt de moi, MADAME, il eſt mal-aiſé que je me retire de mes incommoditez à l'age que j'ai & à l'air que nous habitons. Je vous aſſure que je ne fais rien d'extraor-

proſcrite par la Loi de Dieu.

Dieu veüille qu'il travaille à la paix comme on l'eſpere ; on peut dire que de la maniere que les affaires ſont broüillées par la diverſité des intereſts des Princes ; il faut une protection de Dieu bien particuliere, pour qu'il le faſſe avec ſuccés, & il faut que les gens de bien ne ſe laſſent point de lui demander.

Je n'ai pas beſoin de dire à Voſtre Alteſſe Royale la joïe que nous aurons de la voir, à ſon retour, ſe bien porter comme Elle fait. Nous ne manquerons point de demander à Dieu ſa conſervation ; c'eſt une obligation que nous mettons à la teſte de toutes les autres.

CVI. LETTRE

A un Superieur.

Il le prie de l'excuſer de ce qu'il ne peut faire ce qu'il deſire de lui, attendu la miſere du païs, & le grand nombre de pauvres qui y ſont.

MOn tres-Reverend Pere, je voudrois de tout mon cœur pouvoir faire ce que vous deſirez de moi, mais je vous avoüe que noſtre impuiſſance nous en empeſche : La miſere de ce païs ici eſt ſi grande, & la pauvreté ſi generale, qu'il n'y a point de ſemaine où nous ne ſoïons obligez de donner du pain à prés de trois mille cinq cens pauvres, & devant qu'il ſoit douze ou quinze jours, le nombre en augmentera de telle ſorte, que je ne ſai pas comment nous pourrons y ſubvenir. Cette extrémité eſt une

raiſon preſſante, & qui aſſurément doit aller devant toutes les autres. Vous ſavez que je fus le premier qui donnai pour le voïage de N. une ſomme aſſez conſiderable pour le peu de revenu de noſtre Monaſtere. Il y en a quantité qui ont fermé leurs mains, au lieu de les ouvrir; il me ſemble qu'il ſeroit à propos de les preſſer; & pour moi quelque volonté que j'aïe, il ne m'eſt pas poſſible en l'état que ſont les choſes, d'y rien contribuer preſentement. Je vous prie de croire que j'en aï beaucoup de déplaiſir; mais vous jugez bien que ces conſiderations ſont trop importantes pour que je puiſſe m'en ſeparer. Je ſuis, &c.

CVII. LETTRE

A un Religieux

D'une autre Obſervance, qui eſtoit venu à la Trappe, qui y prit l'habit, & qui s'en retourna dans le monde pour s'adonner à l'étude.

VOus me demandez des prieres, mon cher Frere, mais non pas des avis, & vous avez raiſon, car vos reſolutions ſont priſes. Je vous avoüe que je ne puis comprendre, que vous ſoïez paſſé de la lumiere dans l'obſcurité d'une nuit profonde ; que vous aïez changé de maximes, de ſentimens, de projets, & perdu toute memoire de tant de graces que Dieu vous avoit faites. Ne vous ſuffiſoit-il pas de vous appliquer à l'étude de l'Ecriture-Sainte & à la lecture des Saints-Peres qui nous en ont interpreté

les veritez, & qui nous ont donné des inſtructions ſi ſolides & ſi édifiantes ? Que pouviez-vous deſirer davantage, que d'apprendre dans ces divines ſources, les Regles ſans leſquelles vous ne pouvez ni plaire à Dieu, ni vous acquitter des devoirs auſquels vôtre Profeſſion vous engage. Vous vous y eſtes obligé, vous l'avez promis à Dieu en ma preſence; j'ai eſté le témoin, ou plutoſt le depoſitaire de vos promeſſes, & aujourd'hui vous comptez pour rien un engagement dans lequel vous n'eſtes entré qu'aprés de longues deliberations, & aprés vous eſtre convaincu de la neceſſité de le faire.

Les perils auſquels vous vous eſtes expoſé, ou plutoſt les peines dans leſquelles vous avez eu le malheur de tomber, vous ont eſté preſentes. Vous n'avez pas ignoré vôtre foibleſſe, ni ce qu'elle eſtoit capable de vous produire; vous avez eu devant les yeux toutes les ten-

tations differentes dont vous eſtiez menacé ; & vous quittez ſans ſcrupule & ſans crainte de vous perdre pour jamais les ſeules voïes par leſquelles vous pouviez les éviter. Comment ſe peut-il faire que tout ce que Dieu avoit jetté de ſemences dans voſtre cœur, ait eſté étouffé de telle ſorte, qu'il n'y en reſte plus ni marque ni veſtiges ? Vous avez oublié JESUS-CHRIST ; penſez-vous qu'il vous oublie ? Il tient des regiſtres exacts de tous ſes dons ; il n'y en a pas un ſeul qui s'efface dans ſon ſouvenir ; il les voit inceſſamment, & vous ne pouvez douter que ce ne ſoit ſur cela qu'il appuïe ſes deciſions éternelles ; ſoit qu'il recompenſe ceux qui en auront fait un ſaint uſage, ſoit qu'il chaſſe pour jamais de ſa preſence ceux qui les auront negligez, au lieu de s'en ſervir ſelon la deſtination qu'il en avoit faite.

Il faut, mon cher Frere, qu'on vous

vous ait enchanté pour avoir détruit tout à la fois, tant de vûës, tant de deſſeins de répondre à toutes les marques ſenſibles que Dieu vous a données de ſa bonté, & vous avoir pouſſé, pour ainſi dire, dans des routes ſi contraires à celles que vous aviez choiſies, ou plutoſt qu'il vous avoit inſpirées, & dans leſquelles vous lui aviez proteſté de vivre & de le ſervir juſqu'à la mort.

Mais, mon cher Frere, ce qui m'étonne davantage, c'eſt que ne voïant que trop, que vous vous eſtes mécompté, comme vous l'avoüez vous meſme dans la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire; vous vous endormiez dans voſtre malheur, & que vous vous laiſſiez aller dans un aſſoupiſſement de mort, ſans qu'il vous vienne ſeulement dans la penſée d'en ſortir. Cependant vos maux ſe groſſiſſent, & ſe multiplient de jour en jour, & à moins que vous ne vous haſtiez,

ils deviendront en tel état, qu'il n'y aura plus de remedes qui puiſſent les guerir.

Comment eſt-ce que cette aridité de cœur que vous reſſentez, ces diſſipations d'eſprit, cet égarement des ſens, ce dégouſt des choſes qui ont fait voſtre plaiſir & voſtre conſolation ; & l'oubli des exemples que vous dites que vous avez vû parmi nous, & des veritez que vous pretendez y avoir entenduës, ne vous jettent point dans le trouble & dans la confuſion ? Et comment pouvez-vous vous ſouffrir, quand vous vous voïez dans une ſituation ſi differente de celle où vous avez eſté, & que pouvez-vous attendre pour l'avenir, qu'un regret amer & inutile tout enſemble ? Je dis amer, parce qu'il n'y a rien qui le ſoit davantage, ſelon la parole d'un Prophete ; que de ſe voir ſeparé de la charité de Dieu par ſa propre ingratitude. Je dis

inutile, parce que venant trop tard il eſt ſans fruit: C'eſt une penitence aprés coup qui ne peut plus rien contribuer à voſtre repos.

Quoique la declaration que vous m'avez faite, mon tres-cher Frere, me rempliſſe de crainte, & me donne tres-peu de lieu d'eſperer; cela n'empeſchera pas que je ne demande à Dieu, qui eſt le maiſtre des cœurs, qu'il oſte du voſtre tout ce que l'amour du monde y a pû mettre; qu'il en arrache le vain deſir d'en eſtre eſtimé & de lui plaire; & qu'il y mette en ſa place les diſpoſitions qui en ont eſté bannies, qui eſtoient ſi conformes à ſes volontez, ſi dignes de voſtre Profeſſion, & ſans leſquelles toute ſainte qu'elle eſt, elle ne pourra ſervir qu'à vous rendre plus coupable & plus malheureux.

Je ne ceſſerai de vous plaindre, mon cher Frere, & de m'affliger devant Dieu de vos égaremens,

(je les nomme ainſi ſelon voſtre propre confeſſion) juſqu'à ce qu'il lui ait plu de les finir, & de vous remettre dans le chemin que vous avez abandonné; enſorte que l'on puiſſe vous appliquer les paroles de la verité éternelle, *Perierat & inventus eſt.* Ce ſont-là les ſentimens de la perſonne du monde, qui vous eſt la plus unie par les liens d'une charité toute pure, toute vive & toute ſincere. Je ſuis, &c.

CVIII. LETTRE

A une Dame de qualité.

Il la conſole ſur la perte qu'elle a faite de ſa fille. Il lui fait voir que Dieu eſt le maiſtre abſolu de nos vies: Qu'il prive les parens de leurs enfans, quand & comme il le juge à propos. Qu'elle doit faire de cette privation un acte de Religion ; & de-là il prend occaſion de lui parler de la mort.

JE ſuis perſuadé, Madame, qu'on ne ſauroit eſtre plus touchée que vous l'avez eſté de la perte de Madame voſtre fille ; mais je le ſuis auſſi, que Dieu qui a appeſanti ſa main ſur vous, vous a ſoutenuë, & qu'il n'a pas permis que vous vous ſoïez laiſſé aller à rien qui ne ſoit digne de la profeſſion que vous faites d'eſtre à lui, & de la ſou-

miſſion parfaite que vous devez avoir pour ſes ordres.

Dieu, Madame, eſt le maiſtre abſolu de nos vies, il en regle tous les momens; il les finit ſans appeller perſonne dans ſes conſeils; & comme c'eſt lui qui donne les enfans aux peres & aux meres; il les en prive auſſi quand il le juge à propos & en la maniere qu'il lui plaiſt; ſans qu'ils aïent ni ſujet, ni droit de s'en plaindre. Aprés tout, il ne pouvoit arriver rien de mieux à Madame voſtre fille, que de rentrer dans les mains de Dieu au ſortir des voſtres; & vous devez croire que c'eſt par miſericorde qu'il l'a retirée avant le temps, afin de prevenir une infinité de dangers & de tentations auſquelles elle ſe ſeroit trouvé expoſée dans la ſuite ſi la courſe avoit été plus longue. Vous avez contribué à ſon ſalut pendant qu'elle a vécu par l'éducation que vous lui avez donnée; il faut préſen-

tement contribuer à ſon repos, en faiſant de ſa mort un acte de Religion, & en l'offrant à Dieu comme un ſacrifice volontaire pour l'expiation de ſes pechez & des voſtres. Enfin, Madame, elle ne vous precede que de peu d'inſtans; à peine avez-vous ceſſez de la pleurer, qu'il faudra qu'on vous pleure vous-meſme. La durée de tout ce qui eſt icibas, eſt ſi courte & ſi incertaine, qu'il n'y a rien qui puiſſe cauſer une joïe ou une affliction veritable, ſinon ce qui nuit, ou qui ſert à la gloire de JESUS-CHRIST: S'il eſtoit devant nos yeux autant qu'il y doit eſtre, & que ſa vûë reglaſt nos ſentimens & nos conduites, nous ne connoiſtrions point de conſolation en ce monde, que celle de nous conformer à ſes volontez, & d'accepter dans un abandonnement entier toutes les diſpoſitions de ſa Providence; & ce que les hommes conſiderent comme des coups de

malheur, ſeroit pour nous des coups de benediction & de graces. Nous prions Dieu, Madame, qu'il vous donne celles dont vous avez beſoin dans l'eſtat auquel il vous a miſe; & qu'il lui plaiſe de regarder dans ſa compaſſion, & la mere & la fille. Je ſuis, &c.

CIX. LETTRE

A un Preſtre.

Il lui marque combien il a eſté ſenſible à la douleur qu'une perſonne de grande qualité a reſſentie de la perte de ſa fille, & en meſme-temps il l'aſſure de ſa reconnoiſſance pour toutes ſes bontez.

ON ne peut pas compatir plus que je fais, mon R. Pere au déplaiſir de M. la Ducheſſe de N. Je comprens comme elle eſt une tres-bonne Mere ; que ſa douleur a eſté grande ; mais je ſuis auſſi perſuadé comme elle eſt tres-chrétienne, qu'elle a regardé Dieu dans ſon affliction, & qu'elle a reçû le coup que ſa main lui a porté dans une pareille reſignation. Nous avons prié Dieu pour la mere & pour la fille, & nous continuërons

de le faire avec tout le ſoin que nous pourrons. Toutes les choſes de ce monde ſont tellement incertaines, que pour ne s'y pas tromper il les faut regarder dans la Providence de Dieu, qui en diſpoſe comme il lui plaiſt; & prendre garde de ne fixer jamais ſon cœur ſur rien de ce qui eſt periſſable. Je vous ſuis infiniment obligé, mon tres-cher Pere, de la continuation de toutes vos bontez; je vous prie de croire que la reconnoiſſance que j'en ai en eſt telle qu'elle doit eſtre, & que nous ne manquerons point de demander à Dieu qu'il vous ſoûtienne dans les engagemens où il vous a mis, qui dans le fond ne ſont que pour ſa gloire & pour voſtre ſantification. Je vous conjure de vous ſouvenir de moi, & de m'accorder devant lui le ſecours de vos prieres; c'eſt une grace que j'attens de voſtre charité, & que vous ne pouvez me refuſer, puiſque

j'en ai un veritable beſoin, & que je ſuis avec une eſtime & une ſincerité parfaite, &c.

CX. LETTRE

A ſon Alteſſe Royale Madame de Guiſe.

Que la mort de nos amis doit nous inſtruire.

IL eſt vrai, MADAME, qu'il n'y a rien qui doive détacher davantage des choſes de la terre, que de voir à nos yeux que Dieu nous ſepare les uns des autres par des accidens ſubits & imprevûs. Ce ſont des inſtructions qui parlent incomparablement plus que celles des Predicateurs; cependant perſonne n'en profite, & chacun vit comme ſi ces ſortes d'évenemens ne les touchoient point; c'eſt une grande marque de la dureté de nos cœurs; mais ce qui eſt de plus étrange, c'eſt que ceux meſme qui regardent ces ſortes de coups, comme il

les faut voir, ne tirent nulle utilité de leurs reflexions, & n'en font rien moins que l'uſage qu'ils en devroient faire; Dieu veüille, MADAME, que Voſtre Alteſſe Royale ait en cela toute la ſenſibilité qu'Elle doit avoir; car il veut eſtre écouté de quelque maniere qu'il parle, & il faut que l'on croïe qu'on lui rendra compte d'une infinité de choſes qui arrivent dans le cours de la vie, qui ſont de purs effets de ſa Providence, ou plutoſt de ſa miſericorde.

Le monde eſt un grand livre; quiconque le conſidere avec attention, & le met dans ſon veritable jour, c'eſt à dire, qui l'examine ſelon les veritables regles, ne manque point d'y trouver avec abondance tout ce qui eſt neceſſaire pour l'effacer de ſon cœur, & l'empeſcher de s'y laiſſer ſurprendre.

Il ne ſe peut que l'on n'ait bien de la joïe de ce que les quatre

Chanoines de Beauvais ont eſté renvoïez innocens; & de voir que les crimes des Calomniateurs ne demeurent pas ſans châtiment. Je m'aſſure que V. A. R. aura joüi du repos de la ſolitude avec une grande paix, & que Dieu vous aura tenu lieu des commerces, & des communications dont vous aurez eſté privée. Ma ſanté n'eſt point bonne, mon rumatiſme augmente & devient plus douloureux au lieu de diminuer. Je n'en parlerois pas à Voſtre Alteſſe Royale, ſi Elle ne me le commandoit.

CXI. LETTRE

A la meſme.

Sur le bonheur de ceux qui ſavent profiter de la naiſſance de Noſtre-Seigneur ; & ſur l'illuſion preſque generale qui regne dans le monde.

IL n'y a rien par la grace de Dieu, MADAME, dans toutes les Lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Voſtre Alteſſe Royale qui ne puiſſe eſtre vû de tout le monde ; cependant il eſt toûjours deſagreable qu'il y en ait quelqu'une, qui tombe en d'autres mains que les voſtres.

Je vois bien que V. A. R. fait ce qu'Elle peut, & ce qu'Elle doit pour profiter de ces ſaints Jours ; comme il y a beaucoup à gagner pour ceux qui entreront pleinement dans les deſſeins de Dieu, &

qui ſe trouveront dans les diſpoſitions neceſſaires pour profiter de la naiſſance de JESUS-CHRIST, & recevoir la grace qu'Elle communiquera ſans doute aux perſonnes dont les volontez ſeront conformes aux ſiennes; c'eſt-à-dire, qui feront leur plaiſir & leur joïe de s'humilier & de s'aneantir avec lui; auſſi il y a tout à perdre pour ceux qui negligeront de ſe mettre dans l'état où il les demande, & qui au lieu de penſer uniquement à leur ſalut, ſeront aſſez malheureux pour conſerver celui du monde. Cette conduite, quelque deplorable qu'elle ſoit eſt preſque generale, & l'illuſion ou plutoſt l'yvreſſe des hommes eſt ſi grande dans cette region de tenebres, qu'à peine s'en trouve-t'il qui conſervent la moindre rectitude, & dont tous les pas & les demarches ne ſoient pleines d'extravagances.

Voſtre Alteſſe Royale ne peut mieux

mieux faire, que de s'approcher de la ſource de la vie dans les occaſions qui s'en preſentent ; ce ſont des temps de benediction, dont les gens qui ſont à Dieu doivent profiter & tirer des ſecours particuliers. V. A. R. aura pour le premier jour de l'an une Image que je lui envoïe avec quelques paroles. Je lui ſouhaite par avance un renouvellement de toutes ſortes de graces ; & je prie Dieu qu'il mette la derniere main à tout ce qu'il lui a donné de ſentimens & de deſirs de lui plaire.

Privilege du Roy.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hôtel, grand Conſeil, Baillifs, Seneſchaux, Prevoſts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Noſtre amé François Muguet, noſtre premier Imprimeur, & du Clergé de France, Nous a fait remontrer qu'on lui a remis és mains deux Manuſcrits, le premier intitulé, *Lettres de pieté écrites à pluſieurs perſonnes, par noſtre cher & bien amé Armand Jean de Bouthillier de Rancé, ancien Abbé de la Trappe*; Et le ſecond qui a pour titre, *Traité abregé des Obligations des Chrétiens, par le meſme Auteur*: Leſquels livres il deſireroit de faire imprimer & donner au public s'il en avoit noſtre permiſſion, pourquoi il a recours à Nous, & Nous a tres-humblement fait ſupplier de lui vouloir accorder nos Lettres ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES, deſirant favorablement traiter l'Expoſant, Nous luy avons permis & accordé, per-

mettons & accordons par ces Presentes, d'imprimer, faire imprimer, vendre & deter en tous les lieux de nostre Royaume lesdits livres en un ou plusieurs volumes, & en telle marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera durant le temps de quinze années consecutives à compter du jour qu'ils seront achevez d'imprimer pour la premiere fois, pendant lequel temps Nous faisons tres-expresses défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & distribuer lesdits Livres, sous pretexte d'augmentation, correction, changement de titre, fausses marques ou autrement en quelque maniere que ce soit; & à tous Marchands Estrangers d'en apporter ni distribuer en ce Royaume d'autres impressions que de celles qui auront esté faites du consentement de l'Exposant, à peine de quinze cens livres d'amende, payable par chacun des contrevenans, & applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôpital general de nostre bonne Ville de Paris, & l'autre tiers à l'Exposant ou ceux qui auront droit de lui, de confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interests; à condition qu'il sera mis deux exemplaires desdits Livres

dans noſtre Bibliotheque, un en celle du Cabinet de nos livres en noſtre Chaſteau du Louvre, & un en celle de noſtre tres-cher & feal le Sieur Boucherat, Chevalier, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, avant que de les expoſer en vente ; à la charge auſſi que les impreſſions en ſeront faites dans le Royaume, & que leſdits Livres ſeront imprimez ſur de beau & bon papier & de belle impreſſion, & ce ſuivant ce qui eſt porté par les Reglemens faits pour la Librairie & Imprimerie les années 1618. & 1686. enregiſtrez en noſtre Cour de Parlement de Paris, à peine de nullité des Preſentes, leſquelles ſeront regiſtrées dans le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de noſtre bonne Ville de Paris. Si vous mandons & enjoignons que du contenu en icelles vous faſſiez joüir pleinement & paiſiblement l'Expoſant ou ceux qui auront droit de luy, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun empeſchement. Voulons auſſi qu'en mettant au commencement ou à la fin deſdits Livres une copie des Preſentes ou extrait d'icelles, elles ſoient tenuës pour bien & duëment ſignifiées, & que foy y ſoit ajoûtée, & aux copies collationnées par l'un de nos amez

& feaux Conſeillers-Secretaires, comme à l'Original. Commandons au premier Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'execution d'icelles tous Exploits, Saiſies & Actes neceſſaires, ſans demander autre permiſſion ; nonobſtant toutes oppoſitions, Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; CAR tel eſt noſtre plaiſir. DONNE' à Paris le 15. jour de Juillet, l'an de grace 1699. & de noſtre Regne le cinquante-ſeptiéme. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil, DESVIEUX.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires, conformément aux Reglemens. A Paris le 21. Juillet 1699.

Signé, C. BALLARD, Syndic.

Les Exemplaires ont eſté fournis.

Achevé d'imprimer le 7. Decembre 1701.

00650234